Montréal mercredi 6 décembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année N° 48 82 pages, 5 cahiers **65 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **75 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

هَلْ تَتَكَلَّمُ العَرَبِيَّة ؟*

***PARLEZ-VOUS ARABE ?**
Le monde arabe à l'étude dans les universités québécoises
PAGES **A2** ET **A3**

cyberpresse.ca
LA PRESSE

TOUT BAIGNE !

ALEXANDRE DESPATIE SE REPLONGE DANS LA COMPÉTITION LE WEEK-END PROCHAIN À MONTRÉAL.

Notre entrevue exclusive avec un comédien en attente.
SPORTS PAGE **1**

PHOTO PATRICK SANFAÇON, *LA PRESSE* ©

ENTREVUE
CAMERON DIAZ OU LA FORCE DU DESTIN
ARTS/ACTUEL PAGE **1**

EBAY
ACHETÉ 75¢ UN DISQUE POURRAIT SE VENDRE PLUS DE 125 000 $
ARTS/ACTUEL PAGES **1** ET **6**

CONTES DE NOËL
PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS
ARTS/ACTUEL PAGE **8**

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
Zaccardédi.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL **16**
Astrologie du jour	ACTUEL **13**
Décès	ACTUEL **13 à 15**
Forum	A**29 à 31**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	LOTERIES **7**
	SPORTS **8**
Monde	A **33 à 39**
Petites annonces	ACTUEL **11**
	AFFAIRES **14**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Nuageux avec faible neige maximum **1**, minimum **-11**, plus de détails en page **7** SPORTS

L-V 6 21924 98765 1

LOTO-QUÉBEC REMET EN QUESTION SES ORIENTATIONS

« Est-ce que la gestion responsable du jeu va de pair avec un mandat où il y a toujours davantage de joueurs ? » demande le président de la société

FRANÇOIS CARDINAL

Le débat entourant le déménagement du Casino de Montréal a provoqué une profonde remise en question à Loto-Québec qui envisage maintenant de renoncer à toute hausse de sa clientèle et donc, de ses revenus.

Dans ce qui ressemble à un virage à 180 degrés, le président, Alain Cousineau, se demande même s'il peut continuer à minimiser le jeu pathologique tout en tentant d'augmenter la clientèle du casino.

« Il y a actuellement une discussion en profondeur sur les orientations de la société, a confié le grand patron de Loto-Québec en entrevue avec *La Presse*. Nous sommes en train de réfléchir à cette question : est-ce que la croissance fait partie de nos objectifs, compte tenu de la situation ? »

Loto-Québec est en pleine réflexion sur le plan stratégique 2007-2010.

›**Voir CASINO en page A26**

Irak Le nouveau patron du Pentagone offre «une bouffée de réalité»

PHOTO BRENDAN SMIALOWSKI/GETTY IMAGES

Robert Gates est accueilli par les photographes, quelques minutes avant que son audience de nomination au Sénat ne débute. Le successeur du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld a surpris par sa candeur, avouant que les États-Unis ne sont pas en train de gagner la guerre en Irak. Sa nomination a été adoptée à l'unanimité, cela à la veille de la remise au président Bush d'un rapport attendu d'un groupe d'étude sur l'Irak. Nos informations en page A34.

Dion doit 50 000 $ à un de ses conseillers à la transition

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le nouveau chef du Parti libéral, Stéphane Dion, a une dette de 50 000 $ envers l'un des deux hommes qu'il vient de nommer pour le conseiller dans la gestion de ses nouvelles fonctions, a appris *La Presse*.

Rod Bryden, qui fera partie de l'influent comité de transition formé par M. Dion, lui a prêté cette somme durant la campagne à la direction qui a pris fin samedi.

Ancien propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, M. Bryden est un bailleur de fonds de longue date du Parti libéral.

›**Voir DETTE en page A12**

Cols bleus à Montréal-Est et à Montréal !

ÉRIC CLÉMENT

Deux cols bleus de Montréal-Est ont été suspendus sans solde durant deux semaines, pour avoir travaillé pour la Ville de Montréal durant leurs heures de travail et avec le véhicule prêté par la municipalité de Montréal-Est. La Ville de Montréal a ouvert une enquête.

Le conseil municipal de Montréal-Est a ratifié le 20 novembre la suspension des deux cols bleus, Jacques Perreault et André Bernaquez. Le maire Yvon Labrosse dit avoir appris cette situation il y a seulement quelques mois. « Quand on a appris l'affaire, on a fait enquête », a-t-il dit. Et ils travaillaient pour qui ? « Pour la Ville de Montréal, monsieur, a-t-il répondu. À Montréal-Est, ils sont tous les deux thermiciens. »

›**Voir SUSPENSION en page A17**

GRC
ZACCARDELLI SUR LA SELLETTE
PAGE **A4**

3434484A

Offrez un séjour inoubliable !
Forfaits et chèques-cadeaux de l'hôtel, spa et restaurant l'Eau à la Bouche
www.leaualabouche.com
RELAIS & CHÂTEAUX. RELAIS GOURMANDS
l'EAU À LA BOUCHE
HÔTEL • SPA • RESTAURANT
SAUNA BAIN DE VAPEUR GRAND BAIN TOURBILLON EXTÉRIEUR BASSIN D'EAU FROIDE SALLES DE MASSAGES SAINTE-ADÈLE 450 229-2991 1-888-828-2991
3413848

هَلْ تَتَكَلَّمُ العَرَبِيَّة ؟ PARLEZ-VOUS ARABE ?

LES QUÉBÉCOIS SE

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES S'INTÉRESSENT DE PLUS EN PLUS À L'ÉTUDE DU MONDE ARABE. LE BOOM OBSERVÉ APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2001 N'EST PAS RETOMBÉ. MÊME LES ENFANTS – ILS SONT PLUS DE 1000 – APPRENNENT L'ARABE À L'ÉCOLE PUBLIQUE, APRÈS LES HEURES DE CLASSE. IL ÉTAIT TEMPS QU'ON SE CONSACRE À L'ARABE, PARLÉ PAR PLUS DE 200 MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE, SOULIGNENT LES SPÉCIALISTES.

MARIE ALLARD

Les cours d'arabe connaissent une popularité sans précédent dans les universités québécoises. Depuis le 11 septembre 2001, les inscriptions ont doublé – même triplé dans certaines facultés – et de nouveaux programmes ont été mis sur pied. « Il y a vraiment un boom, qui n'est pas retombé », dit Malika Ech-Chadli, maître de langue à l'UQAM.

Au moins six universités québécoises – dont les quatre montréalaises – offrent désormais des cours d'arabe. McGill travaille même à la mise sur pied d'un programme de traduction arabe pour l'an prochain. « Il y a un besoin très clair en Amérique du Nord pour une telle formation », indique James Archibald, responsable de la traduction à McGill.

« Mon poste est typiquement l'une de ces embauches de l'après-11 septembre », dit Stefan Winter, professeur d'histoire du Proche-Orient et du Maghreb à l'UQAM.

Depuis cinq ans, une quarantaine de postes de professeur ont été créés dans les universités canadiennes pour l'étude du Proche-Orient, selon le comité canadien de la Middle East Studies Association of North America (CANMES). Du jamais vu. Cela s'explique par la hausse de l'immigration provenant du monde arabe, les débats entourant la place de la religion dans la société canadienne et l'intérêt – voire l'anxiété – suscité par l'islam, selon ce comité.

« Mon poste est typiquement l'une de ces embauches de l'après-11 septembre, indique Stefan Winter, professeur d'histoire du Proche-Orient et du Maghreb à l'UQAM depuis deux ans. Dans notre secteur, l'instabilité au Proche-Orient assure la stabilité d'emploi ! »

Ce sont en majorité des Québécois sans ascendance arabe – francophones ou anglophones – qui se présentent aux cours de langue. Sauf à Concordia, où 50 % sont des jeunes originaires du monde arabe, désireux de renouer avec leurs racines. « L'intérêt pour l'arabe peut être personnel – parce qu'on a des amis ou un *chum* arabe – ou encore professionnel, dit Walid El Khachab, nouveau professeur au département des langues modernes de Concordia. Plusieurs veulent faire carrière en relations internationales, ils pensent à la diplomatie, à la coopération. D'autres veulent travailler dans les pays du Golfe, être compétitifs et plus intégrés dans ces sociétés. Il y a aussi toujours des gens qui travaillent pour la police, l'armée ou la Défense nationale. »

Aucun cours d'arabe à Concordia avant 2004

À l'Université de Montréal, l'intérêt pour les cours d'arabe « se chiffre de façon très claire depuis septembre 2001 », précise Angela Steinmetz, directrice de l'enseignement des langues et cultures étrangères. Le nombre d'étudiants a triplé, passant d'une soixantaine à plus de 200 par an. L'UQAM, qui a donné son premier cours de langue arabe en 1997, en offre aujourd'hui cinq par trimestre.

À McGill, le réputé Institut d'études islamiques existe depuis 1952. Le nombre de cours d'arabe a été augmenté cette année, « mais il y a toujours une liste d'attente, précise Kirsty McKinnon, coordonnatrice des affaires étudiantes à l'Institut. C'est très, très populaire ».

C'était plus compliqué à Concordia. Bien que le quart des étudiants de cette université soient originaires du Proche-Orient, selon M. El Khachab, aucun programme n'était consacré à la région jusqu'en 2004. « Quand il y a eu l'incident Netanyahou, en 2002, les dirigeants se sont rendu compte qu'il y avait là un problème ou un paradoxe », indique le professeur de langues. Deux ans plus tard, un programme d'études arabes – 60 % cours de langue, 40 % cours de culture – était né. Depuis, les inscriptions croissent de 30 % par an. Il reste que la survie du programme est menacée, en raison d'un financement limité.

Retard par rapport aux Américains

Tout n'est pas rose. Trop axé sur les cours généraux, notre système d'éducation ne permet pas l'étude du Proche-Orient avant la fin du baccalauréat, déplore Stefan Winter. « Il est souvent trop tard pour commencer à apprendre une langue ou organiser un séjour à l'étranger », souligne-t-il. Par rapport aux États-Unis, à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne, le Canada accuse un grand retard dans l'enseignement des langues de cette région, confirme CANMES.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

« L'arabe permet de voyager dans 22 pays sans changer de langue, fait valoir Malika Ech-Chadli, qui enseigne l'arabe à l'UQAM. Au plan grammatical, ce n'est pas très difficile. Quand on connaît un verbe au présent, on en connaît 95 %. Quand on connaît un verbe au passé, on en connaît 95 %. Et il suffit d'ajouter une petite particule au présent pour qu'il devienne un futur. »

BAUME & MERCIER & MOI

© 2005 Baume & Mercier, Inc.

www.baume-and-mercier.com

CAPELAND XL
Montre chronographe automatique en acier

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

3442778

3401434

L'arabe à l'école

MARIE ALLARD

Plus de 1000 enfants apprennent l'arabe à l'école publique, après les heures régulières de cours. C'est la langue la plus populaire du Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) après l'italien.

Le nombre d'élèves – d'ascendance arabe pour la plupart, mais pas tous – qui suivent ces cours financés par le ministère de l'Éducation a rapidement augmenté. Ils n'étaient que 800 participants en 1998-1999, pour atteindre un record de 1200 six ans plus tard.

Les débuts n'ont pourtant pas été faciles : il y a 20 ans, une vive querelle entre parents a éclaté quand il a été question d'implanter des cours d'arabe à l'école primaire Henri-Beaulieu de Saint-Laurent. À l'époque, des parents non arabophones, la directrice de l'école et des professeurs craignaient que l'enseignement de cette langue ne ralentisse les progrès en français des enfants.

Depuis, des études ont démontré que les apprentissages faits dans la langue maternelle peuvent être transférés au français. La possibilité d'inclure des non-arabophones dans les cours – selon les places disponibles – a aussi calmé les tensions. Si bien qu'aujourd'hui, même le collège privé Marie-de-France offre des cours d'arabe en parascolaire.

À Pierrefonds, où l'immigration arabophone est en hausse, l'école Murielle-Dumont offre les cours d'arabe du PELO depuis trois ans. Au départ, « les enseignantes avaient une crainte, dit Viviane Guignerat, la directrice. Elles se disaient, surtout pour les petits de première année : Ce sont des allophones qui viennent apprendre le français à l'école. Est-ce que des cours d'arabe ne vont pas les perturber ? » Après en avoir fait l'essai, elles ont constaté que les cours d'arabe n'avaient aucun effet – ni bon ni mauvais – sur l'apprentissage du français.

Concurrence des mosquées

L'arabe perd néanmoins de son attrait à Murielle-Dumont : il n'y a plus qu'un groupe de 22 élèves cette année, contre trois au départ. Principal hic : qu'ils viennent du Maroc, d'Égypte ou du Liban, les parents souhaitent tous un professeur qui ait le même accent qu'eux, ce que l'école ne peut leur offrir. « Il y a aussi beaucoup de cours donnés aux alentours », fait valoir M^me^ Guignerat.

Les familles, originaires du Maghreb pour la plupart, n'arrivent pas à transmettre leur langue aux enfants. « C'est un problème : les parents parlent souvent français sans s'en rendre compte, dit M. Fennouny. Ils mélangent les deux langues et l'enfant ne capte que le français auquel il est habitué, à l'école et à la télévision. On trouve des familles où les enfants pratiquent bien l'arabe, mais ce n'est pas un très bon pourcentage : 20 % à peu près. »

Le PELO

Créé en 1978, le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) permet aux élèves d'apprendre leur langue maternelle à l'école. Même les enfants qui n'ont pas de liens familiaux avec la langue enseignée peuvent y être admis, s'il y a suffisamment de places disponibles.

L'italien est la langue la plus populaire (3000 élèves en 2005-2006), suivie de l'arabe et de l'espagnol. Plusieurs autres cours sont offerts : algonquin, arménien, bengali, cambodgien, créole, grec, hébreu, hindi, laotien, mandarin, ourdou, portugais, punjabi, tagalog, tamoul, turc et vietnamien. Seules les cinq commissions scolaires de Montréal, la commission scolaire Wilfrid-Laurier et la commission scolaire Harricana offrent le PELO. Le ministère de l'Éducation lui consacre 1,6 million cette année.

ÉLÈVES INSCRITS AUX COURS D'ARABE DU PELO

2004-2005

Commission scolaire de Montréal :	535 élèves
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys :	370 élèves
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île :	270 élèves
Commission scolaire English-Montréal :	30 élèves
Total :	**1205 élèves**

Source : ministère de l'Éducation

هَلْ تَتَكَلَّمُ العَرَبِيَّة ؟ PARLEZ-VOUS ARABE ?

METTENT À L'ARABE

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Ellen Moscoe s'est inscrite au cours d'arabe débutant à l'UQAM. « Je veux travailler comme journaliste au Proche-Orient et pouvoir communiquer avec les gens dans les villages », explique l'étudiante. Geneviève Domingue, Mélissa Couture et Nathalie Doucet sont assises à ses côtés.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

« Comprendre l'arabe permet de regarder une chaîne comme Al-Jazira, où l'information est complètement différente de celle présentée à TVA », dit Ouafae Kerkri, qui suit un cours d'arabe à l'UQAM.

Fuir les menaces à Montréal

MARIE ALLARD

Alors qu'il enseignait à l'Université de Floride, Richard C. Foltz a reçu la visite d'agents du FBI. Ils lui ont demandé d'espionner ses étudiants musulmans. Le professeur de sciences de la religion a aussi senti que les agents voulaient lui faire comprendre qu'ils l'avaient à l'œil.

L'un de ses étudiants, militaire, a déclaré en pleine classe qu'il venait apprendre sur les musulmans… avant d'en tuer beaucoup en Irak. « J'avais de plus en plus de mal à assumer ma tâche », a dit le spécialiste de l'islam au magazine *Affaires universitaires*. Cela l'a poussé à quitter les États-Unis l'an dernier pour venir travailler à l'Université Concordia, à Montréal.

« Je peux réaffirmer que, en gros, je trouve plus facile et plus agréable d'enseigner ces matières au Canada qu'en Floride », a indiqué M. Foltz à *La Presse*. Concordia « est un environnement exceptionnel puisque la population d'étudiants musulmans est la plus élevée que j'aie vue, a-t-il précisé. Dans mes cours sur l'islam, ils forment toujours la majorité. » Cela n'empêche pas le climat d'être serein, selon lui.

« Aux États-Unis, il y a eu contre les études du Proche-Orient une vraie réaction de la part de lobbys financés par des intérêts spéciaux, dans le pays même ou à l'étranger, explique Stefan Winter, professeur d'histoire à l'UQAM et membre du conseil d'administration du comité canadien de la Middle East Studies Association of North America. Ils critiquent vivement tous les spécialistes du Proche-Orient pour avoir sous-estimé les menaces de l'islamisme politique. Ils les accusent ouvertement de ne pas en avoir assez fait pour prévoir les attaques du 11 septembre. »

Ces lobbys veulent qu'on mette fin au financement fédéral des programmes d'études du Proche-Orient. « Les universités sont, selon eux, trop à gauche, trop musulmanes, trop arabes, indique M. Winter. Au Canada, on n'a pas encore vu ce phénomène, heureusement. »

L'arabe est l'une des six langues officielles de l'ONU, avec l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. C'est également la langue officielle de 22 pays. Plus de 200 millions de personnes parlent arabe dans le monde.

Apprendre à lire l'arabe en un mois

MARIE ALLARD

« Wahid, ithnan, thalatha, arbaa, khamsa », répètent les étudiants du cours d'arabe débutant de l'UQAM. Soit un, deux, trois, quatre et cinq. Relativement facile. Puis, les choses se corsent : il faut lire un dialogue écrit en caractères arabes. Geneviève Domingue et Nathalie Doucet déchiffrent sans trop hésiter les lignes, courbes et points, sous le regard éberlué de *La Presse*. Peut-on vraiment apprendre l'arabe en un mois ?

« L'arabe est plus accessible qu'il en a l'air », assure Nathalie, qui ne le parlait pas avant septembre. En quatre cours à peine, « on sait lire et écrire, confirme Malika Ech-Chadli, maître de langues à l'UQAM. On ne comprend pas tout ce qu'on lit, mais on lit ! »

La clientèle de M^me^ Ech-Chadli est surtout québécoise. « Les étudiants sont ouverts, dit-elle. Avec la mondialisation, ils comprennent que parler deux langues, c'est bien, mais trois langues, c'est mieux et quatre langues, c'est encore mieux. »

« J'ai été étonnée de voir qu'autant de Québécois s'inscrivaient aux cours d'arabe, dit Danielle Mansour, étudiante née ici de parents libanais, venue apprendre à lire sa langue maternelle. C'est vraiment le fun ! Ils s'intéressent aux bonnes et belles choses qu'on a à apporter, comme notre langue et notre culture. Pas seulement au négatif. »

« L'arabe ouvre une porte sur une vaste culture, à laquelle nous sommes confrontés tous les jours aux nouvelles », ajoute Érika Duchesne, une étudiante qui compte le parler en faisant du bénévolat.

Après quelques cours, les étudiants peuvent se débrouiller dans la vie de tous les jours. « Avec l'arabe appris à Concordia, l'une de nos étudiantes a pu communiquer avec les enfants dans les camps de réfugiés au Liban », témoigne Walid El Khachab, responsable du programme d'arabe à Concordia.

Avis aux intéressés : la Tunisie offre 20 bourses à des Québécois désireux de suivre des cours intensifs de langue arabe ou un autre programme d'études dans une université du pays. Date limite pour envoyer sa candidature au ministère de l'Éducation du Québec : 1^er^ mars 2007.

LANGUE ARABE
Aimeriez-vous parler arabe ? Répondez sur **www.cyberpresse.ca**

POLITIQUE

Le commissaire de la GRC sur la sellette

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les jours, peut-être même les heures, du commissaire Zaccardelli à la tête de la GRC sont comptés. Les trois partis de l'opposition aux Communes ont exigé du gouvernement Harper le congédiement immédiat du commissaire à la suite de son comportement « inadmissible » dans l'affaire Maher Arar.

Refusant d'agir sur-le-champ, le premier ministre Stephen Harper a néanmoins déclaré qu'il était « inquiet et préoccupé » par les témoignages contradictoires de M. Zaccardelli devant le Comité de la sécurité publique – ceux du 28 septembre et celui d'hier – et qu'il allait rapidement les examiner et prendre une décision.

En septembre dernier, le commissaire a affirmé à huit reprises devant ce comité qu'il savait que son service avait transmis de fausses informations aux autorités américaines en 2002, ce qui avait mené à l'expulsion de Maher Arar en Syrie où il a été emprisonné et torturé. La GRC avait communiqué aux Américains des renseignements selon lesquels M. Arar était lié au mouvement terroriste Al-Qaeda et qu'il était un « extrémiste islamiste ».

Avant-hier, devant le Cercle canadien à Ottawa, et hier, devant le Comité sur la sécurité publique, Giuliano Zaccardelli a contredit ses affirmations du 28 septembre en disant qu'il n'avait eu connaissance de l'envoi de fausses informations aux Américains qu'après avoir lu en 2006 le rapport de la commission d'enquête publique sur l'affaire Arar.

Le commissaire a affirmé hier que son service avait prévenu le FBI en octobre 2002 qu'il n'y avait aucun lien entre M. Arar et Al-Qaeda et aucune raison de le détenir, de l'accuser de crime ou de l'empêcher de rentrer au Canada. Il a cependant ajouté qu'il ne savait pas à l'époque que ses services avaient transmis de fausses informations aux services américains sur M. Arar.

Pourtant, le 28 septembre dernier, le commissaire avait assuré le contraire; il avait affirmé au comité que ses services avaient avisé les Américains en 2002 que les informations transmises par la GRC au sujet des liens de M. Arar avec Al-Qaeda étaient fausses. Il avait même dit qu'il avait tenté vainement de corriger le tir. Il avait aussi témoigné qu'il avait à l'époque prévenu le Solliciteur général de la situation, une affirmation qui a été démentie récemment par l'intéressé, Wayne Easter.

M. Zaccardelli a expliqué hier son « erreur » du mois de septembre en plaidant qu'il n'avait pas eu le temps d'examiner tous les faits à ce moment-là et qu'il n'avait pas lu au complet le rapport du juge Dennis O'Connor sur l'affaire Arar. « J'ai donné les meilleures réponses selon les meilleures connaissances que j'avais des faits à l'époque », s'est défendu le commissaire. Ce dernier semblait particulièrement troublé par la situation, ayant parfois du mal à s'exprimer et répondant en anglais, contrairement à son habitude, aux questions qu'on lui posait en français.

« Je présente des excuses si, d'une manière ou d'une autre, j'ai donné de mauvaises informations lorsque j'ai témoigné pour la première fois », a-t-il déclaré au comité. Le commissaire a plus tard reconnu avoir « clairement fait une erreur ».

Le député bloquiste Serge Ménard, membre du comité, n'a donné aucune crédibilité au témoignage du grand responsable de la GRC.

« Je trouve personnellement inadmissible, lui a-t-il lancé, qu'un officier de police qui apprend que quelqu'un est en prison à cause des erreurs de ses subordonnés ne fasse pas tout ce qu'il peut pour le faire libérer. Je trouve aussi inadmissible que ce fait ne soit pas communiqué au ministre. Et c'est pourquoi je vous demande, si vous êtes un homme d'honneur, votre démission. »

PHOTO FRED CHARTRAND, PRESSE CANADIENNE ©

Le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, s'est notamment fait reprocher hier, devant le Comité de la sécurité publique, de se contredire dans le dossier de Maher Arar. Aux Communes hier, le chef libéral Stéphane Dion, le chef bloquiste Gilles Duceppe et le chef néo-démocrate Jack Layton ont tous les trois exigé son congédiement immédiat.

M. Zaccardelli a répondu en répétant qu'il ne savait d'aucune façon à l'époque que des erreurs avaient été commises par ses subalternes.

Le député libéral Irwin Cotler a pour sa part reproché au commissaire de ne jamais avoir levé le petit doigt pour corriger publiquement, lorsqu'il a su que c'était inexact, l'impression que M. Arar était un terroriste.

Aux Communes hier, le chef libéral Stéphane Dion, le chef bloquiste Gilles Duceppe et le chef néo-démocrate Jack Layton ont tous les trois exigé « le congédiement immédiat » du commissaire Zaccardelli.

Les partis de l'opposition ont également tenté de savoir quel rôle le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a joué dans cette affaire. « Nous devons savoir si le ministre savait que le commissaire de la GRC avait l'intention de changer sa version des faits, a déclaré Mark Holland, le député libéral d'Ajax-Pickering. Quand le ministre a-t-il appris que le commissaire de la GRC avait l'intention de se contredire? Et pourquoi n'a-t-il pas pris lui-même l'initiative de mettre les choses au clair devant les Canadiens? »

Mark Holland estime que le ministre de la Sécurité publique a failli à son devoir et qu'il ne pouvait pas se contenter de faire du commissaire de la GRC son bouc émissaire. « Il doit prendre ses responsabilités », a conclu M. Holland.

M. Day a répondu qu'il n'avait pas été informé que M. Zaccardelli allait changer sa version des faits.

ARAR
Le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, a-t-il été mal compris? Réagissez sur **www.cyberpresse.ca**

Les mensonges du commissaire

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

M. Giuliano Zaccardelli, commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, appelle cela des « imprécisions ». J'appelle ça des mensonges.

Une imprécision, c'est quand on dit: le chat gris. On revient deux mois plus tard et on dit: vous savez, le chat gris, en fait c'est plus... comment dire? Gris pâle.

M. Zaccardelli nous a parlé d'un flamant rose le 28 septembre. Il revient le 5 décembre. Il est maintenant question d'un rhinocéros blanc. Ce n'est pas un problème de précision. C'est un autre animal.

Lequel des deux Zaccardelli est le plus incroyable? Celui qui témoignait hier, ou celui qui témoignait le 28 septembre?

Songez que le 28 septembre, le chef de la police fédérale a dit avoir appris que ses policiers avaient colporté de faux renseignements sur Maher Arar après son expulsion en Syrie. Ça, c'est en 2002.

Hier, le même chef de police disait qu'il n'a su que cette année, en lisant le rapport de la commission d'enquête là-dessus, que ses policiers avaient fait des erreurs.

Serge Ménard et Irwin Cotler lui ont demandé, au mois de septembre, à quel moment il avait acquis la conviction que son corps de police avait transmis par erreur aux Américains des informations selon lesquelles Arar était un extrémiste islamiste lié à Al-Qaeda. Il n'a pas dit: « En lisant le rapport, je viens tout juste de réaliser ça, c'est incroyable! » Non. Il a dit qu'il a appris, quand Arar était en Syrie, que ses agents avaient tenté de corriger des faussetés à son sujet.

Comment dire maintenant qu'il ignorait ces erreurs jusqu'à cette année?

C'est d'autant plus incroyable qu'on touche ici au cœur même du scandale de l'affaire Arar: la transmission de renseignements faux sur un citoyen canadien et le défaut d'y remédier.

////////////////////////////

C'est le 26 septembre 2002 que Maher Arar, ingénieur, citoyen canadien et syrien, est arrêté à New York, en transit vers le Canada. Il est détenu par le FBI sur la base d'informations contenues dans une banque de données de la GRC le décrivant comme lié à Al-Qaeda. Au bout de neuf jours, Arar est envoyé en Syrie par les Américains, où il sera détenu et torturé pendant un an. Il revient au Canada en 2003 et ne sera accusé de rien, nulle part. Paul Martin déclenche une enquête publique.

Le rapport du juge Dennis O'Connor sort le 18 septembre 2006.

Après 10 jours de silence, le 28 septembre 2006, le commissaire Zaccardelli se présente devant un comité de la Chambre des communes. Il a amplement eu le temps de lire et d'analyser le rapport. Il présente ses excuses sincères à Maher Arar et sa famille. Il dit avoir découvert « après que M. Arar eut été emprisonné » (2002) que ses enquêteurs étaient entrés en contact avec les Américains pour « tenter de corriger ce qui a été décrit comme une information fausse et trompeuse », c'est-à-dire qu'Arar est un présumé terroriste.

Question de Serge Ménard: M. Zaccardelli, comme chef de police, qu'avez-vous fait pour sortir ce citoyen, une fois que vous avez acquis la conviction qu'il était emprisonné dans un endroit infect sans raison?

Il n'a pas vraiment répondu. En vérité, il n'a rien fait. Ni déclaration publique ni alerte à un ministre. Voilà la terrible vérité. Aucune action sérieuse de réparation de sa part. Trois ministres l'ont confirmé. Pourtant, il a dit qu'il savait! Ça demande des explications. Des précisions!

Revoici donc M. Zacardelli devant ce comité de la Chambre hier, pour dire que les erreurs décrivant Arar comme un proche d'Al-Qaeda, il les a apprises en lisant le rapport O'Connor.

Serait-il donc incompétent ou sot ? Non. Je crois qu'il savait. Je crois qu'il ment là-dessus pour cacher l'autre vérité: il a fait corps avec sa GRC pendant la tempête (2002-2003). Peut-être en croyant que malgré tout Arar n'est pas un pur innocent, même s'il n'arrivait pas à avoir une preuve. Peut-être en croyant qu'on ne saurait jamais vraiment par quelle faute de ses policiers Maher Arar avait abouti dans un pays tortionnaire. Après tout, c'était une décision américaine, non? Et puis tout finirait bien par s'évanouir dans le brouillard médiatique et on se lasserait de ce malheureux Arar.

Mais il y a eu cette enquête. Et malgré ses états de service impressionnants, il ne reste plus grand monde pour croire le commissaire. Il lui manque donc l'essentiel pour occuper cette haute fonction: la confiance du public.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Les gros sabots de la CSDM

Il pleut. Une pluie drue qui tombe sur la ville et sur le moral. Pas un temps à mettre un chien dehors.

Pourtant, le gymnase de l'école secondaire Saint-Louis, dans le Mile End, est plein à craquer. Un mardi soir, fin novembre. Des parents protestent contre la décision de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) de déménager leur école à Jeanne-Mance, une polyvalente du Plateau à la réputation sulfureuse.

Deux solutions sont sur la table : déménager Saint-Louis au grand complet ou uniquement la première et la deuxième secondaires. Les deux déplaisent souverainement. Les parents aiment leur école. Pas question d'y toucher.

Si Saint-Louis est menacée, c'est paradoxalement à cause de son succès. Cette petite école de 353 élèves, qui a longtemps traîné une image de médiocrité, s'est prise en main. En 2004, elle a créé un programme d'art dramatique complet, de l'interprétation à la production.

Rien d'élitiste. Saint-Louis n'entretient pas la névrose de la performance à tout prix. L'école est ouverte à tous les élèves intéressés par le théâtre.

Et ça marche. Saint-Louis est sortie de la dèche. Le bouche à oreille a fait son œuvre. Environ 150 jeunes de plus pourraient être admis si l'école pouvait les accueillir. Mais elle ne peut pas. Avec ses 353 élèves, elle fonctionne à pleine capacité.

La CSDM veut à tout prix tabler sur cette réussite. Depuis quelques années, elle en arrache. Tout concourt à lui faire perdre des élèves : l'exode des familles vers la banlieue, la fuite vers le privé, la baisse démographique.

Et le déclin est important. En 2001, 76 000 élèves fréquentaient une école de la CSDM. En 2008, ce nombre tombera sous la barre des 70 000. C'est une chute d'environ 1000 élèves par année, soit l'équivalent d'une école secondaire. La saignée est énorme.

L'école privée lui chipe une partie de sa clientèle. En 2004, 24,7 % des élèves qui habitent le territoire de la commission scolaire fréquentaient une école privée. En 2009, cette part grimpera à 26 %.

Pas étonnant que la CSDM se frotte les mains devant le succès de Saint-Louis. C'est la preuve qu'une bonne école publique peut rivaliser avec le privé.

Mais la CSDM s'y prend mal. Elle débarque dans ce dossier avec ses gros sabots. Jeanne-Mance a de la place pour accueillir Saint-Louis, plaide la commissaire Louise Mainville, qui a défendu le dossier devant les parents. Sauf que le déménagement est une aberration. Sant-Louis risque d'y perdre son âme. Pas étonnant que les parents se révoltent et menacent de se tourner vers le privé.

////////////////////////

Devant le tollé, Louise Mainville s'est rangée du côté des parents. Mais c'est le conseil des commissaires qui va sceller le sort de Saint-Louis lors de sa réunion du 20 décembre. Et même si M^me^ Mainville a l'oreille de la présidente de la CSDM, elle ne représente qu'un vote sur 21.

« Ça fait deux fois que je me retrouve dans une école de la CSDM qui va bien et qu'on menace de fermer. Est-ce qu'il y a quelque chose que je ne comprends pas ? Voulez-vous pousser les parents vers le privé ? »

Alors les parents se méfient. Pauline Legros a fouillé dans les vieilles boîtes de carton rangées dans son sous-sol. Elle en a extirpé la banderole qu'elle a fabriquée en 1996 pour sauver l'école primaire de son enfant, Saint-Louis-de-Gonzague. L'ancêtre de la CSDM, la CECM, voulait la fermer. Raison : réaliser des économies en fermant les écoles trop petites.

Un autre parent, Michel Pauzé, s'est insurgé. Lui aussi se méfie des belles paroles de M^me^ Mainville. Et lui aussi s'est battu pour que l'école primaire de son fils ne soit pas charcutée. C'était en 2004.

« Ça fait deux fois que je me retrouve dans une école de la CSDM qui va bien et qu'on menace de fermer, a-t-il lancé au micro. Est-ce qu'il y a quelque chose que je ne comprends pas ? Voulez-vous pousser les parents vers le privé ? »

////////////////////////

Si M^me^ Mainville a fait une croix sur Jeanne-Mance, elle n'a pas renoncé à l'idée de déménager Saint-Louis dans des locaux plus grands. Le hic, c'est que la CSDM a déjà fait le tour de ses bâtiments. Conclusion, il n'y a qu'une solution : Jeanne-Mance.

M^me^ Mainville n'en démord pas, elle veut ab-so-lu-ment augmenter le nombre d'élèves à 500 afin de leur offrir « une carte d'options complète », ce qui n'est pas possible si l'école a moins d'un demi-millier d'élèves.

Et si les parents n'en veulent pas de cette foutue carte d'options avec ses cours d'espagnol, de plein air ou de communications, pourquoi ne pas les écouter ? Pourquoi cette obstination aveugle de bureaucrate ?

À trop vouloir miser sur le succès de Saint-Louis, la CSDM risque de tout bousiller et de jeter les parents dans les bras du privé.

Ce soir, des parents de Saint-Louis vont envahir le conseil des commissaires. Ils ont une chose à leur dire : laissez notre école tranquille.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse : michele.ouimet@lapresse.ca

Une lettre antiréforme signée par des profs ne pourra pas circuler

MARIE ALLARD

Les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île sont empêchés de donner leur opinion sur la réforme aux parents. La direction leur a envoyé une note de service les avertissant qu'ils s'exposent à des sanctions s'ils distribuent une lettre soulignant les « résultats catastrophiques » de la réforme.

« Il faut dénoncer l'attitude de la Commission scolaire, qui agit dans ce dossier comme dans tous les autres en faisant taire son personnel », a dit hier Luc Ferland, président du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île. Imprimée à 35 000 exemplaires, la lettre du syndicat propose une solution : le retour de l'enseignement et de l'évaluation systématiques des connaissances.

Pour éviter « que les élèves servent d'intermédiaire », le syndicat conseillait aux profs de donner la lettre au cours des rencontres avec les parents. Cela leur a été refusé, à moins de le faire du seuil des écoles. « Nous ne pouvons pas être dedans et dehors en même temps », s'est plaint M. Ferland.

« Pour nous, c'est clair que c'est une position syndicale et nous ne les commentons jamais, a indiqué Christiane St-Onge, secrétaire générale de la Commission scolaire. On a nos positions, ils ont les leurs. »

Il est à noter que « d'importantes propositions » concernant la réforme ont été soumises lundi au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, par la Centrale des syndicats du Québec et la Fédération des syndicats de l'enseignement. Ces propositions, visant à « relancer la réforme », seront rendues publiques ce matin.

PRÉCISION

En page A2 de notre numéro d'hier, nous avons erronément présenté un des adjoints de Stéphane Dion, Marcel Massé, comme un « ancien ministre conservateur sous Brian Mulroney ». Il s'agit d'une confusion avec Marcel Masse, qui fut ministre sous Mulroney de 1986 à 1988 puis de 1991 à 1993. Marcel Massé, lui, a notamment été président du Conseil du Trésor dans le gouvernement Chrétien en 1996, et a pris sa retraite politique en 1999.

POLITIQUE

Baisse d'impôts pour 370 000 couples de retraités

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest donne un peu de répit à des contribuables retraités. Près de 370 000 couples âgés auront droit à une baisse d'impôts de 286 $ en moyenne par année.

Québec a décidé de permettre à ces couples de fractionner leurs revenus de retraite afin de payer moins d'impôt. Il imite Ottawa qui, le 31 octobre, a mis en place cette mesure pour atténuer l'impact de sa décision d'imposer les fiducies de revenu.

Le ministre des Finances, Michel Audet, s'est félicité hier de réduire les impôts des retraités de 106 millions de dollars par année. Mais ni les personnes âgées vivant seules ni les conjoints ayant des revenus de retraite à peu près égaux n'auront droit à un allègement fiscal équivalent de la part de Québec.

La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Théberge, juge que son gouvernement veut surtout donner un coup de pouce aux couples dont un seul conjoint subvient aux besoins du ménage. « Aujourd'hui, on est dans la dernière vague où plusieurs femmes arrivent à l'âge de la retraite sans avoir travaillé, ou très peu, ont peu de régimes de retraite, peu d'argent de côté », a-t-elle affirmé.

En vertu de la mesure annoncée par Québec, un homme qui, par exemple, bénéficie de revenus de retraite de 30 000 $, mais dont la conjointe n'en a aucun, pourra partager avec celle-ci jusqu'à 50 % de cette somme aux fins de l'impôt.

Chaque conjoint déclarera donc 15 000 $ au fisc québécois. Le couple paiera 3862 $ d'impôt à Québec, comparativement à 4535 $ à l'heure actuelle. Son fardeau fiscal sera allégé de 673 $. Un couple qui se partage de la même façon 50 000 $ en revenus de retraite épargnera 828 $ en impôt.

Michel Audet s'est targué d'offrir des baisses d'impôt totales de 800 millions en 2007. Le Parti libéral avait promis d'alléger le fardeau fiscal des contribuables de 1 milliard par année pendant cinq ans. « On ne refera pas tout l'historique pour savoir pourquoi on n'a pas pu en faire plus dans les premières années. Mais plus le temps passe, plus on a repris en main les finances publiques, plus on est capable de s'approcher de notre objectif », a-t-il expliqué.

Le critique péquiste en matière de finances, François Legault, a cité l'Institut économique de Montréal pour répliquer au ministre. « Après trois ans, on devrait être rendus à 3 milliards de baisses d'impôts mais, selon l'Institut économique, on est seulement à 626 millions », a-t-il lancé.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Le ministre des Finances, Michel Audet.

PORT MÉTHANIER RABASKA

Une alliance provinciale réclame un moratoire

BRUNO BISSON

Une nouvelle alliance provinciale réclame un moratoire sur tout projet d'implantation industrielle ou de construction résidentielle qui ferait en sorte que des habitations se retrouvent dans le périmètre d'impact d'un accident technologique, comme un incendie ou une explosion de produits d'essence.

Au moment où débutent les consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de port méthanier Rabaska, à Lévis, en banlieue de Québec, cette Alliance pour une gestion des interfaces industrielles et résidentielles responsable (AGIIRR) recommande la création d'un nouveau cadre réglementaire afin d'éviter que des personnes soient exposées aux risques d'accidents industriels majeurs.

Créée à Montréal par l'organisme sociocommunautaire Solidarité Mercier-Est, qui a mené la bataille contre la construction de grands réservoirs de produits pétroliers dans l'Est, l'AGIIRR a récemment obtenu l'adhésion de plusieurs groupes locaux qui s'opposent à la construction du projet Rabaska.

Selon un porte-parole de l'alliance, Patrick Malboeuf, « les citoyens et les groupes qui luttent contre le projet Rabaska étaient contents de rencontrer d'autres organismes qui sont confrontés au même problème qu'eux. Personne au Québec ne devrait être contraint de vivre près d'une usine ou d'un dépôt de produits chimiques qui peuvent représenter un risque pour sa sécurité ou celle de sa famille ».

Dans un rapport rendu public en mai dernier, le BAPE en venait à des conclusions semblables dans son analyse du projet d'expansion de la firme montréalaise Canterm, une filiale de la multinationale du pétrole Olco, qui souhaitait construire une vingtaine de gros réservoirs pour doubler sa capacité de stockage actuelle, à Montréal-Est.

Bien que les lots sur lesquels ils devaient être construits soient tous situés en zone industrielle, ces réservoirs auraient quand même été construits près de zones habitées. Or, en cas d'explosion, des centaines de résidants de ces secteurs seraient exposés aux impacts. De telles explosions feraient voler en éclats les vitres des résidences rapprochées, en plus de causer des brûlures au second degré à ceux qui se trouveraient à l'extérieur des maisons, jusqu'à une centaine de mètres du point d'origine.

Pour cette raison, le BAPE estimait que la construction de réservoirs à cet endroit « n'était pas appropriée » et recommandait « qu'aucune résidence ne se trouve à l'intérieur du rayon d'impact du pire scénario d'accident technologique » étudié par Canterm. Enfin, le BAPE recommandait au gouvernement du Québec d'établir des critères pour guider les municipalités dans leur choix d'aménagement, afin de prévenir les risques d'exposition des populations.

Depuis cinq ans

Dans la région de la Vieille Capitale, le projet Rabaska sème la controverse depuis maintenant cinq ans. Il s'agit d'un projet industriel majeur prévoyant la construction dans le fleuve d'une jetée de 500 mètres pouvant recevoir des navires méthaniers transportant jusqu'à 160 000 mètres cubes de gaz naturel liquéfié (GNL). Le gaz transféré aux installations de Rabaska serait acheminé par des conduites souterraines d'environ 1,3 kilomètre de long vers des installations de traitement construites sur la terre ferme dans le territoire de la municipalité de Lévis. Une fois traité, le gaz serait acheminé par gazoduc à 42 kilomètres de là, au terminal interprovincial de Saint-Nicolas.

La société en commandite Rabaska, formée par Gaz Métropolitain, la société Gaz de France et la firme spécialisée Enbridge, estime que les risques d'incendie, d'explosion ou de déversement seraient fort réduits, en raison de la nature même du GNL, qui n'a pas la même inflammabilité que l'essence, et des mesures de sécurité éprouvées qui sont déjà prévues au projet.

SONDAGE CROP-EXPRESS/*LA PRESSE*

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

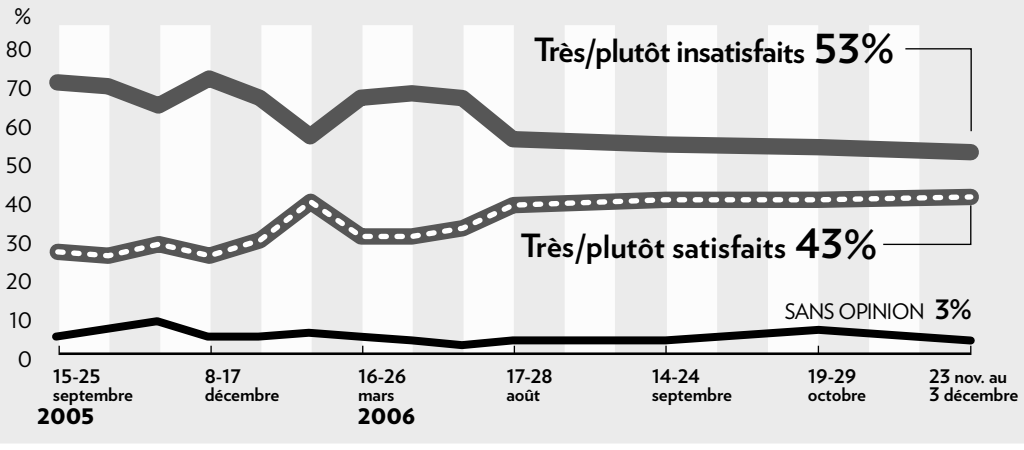

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC

(Après répartition CROP)

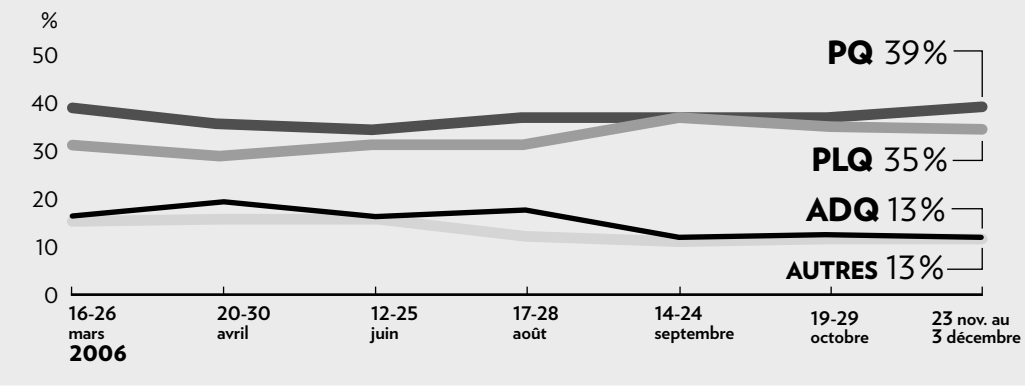

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU FÉDÉRAL

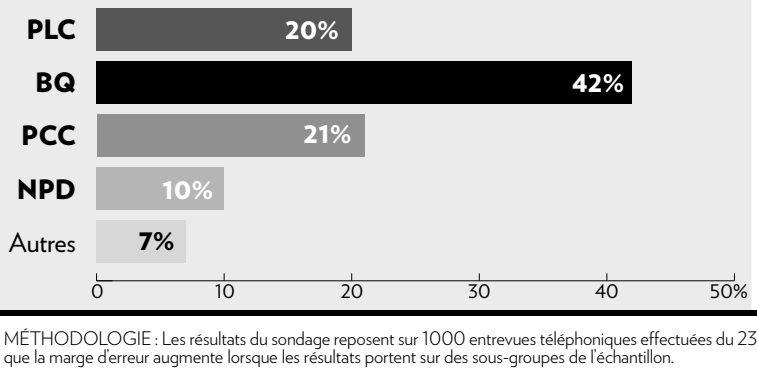

ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA RECONNAISSANCE DE LA NATION QUÉBÉCOISE

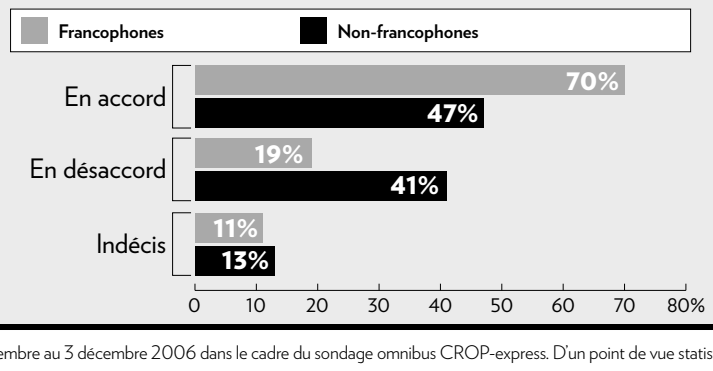

INTENTIONS DE VOTE SUR LA SOUVERAINETÉ-PARTENARIAT

(Après répartition CROP)

OUI	**48%**
NON	**52%**

Le mécontentement diminue

Les libéraux du Québec ne parviennent pas à gagner des appuis dans les intentions de vote

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le mécontentement à l'égard du gouvernement Charest diminue, mais le Parti libéral du Québec ne parvient pas à gagner des appuis dans les intentions de vote. Aiguillonnés par le récent débat sur la « nation québécoise », le Parti québécois, le Bloc et même l'option souverainiste gagnent du terrain.

C'est la conclusion à laquelle en arrive la maison CROP dans son plus récent sondage, une enquête menée auprès de 1000 Québécois du 23 novembre au 3 décembre derniers. Cette enquête omnibus, dont *La Presse* et *Le Soleil* publient le volet politique, est précise à trois points près.

Libéraux et péquistes étaient au même niveau en septembre dernier, à 37 % des intentions de vote. Depuis, les libéraux ont perdu deux points, et le PQ a grimpé d'autant, ce qui donne au parti d'André Boisclair une avance de quatre points, à 39 % contre 35 %. Par rapport à octobre, le PQ grimpe de deux points et les libéraux descendent d'un point. L'ADQ à 13 % reste à son niveau d'octobre, les verts descendent de deux points et Québec Solidaire augmente de un, après que CROP eut réparti les 13 % d'indécis selon l'intention de vote référendaire.

Dans l'électorat francophone, le PQ augmente d'un point, à 47 %, les libéraux augmentent de deux points à 27 % et l'ADQ baisse d'un cran à 14 %.

Par rapport à octobre, les libéraux perdent quatre points dans la région métropolitaine à 35 %, et deux à Québec, mais grimpent de quatre points ailleurs en région à 32 % de suffrages. Le PQ gagne un point à Montréal à 38 %, mais le PLQ augmente d'un point à 23 %, tandis que le PQ grimpe de deux à 40 %.

Pour Claude Gauthier, de CROP, une élection la semaine dernière aurait débouché sur une « nette victoire du PQ ».

En revanche, le mécontentement à l'endroit du gouvernement Charest continue de diminuer, « très lentement » observe M. Gauthier. Désormais 43 % des Québécois se disent « très ou plutôt satisfaits » du gouvernement québécois, deux points de plus qu'il y a un mois, une remontée de plus de 10 % par rapport au printemps 2006. Inversement, les « insatisfaits » diminuent d'un point, à 53 %, une réduction constante depuis mars dernier, qui semble toutefois marquer le pas depuis l'automne – on comptait 57 % d'insatisfaits en août. Les francophones surtout restent insatisfaits à 57 %, et la population active de 35 à 54 ans mécontente à 58 %.

L'analyste observe que toute l'enquête fut menée en plein débat sur la reconnaissance du Québec comme « nation » aux Communes, puis à l'Assemblée nationale, et que le camp souverainiste paraît avoir profité de cette controverse pourtant lancée par Michael Ignatieff et Stephen Harper.

Les Québécois approuvent clairement la motion adoptée aux Communes, à 66 % d'appui contre 23 % d'opposants. Chez les francophones l'appui est plus net encore à 70 % contre 19 %. Les péquistes étaient favorables à 77 % à la résolution, suivi par les adéquistes à 71 % et les libéraux à 61 %.

Duceppe monte, Harper descend

Selon M. Gauthier, il est possible que la controverse soulevée au Canada anglais par la motion de Stephen Harper sur la « nation québécoise » ait eu un ressac au Québec. Car au même moment l'option souverainiste grimpait de trois points : 48 % des Québécois auraient voté oui si on leur avait soumis la question de 1995, sur la souveraineté-partenariat, le score le plus élevé depuis janvier 2006. Quand on leur demande s'ils sont généralement « favorables » à la souveraineté du Québec, les répondants disent oui à 51 %, et à 57 % chez les francophones.

L'enquête venait de se terminer quand Stéphane Dion est devenu chef des libéraux fédéraux. Même avant le congrès à la direction du parti, les libéraux fédéraux recueillaient 20 % d'appuis au Québec, un point de moins que leurs résultats le mois précédent et aux élections de janvier 2006, après répartition proportionnelle des 14 % d'indécis. C'est la chute pour le Parti conservateur avec 21 % des intentions de vote, quatre points de moins que son résultat des élections, et une chute de trois points par rapport au sondage CROP d'octobre.

Avec 42 % d'intentions de vote au Québec, le Bloc retrouve son score des dernières élections et surtout grimpe de six points par rapport à octobre. Depuis la précédente enquête, le NPD a reculé de deux points à 10 %, les autres partis, essentiellement les Verts, obtiennent 7 % des suffrages. Chez les francophones, le Bloc récolte 48 % des intentions contre 22 % aux conservateurs et un maigre résultat de 16 % aux libéraux fédéraux.

Québec demeure un château fort pour Stephen Harper. Son parti y récolte 44 % des intentions de vote, une montée de six points depuis octobre, le BQ a 29 % d'appuis à Québec et le PLC seulement 13 %. Les bloquistes sont en avance à Montréal, à 38 % contre 26 % aux libéraux et 15 % aux conservateurs. En région, le Bloc domine avec 49 % des intentions, contre 23 % aux conservateurs et 16 % aux libéraux fédéraux.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-12-05

Astro — Jour 26 - Mois JANVIER - Année 11 - Signe BÉLIER

Banco — 02 04 06 07 09 12 13 20 22 23 / 27 34 37 42 50 51 56 59 62 65

La Quotidienne — 3 296 / 4 0323

Extra 9452961* *décomposable dans les deux sens

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTTO 6/49

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

Toyota HIGHLANDER hybride* — Célébration 2007

Résultat du : 2006-12-05 — 683A187 (non décomposables)

*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.

2006-12-01 : 667B895 — 2006-12-02 : 189E309 — 2006-12-03 : 669E460 — 2006-12-04 : 614F235

Un *Toyota HIGHLANDER hybride* par jour, du 1er au 31 décembre.

MILLER THOMSON POULIOT

Avocats, agents de brevets et de marques de commerce

millerthomsonpouliot.com

514.875.5210

3431269A 3431682

LES BEAUX Noëls

CONTEMPORAINE

LE PULL SCINTILLANT TRANSPARENT 29.95
Fine maille de lurex stretch pour un pull de fête parfait avec son encolure V très dégagée, légèrement plissée. Noir, blanc, sable, choco. P.m.g.tg.

LA BLOUSE DENTELLE VICTORIENNE 29.95
Une blouse sans manches deux dans une avec sa cami intégrée. Dentelle de nylon qui donne de beaux reflets lustrés. Petit col mao et épaules bordés dentelle frison. Ivoire ou noir. P.m.g.tg.

LA BLOUSE FILET BOUDOIR 49.95
Une exclusivité Contemporaine. Une blouse en filet de nylon stretch transparent avec insertion de rubans fantaisie et de losanges. Taille frison, manches 3/4. Cami intégrée. Noir. P.m.g.tg.

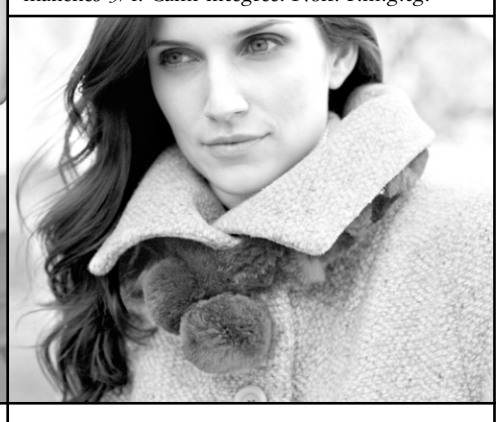

LE COL-FOULARD EN LAPIN 15.99
Une bande comme un collier terminé par deux gros pompons, qui s'attache par degré à la longueur désirée. Beige, noir, choco, olive, sarcelle, orange, framboise, rose. Rég. 20.00

Consultez notre catalogue idées-cadeaux de Noël maintenant en ligne

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3441919A

MÉTHODOLOGIE : Les résultats du sondage reposent sur 1000 entrevues téléphoniques effectuées du 23 novembre au 3 décembre 2006 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

SANTÉ

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Les personnes cardiaques qui arrivent aux urgences après un infarctus ne sont pas traitées assez rapidement au Québec.

Retards aux urgences en cardiologie

MATHIEU PERREAULT

Les personnes cardiaques qui arrivent aux urgences québécoises après un infarctus ne sont pas traitées assez rapidement, selon une nouvelle étude publiée dans le *Journal de l'association médicale canadienne*. Entre la moitié et les deux tiers des patients attendent trop longtemps, par rapport aux normes, avant de recevoir des médicaments ou une angioplastie. Ce taux de retard dépasse 90 % pour les patients qui doivent être transférés d'un hôpital à l'autre.

L'étude n'a pas détecté d'impact de ces délais sur le taux de mortalité. Mais d'autres études ont trouvé que la mortalité augmente de 1 % pour chaque heure d'attente (les délais québécois sont en moyenne de 20 minutes de plus que la norme), les dommages permanents au cœur augmentant aussi.

Les délais sont semblables à ce qui se passe aux États-Unis. Mais en Europe c'est mieux, particulièrement pour les médicaments. En Grande-Bretagne, seulement 17 % des patients traités avec des médicaments attendent trop longtemps. Les angioplasties (l'introduction d'un ballon qu'on gonfle dans l'artère bouchée pour la débloquer) ne sont prodiguées en retard que dans de 40 à 50 % des cas.

Les normes veulent que les médicaments soient administrés 30 minutes après l'arrivée aux urgences, et que l'angioplastie soit faite 90 minutes après l'arrivée. « Les normes pour les angioplasties sont un peu plus serrées depuis 2004 », explique l'auteure principale de l'étude, la cardiologue Thao Huynh, de l'Université McGill. « Nous voulions vérifier si les normes sont très différentes de la pratique. Il semble que ce soit le cas. Nous avons utilisé des données de 2003, mais je ne crois pas que la situation se soit améliorée depuis. »

Les délais sont particulièrement problématiques pour les transferts, qui surviennent quand un patient se présente à un hôpital ne faisant pas d'angioplastie. Le transfert est automatique par précaution. Près de 20 % des cas nécessitent des transferts, et le délai moyen était alors de 142 minutes, 52 minutes de plus que la norme.

Selon le Dr Huynh, l'absence d'augmentation de la mortalité s'explique par le fait que l'étude n'était pas conçue pour en détecter une, vu la faible taille de l'échantillon (1100 patients). Mais le danger est bien documenté par d'autres études, selon elle.

Pour réduire les délais, les coauteurs suggèrent de faciliter les relations entre urgentologues et cardiologues, d'améliorer les transferts, d'administrer plus souvent des médicaments de manière préventive, même si une angioplastie est prévue, et d'accélérer la détection des infarctus. Selon le Dr Huynh, le ministère de la Santé a commencé à noter les délais en cardiologie d'urgence dans les hôpitaux de la province.

Croissance moins rapide des dépenses de santé

ANDRÉ NOËL

La population vieillissant, les dépenses en santé explosent au Canada. Vrai ou faux? Faux, s'il l'on en croit le dernier rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Ces dépenses augmentent, mais à un rythme moins soutenu que par le passé.

En 2006, le taux de croissance sera de 5,8 %. C'est moins que l'année dernière (6,4 %) et encore moins que la moyenne de 2000 à 2004 (7,8 %). Les dépenses totales atteindront 148 milliards de dollars au pays, cette année. C'est là l'élément nouveau qui a le plus intéressé Glenda Yeates, présidente directrice générale de l'ICIS. « La croissance commence à être un peu inférieure à ce qu'elle était, a-t-elle dit au cours d'un entretien. Ces chiffres sont très importants. Il sera intéressant de noter si cela représente une tendance durable, si cela (la croissance) va se stabiliser. »

Le rapport démolit un autre mythe. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le vieillissement de la population ne semble pas être la cause la plus importante de l'augmentation des coûts. Les personnes âgées « consomment » bel et bien plus de soins que le reste de la population, mais « la proportion des dépenses qui leur est attribuée n'a presque pas changé depuis 1998 », souligne Mme Yeates.

Les hôpitaux continuent d'absorber la plus grande partie des dépenses de la santé, soit environ 30 % du total, mais il s'agit là d'une proportion qui n'a cessé de baisser depuis 30 ans. Les dépenses qui leur sont consacrées vont augmenter de 4,8 % cette année, moins que les dépenses consacrées aux médicaments (6,9 %) et aux médecins (7,1 %).

Le Canada se classe cinquième parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est des dépenses de santé par habitant. Ces coûts sont beaucoup moins élevés ici (4500 $ par personne) qu'aux États-Unis (6102 $).

LA SÉCURITÉ DE LA TRACTION INTÉGRALE À UN PRIX AUSSI BAS,
ÇA C'EST VRAIMENT UN CADEAU

Impreza 2.5i 2007
Traction intégrale symétrique à prise constante de Subaru

Équipement de série
- Moteur SUBARU BOXER de 2,5 L à quatre cylindres opposés horizontalement
- 173 ch, couple de 166 lb-pi
- Transmission manuelle à 5 rapports (5MT) ou transmission automatique à contrôle électronique direct à 4 rapports (4EAT) en option
- Roues de 16 po avec jantes en alliage d'aluminium
- Chaîne audio AM/FM/lecteur CD, 4 haut-parleurs
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS avec distribution électronique de la force de freinage (EBD)
- **Et plus encore...**

IMPREZA BERLINE
LOUEZ À PARTIR DE
259 $* taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

IMPREZA FAMILIALE SPORT
LOUEZ À PARTIR DE
269 $** taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

Forester 2.5X 2007
LOUEZ À PARTIR DE
319 $*** taxes en sus
TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
Médaillé véhicule sécuritaire de l'année 2007 par le IIHS (www.iihs.org).

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU AUTO CENTRE MONTREAL
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JERÔME
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

www.subaru.ca | Traction intégrale SUBARU

3446418A

* Pour le modèle Impreza 2.5i berline 2007 5 vitesses (7F1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 786,55 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Impreza 2.5i sport familiale 2007 5 vitesses (7G1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 797,95 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Forester 2.5X 2007 5 vitesses (7J1XO) ; paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 412,80 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 854,92 $, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2006.

SANTÉ

COHORTE DE DIPLÔMÉS EN MÉDECINE SACRIFIÉE

Les spécialistes sont prêts à prendre le risque

ÉMILIE CÔTÉ

Pour défendre sa cause jusqu'au bout, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) ira jusqu'à priver 650 étudiants en médecine de leur diplôme au printemps. « Certainement qu'on est prêt à prendre le risque que la cohorte soit perdue », a affirmé hier son président, le Dr Gaétan Barrette.

Ces propos font craindre le pire aux futurs médecins. « Ça m'inquiète encore plus. Déjà que nos étudiants ont très peur, a dit à *La Presse* Mathieu Dufour, président de la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ). À l'Université de Montréal, ça fait déjà quatre semaines que certains étudiants n'ont pas de stage. »

Comme date butoir, certains parlent du 15 décembre, d'autres du 31 décembre. Mais il faudra voir les ordonnances que rendra, s'il y a lieu, le Conseil des services essentiels (CSE). Les audiences publiques entre la FMSQ et le gouvernement se sont terminées hier. Une décision pourrait suivre d'ici la fin de la semaine. Hier, le CSE ne pouvait confirmer si le délai habituel de 24 à 48 heures allait être respecté. « Ce sera dans les meilleurs délais. Il y a eu plusieurs jours d'audiences et beaucoup de documents ont été déposés », indiquait-on.

Mais déjà, la FMSQ compte contester les éventuelles ordonnances du CSE, de même que son impartialité, devant la Cour supérieure du Québec.

Le CSE peut accorder des ordonnances en fonction des pouvoirs que lui confère la loi 37, loi d'exception imposée en juin aux médecins spécialistes. Dès la première journée d'audience publique, jeudi dernier, la FMSQ a déposé une requête pour remettre en question l'impartialité du CSE, plaidant que ses membres sont payés et nommés par Québec. Le Conseil a toutefois « pris sous réserve les observations des parties » et a décidé d'en « traiter dans sa décision », a expliqué Céline Jacob, attachée de presse du CSE.

Même si la FMSQ s'adressait à la Cour supérieure du Québec, ses membres devront respecter les ordonnances du CSE, indique le Dr Barrette. Quel message adresserait-il alors à ses membres? « Je ne veux pas m'avancer sur la position que je vais prendre », a-t-il dit à *La Presse*, hier soir. Pourtant, il affirmait en matinée : « Si le CSE nous force à retourner à l'enseignement, imaginez quel enseignement ça va être. »

« Si le CSE nous force à retourner à l'enseignement, imaginez quel enseignement ça va être. »
– Le président de la FMSQ, Gaétan Barrette

Les déclarations du Dr Barrette inquiètent la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ). « Plus de 75 % des étudiants de troisième et quatrième années n'ont pas de stage clinique, indique le président Mathieu Dufour. Même si les stages reprennent... Seront-ils de qualité ? »

Lors des audiences publiques, la FMEQ, de même que des représentants du Ministère, ont dit craindre que les 650 étudiants en médecine de quatrième année ne puissent être diplômés au printemps. Faute d'avoir fait certains stages obligatoires, ils ne pourront en effet passer l'examen national du Conseil médical du Canada. La semaine dernière, trois universités ont suspendu les stages d'externat. « Les quatre semaines perdues sont rattrapables. Mais les quatre semaines qui s'engagent sont à risque », a fait valoir lundi le Dr Michel Bureau, directeur général des services de santé et des médecines universitaires au ministère de la Santé.

« Le risque existe, concède le Dr Gaétan Barrette. On ne veut pas se rendre là, mais on nous pousse dans cette direction-là. »

Pour l'instant, le boycottage de l'enseignement et de certaines tâches médico-administratives est le seul moyen de pression exercé par les médecins spécialistes. Mais des obstétriciens-gynécologues menacent de ne plus faire d'accouchements. Pas tous, précise le Dr Barrette. « Il y a des omnipraticiens et des chirurgiens généraux, ajoute-t-il. Le service va se donner quand même. »

Avant de s'asseoir devant un médiateur et de cesser les moyens de pression, la FMSQ demande un « rattrapage salarial » et « un engagement moral » de la part du ministère de la Santé. La semaine dernière, Québec a refusé sa contre-proposition. « Nous demandons au minimum de maintenir les écarts avec les autres provinces, explique le Dr Barrette. Mais le gouvernement n'est pas en mode négociation. Il est en mode "c'est à prendre ou à laisser". »

À l'heure actuelle, le dialogue est au point mort entre Québec et la FMSQ.

Selon le ministre Couillard, le temps presse. « On est prêt à enlever la loi 37, si certaines conditions sont remplies, et elles ne sont pas difficiles à remplir. Le temps passe et on ne voit pas d'ouverture. Je le regrette », a-t-il déclaré lundi.

Avec la collaboration de Katia Gagnon

MILLER THOMSON POULIOT
Avocats, agents de brevets et de marques de commerce
millerthomsonpouliot.com
514.875.5210
3431269A 3431684

Le vin sous un autre jour
RIEDEL
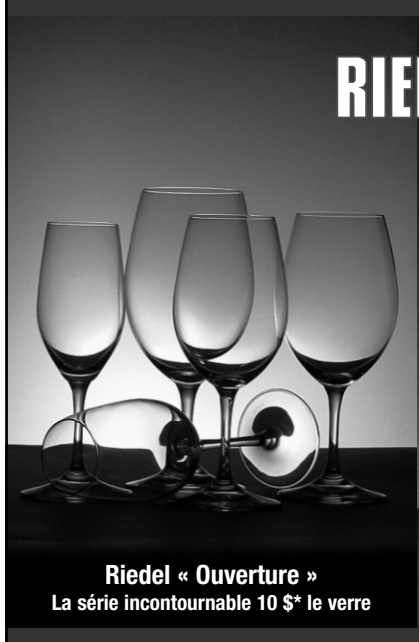
Riedel « Ouverture »
La série incontournable 10 $* le verre
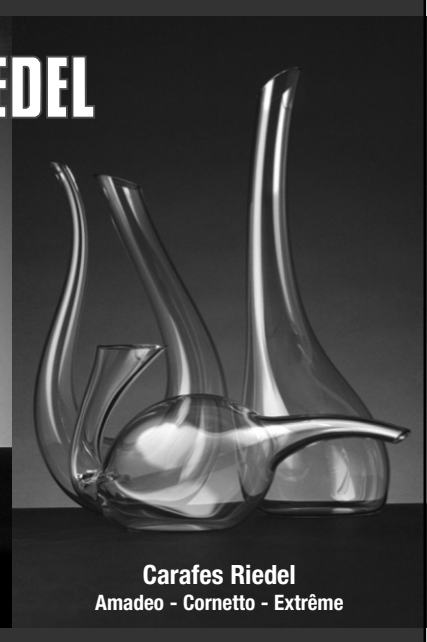
Carafes Riedel
Amadeo - Cornetto - Extrême
Les verres ont une grande influence sur la dégustation du vin. De même les carafes permettent d'oxygéner votre vin pour mieux l'apprécier.
Chez *Vinum design*, nous vous offrons la plus grande sélection, pour tous les budgets.
Vinum design
1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie centre-ville)
Tél. : 514 985-3200
www.vinumdesign.com
3446932A

EN CE TEMPS DES FÊTES!

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE ET LADY-DATEJUST
Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JEWELLERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTREAL (514) 845-4651
ROLEX
3442799A 3442800

SANTÉ

Le taux de vaccination contre l'influenza augmente

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

S'il est vrai que les Québécois sont de plus en plus nombreux à se faire vacciner contre l'influenza, l'objectif fixé par les autorités sanitaires québécoises n'est toujours pas atteint, selon une étude rendue publique hier par l'Institut de la statistique du Québec.

Chez les travailleurs de la santé, un groupe pourtant prioritaire, le Québec figure même parmi les dernières provinces canadiennes en matière de vaccination contre l'influenza.

Au cours de la campagne 2005-2006, 45 % des gens de 50 ans et plus ont reçu le vaccin contre l'influenza, comparativement à 38 % en 2001-2002. Les plus fortes proportions se retrouvent chez les personnes plus âgées et chez les femmes. La proportion des personnes vaccinées contre la grippe passe de 27 % chez les Québécois de 50 à 59 ans, à 49 % chez les 60-64 ans pour atteindre 64 % chez les 65 ans et plus. De plus, la proportion de femmes qui ont été vaccinées est significativement plus élevée que chez les hommes chez les 50 ans et les 60 ans et plus, soit 30,1 % des femmes contre 23,6 % des hommes chez les 50 ans et plus, et 61,7 % des femmes contre 57,4 % des hommes chez les 60 ans et plus.

L'enquête commanditée par le ministère de la Santé a été menée auprès de 3856 personnes âgées de 50 ans et plus. Au Québec, le programme national de santé publique 2003-2012 cherche à réduire de 25 % le taux annuel d'hospitalisation pour l'influenza chez les 65 ans et plus en immunisant 80 % des personnes vulnérables.

Parmi les personnes visées par le programme québécois de vaccination gratuite pour les personnes à risque de complications de la grippe, on retrouve les personnes âgées de 60 ans et plus, les résidents de tout âge des centres d'accueil ou des établissements de soins prolongés, les travailleurs de la santé et les personnes susceptibles d'être en contact avec de la volaille infectée durant les opérations d'abattage, advenant une éclosion d'influenza aviaire.

Pour ce qui est des travailleurs de la santé, il faut se référer à une étude de Statistique Canada, soit l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), pour apprendre qu'on estime à 33 % la proportion des travailleurs de la santé au Québec âgés de 20 ans et plus qui ont été vaccinés contre l'influenza en 2003. Et selon un sondage téléphonique effectué en août 2005 auprès d'un échantillon de membres de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec, on estime que 52 % s'étaient fait vacciner contre la grippe durant l'année précédente.

À ce propos, l'Institut de la statistique du Québec recommande la tenue d'une enquête pour mesurer de manière plus spécifique les couvertures vaccinales de l'ensemble des travailleurs de la santé. Finalement, pour les Québécois non admissibles à la vaccination gratuite, l'enquête de l'institut révèle que 5 % des 50 ans et plus (surtout les 50-59 ans) ont déboursé pour recevoir le vaccin contre la grippe. Ils ont payé un montant médian de 14,12 $.

Le ministère de la Santé invite la population à se prémunir contre l'influenza saisonnière, estimant que le vaccin constitue la meilleure façon de prévenir la maladie. L'Institut de la statistique conclut pour sa part qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs fixés et envisager des impacts sanitaires notables.

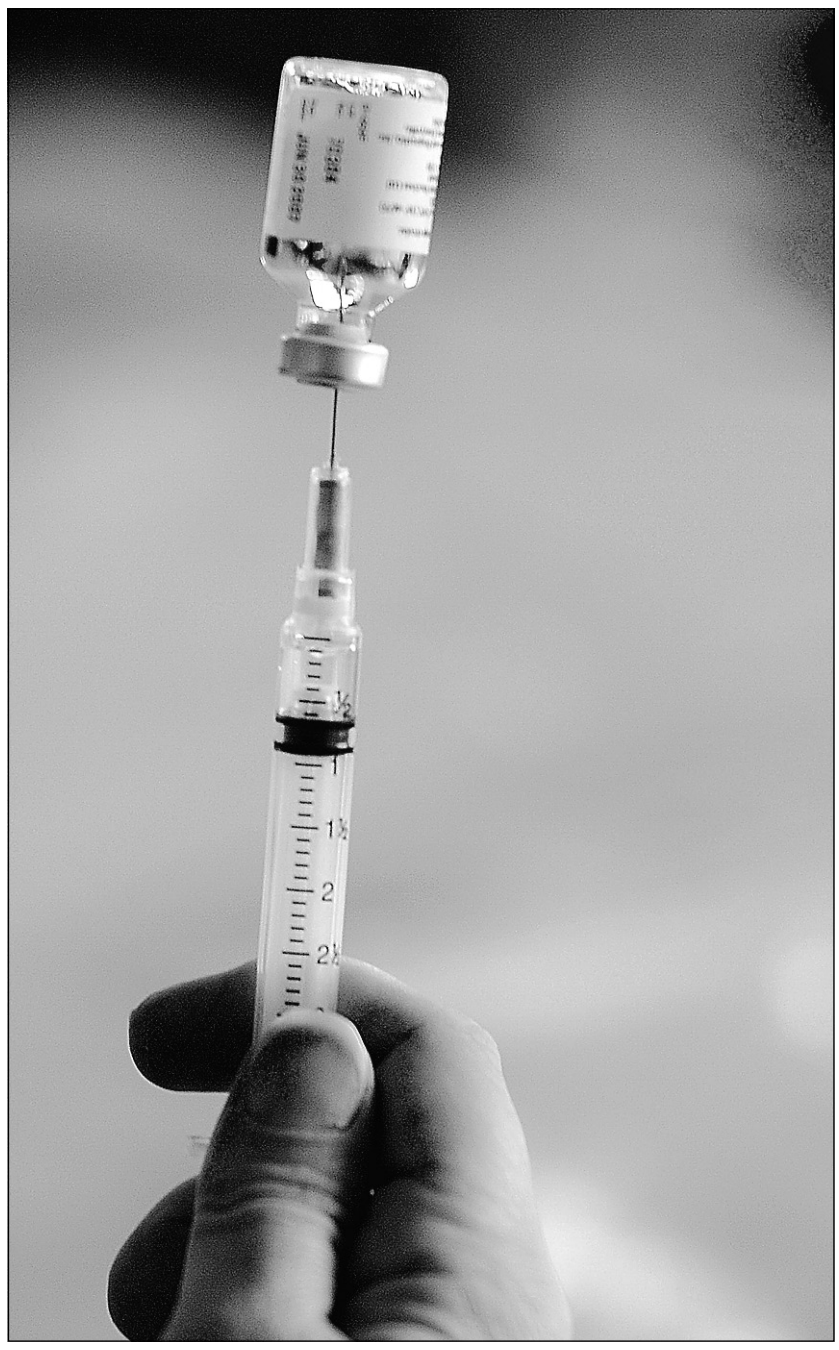

PHOTO PHIL KELIN, REUTERS©

Au cours de la campagne 2005-2006, 45 % des gens de 50 ans et plus ont reçu le vaccin contre l'influenza, comparativement à 38 % en 2001-2002.

EN BREF

Délai supplémentaire pour l'hôpital de Lachine

Abraham Fuks, le médecin nommé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, pour étudier le dossier du projet du CSSS Dorval-Lachine-LaSalle de transformer l'hôpital de Lachine en une clinique ambulatoire, a obtenu un délai supplémentaire pour effectuer son travail. M. Fuks devait rendre son rapport vendredi, mais, à sa demande, le ministre lui a donné un peu plus d'un mois supplémentaire pour lui permettre de rencontrer toutes les personnes requises afin de prendre une décision éclairée. Le ministre Couillard a nommé le Dr Fuks, de l'Université McGill, en octobre afin qu'il se penche sur ce dossier en tenant compte du « degré d'adhésion de la population desservie face au plan proposé », avait prévenu le ministre. – Éric Clément

Les urgences débordent à Pierre-Le Gardeur

L'hôpital Pierre-Le Gardeur, de Terrebonne, demande à la population de ne pas se rendre à ses urgences, car elles sont engorgées. Au total, 96 civières sont occupées, dont 33 dans les unités de débordement, alors que la capacité au permis de l'hôpital est de 36 civières. « Le débordement actuel n'est pas relié à la grippe ou à une quelconque infection en particulier, mais bel et bien à la lourdeur de la clientèle qui se présente à nos urgences », a indiqué le directeur des affaires médicales, le docteur Gerry Bédard. Les urgences restent ouvertes et accueillent tous les cas urgents. Mais autant que possible, la population est priée de se rendre aux cliniques médicales sans rendez-vous de la région. Cet avis vaut au moins jusqu'à demain. – La Presse

Épargnez 1100$
1499,99 L'ens.
Après économies

Nº WEB: 10075724

64,99

BEST BUY® MD

BestBuy.ca

TOUT EST EN SOLDE

Tous les téléviseurs, les produits audio de cinéma maison, les ordinateurs portatifs Toshiba, les ensembles informatiques de bureau, les appareils photo numériques, les lecteurs MP3, et plus sont en solde.

Les rabais s'appliquent aux prix réguliers. Produits en rupture de stock, en liquidation, en démonstration et boîte ouverte non compris.

Walt Disney Home Video © Disney

TOSHIBA PRIMA

Téléviseur HD à grand écran plasma plat de 42 po et système de cinéma maison ambiophonique 5.1 avec lecteur de DVD à balayage progressif**

- 42,13 po (L) x 28,8 po (H) x 4,56 po (P)

42HP86 Nº WEB: 10075690 HT-8104 Nº WEB: 10076982 **Requiert une source haute définition.

Épargnez 249$
799,99 L'ens.
Après économies

hp invent

Windows XP Édition Media Center

Ordinateur Pavilion Media Center de HP avec processeur bicoeur Athlon^MC 64 x2 4200+ d'AMD, moniteur à écran plat ACL de 17 po et tout-en-un imprimante/lecteur optique/photocopieur

- Mémoire DDR de 1 Go et disque dur de 250 Go • Graveur DVD double couche avec technologie LightScribe^MD • Carte graphique GeForce 6150LE intégrée de NVIDIA
- Sept ports USB 2.0 • Compatible avec Windows^MD Vista^MC Premium Ready

a1610n Nº WEB: 10079966 VS17X Nº WEB: 10079633 F340 Nº WEB: 10077308

Épargnez 200$
1199,99
Après économies

TOSHIBA

Windows XP Édition Media Center

Ordinateur portatif avec technologie mobile Centrino^MD Duo d'Intel^MD

- Processeur Core^MC 2 Duo d'Intel^MD • Mémoire de 2 Go et disque dur de 120 Go
- Graveur DVD double couche • Windows^MD XP Édition Media Center
- Autonomie pouvant atteindre 3,5 heures

A100-TA7C Nº WEB: 10080304

Épargnez 300$
799,99
Après économies

Westinghouse

Téléviseur HD à grand écran ACL de 32 po**

LTV32W1 Nº WEB: 10075254 **Requiert une source haute définition.

LIQUIDATION FINALE

Épargnez 30$
99,99
Après économies

LITEON

Lecteur/enregistreur DVD

- Balayage progressif • Lecture DVD/CD
- Programmation d'enregistrement simple
- La technologie All-Write permet l'enregistrement sur DVD +/-R, DVD +/-RW et CD-R/RW

LVW-5005 Nº WEB: 10079852

Effectuez des sauvegardes sur simple pression d'une touche

Épargnez 70$
119,99
Après économies

Kaser

Disque dur externe de 250 Go StorageVault

StorageVault 250 Go Nº WEB: 10074958

Épargnez 25$
29,99 Ch.
Après économies

maxell

Paquet de 100 DVD-R ou DVD+R

Paquet de 100 DVD-R 8x Nº WEB: 10051279
Paquet de 100 DVD+R 8x Nº WEB: 10051278

Épargnez 80$
299,99
Après économies

ViewSonic

Moniteur à écran plat ACL de 19 po

- Temps de réponse de 2ms VX922 Nº WEB: 10071333

Épargnez 50$
99,99
Après économies

Canon

Imprimante photo 4 po x 6 po portative avec écran ACL couleur de 2,5 po

- Impression photo directe à partir des cartes mémoire et des appareils photo PictBridge

DS810 Nº WEB: 10067681

24,99

Nº WEB: M2123151

25,99

Nº WEB: M2124004

Solo mobile Bluetooth

Sanyo Katana au design ultra profilé

- Compatible avec un casque d'écoute Bluetooth^MD
- Appareil photo numérique VGA avec zoom numérique
- 5 Mo de mémoire téléchargeable

Sanyo Katana Black Nº WEB: 10081106

0,00 Sur un plan de 36 mois†

Nouvelle activation en magasin avec contrat de 36 mois requise. Ne s'applique pas aux mises à niveau.

Épargnez 80$
199,99
Après économies

SanDisk

Lecteur MP3 de 6Go

SDMX4-6144-C70 Nº WEB: 10077708

Épargnez 50$
199,99
Après économies

Canon

5,0 MÉGA PIXELS | 4x ZOOM OPTIQUE | 1,8PO ÉCRAN ACL

Appareil photo numérique

- La sensibilité ISO 800 réduit le flou de l'image

A530 Nº WEB: 10071891

ÉCRAN TACTILE

AUCUN FRAIS MENSUEL

Épargnez 150$
399,99 Ch.
Après économies

GARMIN

Système de navigation automatique GPS portatif

- Aucun frais mensuel

Streetpilot C330 Nº WEB: 10063920

DÉCOUVREZ LE WOW

2 FAÇONS D'OBTENIR VOTRE COMMANDE EN LIGNE

RAMASSEZ-LA EN MAGASIN

FAITES-LA LIVRER À VOTRE PORTE

BestBuy.ca

*Les prix et les paiements sont soumis aux taxes applicables calculées en fonction du montant avant les rabais et les crédits de programmation. Une remise postale par ménage.

Les références aux économies et aux prix de solde sont faites en fonction des prix réguliers de Best Buy Canada.

ANJOU
Près des Galeries d'Anjou (514) 787-2000

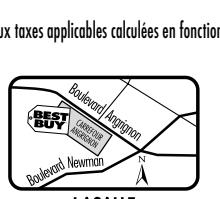

LASALLE
Carrefour Angrignon (514) 368-6570

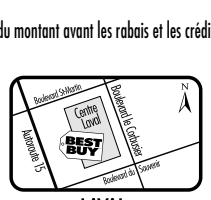

LAVAL
Centre Laval (450) 781-2030

MARCHÉ CENTRAL
Marché Central (514) 905-4269

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 782-2400

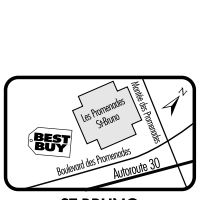

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno (450) 461-1557

TASCHEREAU
1000, Rue Auguste (450) 766-2300

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi–Jeudi: 9 h – 21 h

GARANTIE DE PRIX : ††Si , dans un délai de 30 jours (14 jours pour les ordinateurs, les moniteurs, les ordinateurs portatifs, les imprimantes, les caméscopes, les appareils photo numériques, lecteurs de DVD portatifs et les climatiseurs) à partir de la date de votre achat Best Buy vous découvrez un produit de la même marque et du même modèle disponible à un prix inférieur (y compris les prix annoncés sur Internet) qui est offert par un détaillant local, nous offrirons un prix équivalent à ce prix et nous le battrons en vous donnant 10 % sur la différence. Il vous suffit d'apporter la preuve du prix moins élevé et votre reçu original de Best Buy pour réclamer votre remboursement. Les prix annoncés doivent être en dollars canadiens. Voir tous les détails en magasin. Les prix sont valides dans les magasins Best Buy au Canada. Certains produits annoncés dans cette publicité peuvent différer légèrement de l'illustration. Les avis de correction relatifs aux erreurs dans cette annonce seront affichés dans nos magasins. Les modalités peuvent changer sans préavis. **INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FINANCEMENT :** †*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Best Buy. Des frais de cotisation annuels de 25 $ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à BestBuyCanada.ca, BestBuy.com, dans les magasins Best Buy aux É.-U ou aux comptes commerciaux. Un achat d'au moins 99 $ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 3 mois). Pour notre offre de financement de 3 mois, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 $ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 2 000 $ est requis, à moins d'indication contraire. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 3 000 $ est requis, à moins d'indication contraire. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 $ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes. **POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX:** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 $ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10 $, nous consentirons un rabais de 10 $ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE :** Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés sur les remises postales. Les remises postables payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Best Buy n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie en fonction des magasins. Best Buy s'engage à poursuivre une politique d'exactitude des prix. Best Buy se réserve le droit de corriger les erreurs. Tous les retours, les échanges et les ajustements de prix doivent être faits dans le pays où l'achat a été fait à l'origine. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit, sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Best Buy. Toutes références à des épargnes ou à des prix de solde ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Best Buy. **INTEL :** Intel, « Intel Inside », le logo Intel Inside, Pentium, Centrino, le logo Intel Centrino et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. **OFFRES DE PRIME :** Une offre par client. N'est pas valide avec une autre offre promotionnelle ou des achats antérieurs. Aucun détaillant. **POLITIQUE POUR LES RETOURS ET LES ÉCHANGES :** Nous acceptons les retours et les échanges dans un délai de 30 jours suivant la date d'achat de notre marchandise (14 jours pour les ordinateurs, les moniteurs, les ordinateurs portatifs, les imprimantes, les caméscopes, les appareils photo numériques, les détecteurs de radar, les lecteurs de DVD portatifs et les climatiseurs). Il n'y a aucun remboursement sur la main-d'œuvre et les services d'installation. Le remboursement du prix intégral du produit ne pourra être versé si l'emballage du contenu original n'est pas retourné au complet. Les exceptions à la règle de la politique des 30 jours comprennent notamment : les logiciels, les vidéos et les DVD, les jeux vidéos et les produits de musique dont les boîtes sont ouvertes. Vous pouvez échanger ces produits pour le même titre seulement si l'original est défectueux. Nous n'acceptons pas les retours pour ces produits si les boîtes sont ouvertes ou s'ils ne sont pas défectueux. Une preuve d'identité peut être exigée. **BONS D'ACHAT DIFFÉRÉS ET RESTRICTIONS :** À moins d'avis contraire, les bons d'achat différés sont disponibles pour les achats annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. **LE TAUX DE CHANGE DES DEVISES AMÉRICAINES** à la date d'impression de ce document est de 1,10 $ CA. Le taux peut changer sans préavis.

Exemples de soldes quotidiens moyens	250$	500$	750$	1,000$
Frais de crédit pour une période de 30 jours	5,92$	11,84$	17,75$	23,67$
Frais de crédit avec l'assurance CardCare pour 30 jours	8,39$	16,79$	25,18$	33,57$

Les prix et les offres sont en vigueur du 6 décembre au 7 décembre 2006 dans les magasins Best Buy du Canada.

© 2006, Best Buy Canada Ltd. Tous droits réservés.

3446405A

OGILVY

30%* de réduction et plus
sur toute la marchandise
*sauf commandes spéciales

LUCAS
BIJOUX • CADEAUX

OGILVY Sainte-Catherine O. et de la Montagne, Montréal. Tél. : (514) 842-7711, postes 292 et 234
www.ogilvycanada.com

3447516

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël - 2,29 $

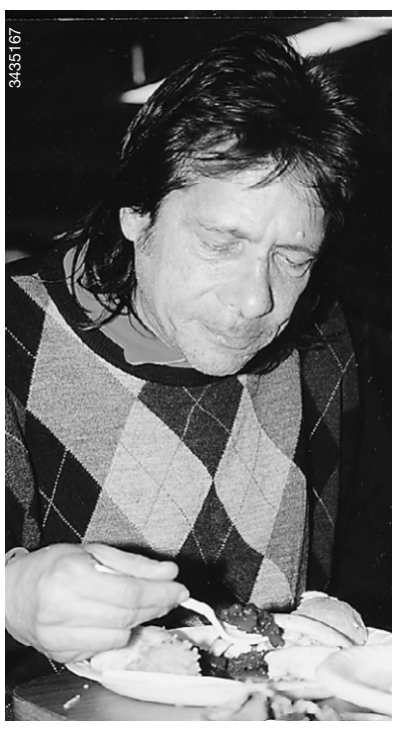
3435167

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❍ 22,90 $ pour aider 10 pers.
❍ 57,25 $ pour aider 25 pers.
❍ 114,50 $ pour aider 50 pers.
❍ 229,00 $ pour aider 100 pers.
❍ _____ $ pour aider autant de personnes possible

Veuillez donner en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composer le (514) 523-5288

Nom
Adresse
Ville/Prov./Code postal
Téléphone ( )
Courriel

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de :
LA MISSION BON ACCUEIL
606, rue de Courcelle, dép. 404104
Montréal (Québec) H4C 3L5
www.missionbonaccueil.com

NOTRE 114e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

POLITIQUE

Le clan Rae veut se faire rembourser ses dettes

Les prêts sont en vérité des donations, dit le NPD

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — L'équipe de Bob Rae estime que le Parti libéral doit rembourser au moins une partie des dettes subies par les huit candidats de la course à la direction du parti. Une demande que la haute direction du parti refuse pour l'instant de considérer.

Les libéraux n'auront peut-être pas à s'entredéchirer sur la question, croient toutefois certains parlementaires, selon qui la loi électorale comporte une échappatoire, qui transforme les prêts en véritables donations.

Après 10 mois de campagne, les candidats de la course à la direction se retrouvent avec une dette collective de près de 2,5 millions de dollars, révèlent les derniers rapports publiés par Élections Canada. M. Rae arrive en tête de liste avec 850000$, dont 750000$ prêtés par son frère, John Rae.

Or, tous les prêts relatifs à la course doivent être remboursés avant 18 mois, prévoit la loi électorale canadienne, à défaut de quoi les candidats s'exposent à des amendes ou de légères peines de prison.

Selon un organisateur influent du clan Rae, le Parti libéral devrait contribuer à la caisse des candidats. « Ils ont fait de l'argent avec le congrès. Et s'ils ont fait de l'argent, c'est que ces personnes-là ont fait campagne pendant 10 mois. Il devrait donc y avoir une petite compensation », a-t-il déclaré à *La Presse* lors d'un entretien téléphonique, hier.

Le congrès libéral de la fin de semaine dernière a coûté 3 millions à organiser. Plus de 5000 personnes y ont participé, déboursant chacune pas loin de 1000$. En théorie, l'exercice aurait dû être rentable. « Mais ce n'est pas nécessairement le cas », dit le directeur national du PLC, Steven MacKinnon, qui précise que d'autres frais ont pu s'ajouter durant la campagne.

Par ailleurs, M. MacKinnon a qualifié de « très prématuré » le fait de se prononcer sur la demande de l'équipe de Bob Rae.

La nouvelle loi sur la reddition de comptes (C-2), que le gouvernement Harper tente de faire adopter pour janvier, pourrait compliquer le remboursement des dettes des candidats. La limite des contributions permise pour les particuliers s'élève actuellement à 5400$.

Le projet de loi C-2 abaisserait la barre à 1000$, rendant le processus beaucoup plus ardu. D'autant plus qu'à l'approche de la campagne électorale, les activités de financement des candidats rivaliseront avec celles du parti. Le remboursement des créances doit se faire selon les mêmes règles que celles des donations.

Aux yeux du député Pat Martin, cependant, le problème reste bien théorique. En effet, les sanctions prévues et le pouvoir du commissaire d'accorder un délai supplémentaire à son entière discrétion sont autant d'éléments qui affaiblissent la loi, selon lui.

« Au bout du compte, ces gros prêts ressemblent beaucoup plus à des donations corporatives aux libéraux, dénonce-t-il. C'est encore de l'argent qui achète de l'influence en politique. »

Selon M. Martin, Élections Canada a ouvert une brèche récemment en permettant à Paul Hellyer, du Parti de l'action canadienne, de simplement radier une dette de 829000$ qui datait de 1997.

Si l'on adopte la même logique pour les libéraux, les candidats, tout comme le parti d'ailleurs, n'auront pas à rembourser les prêts parfois faramineux reçus durant leur campagne.

Ken Dryden arrive au troisième rang après John Rae et Stéphane Dion, avec 300000$ qu'il s'est prêtés à lui-même. Viennent ensuite Gerard Kennedy (201750$), Scott Brison (200000$), Joe Volpe (180000$), Michael Ignatieff (170000$) et Martha Hall Findlay (130000$). Hier, des proches de M. Dion ont confirmé à *La Presse* que le chef tenterait d'aider les perdants à trouver l'argent nécessaire, notamment par sa présence à des activités de collecte de fonds.

Photographie : Gracieuseté Marc Dussault

À Noël, cet enfant aura faim. C'est tout ce qu'il aura.

DEMAIN
La grande guignolée
DES MÉDIAS
Si vous pouvez, donnez.

Pour venir en aide au plus démunis, faites vos dons en argent au 1 866 908-9090 et au (514) 908-9090 (Ticketpro), ou apportez vos dons en denrées non périssables chez Jean Coutu, HBC, les Rôtisseries St-Hubert et les succursales de la Banque Laurentienne jusqu'au 22 décembre.

La journée du 7 décembre, de 6 h à 19 h, vous pourrez déposer vos dons à l'un des points de collecte suivants :

À l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc
À l'angle du boul. du Tricentenaire et rue Sherbrooke
À l'angle du boul. Lacordaire et de la rue Jean-Talon
À l'angle des rues Jean-Talon et St-Hubert
À l'angle des avenues Mont-Royal et Papineau
Banque Laurentienne, 3870 Notre-Dame, Chomedey, Laval
Esso, à l'angle des rues Sherbrooke Est et Haig (6920, Sherbrooke est)
Esso, à l'angle de l'Acadie et Chabanel (Marché central)
Esso, à l'angle Décarie et Sherbrooke
Esso, boul. des Laurentides, coin Bellerose, Laval
Esso de l'Ile des Soeurs, au coin de chemin René-Lévesque et Berlioz de 6 h à 10 h
Halles d'Anjou (boul. des Galeries d'Anjou et Jean-Talon)
Jean Coutu, 1365 rue Beaumont, au coin de chemin Rockland
La Baie (à l'angle de la rue Union et de Maisonneuve et au square Philips, rue Ste-Catherine)
Maison de Radio-Canada
McGill College, entre de Maisonneuve et Président-Kennedey (devant l'édifice de la Banque Laurentienne)
Météomédia – RDS/Info sport, à l'angle des rues Papineau et René-Lévesque
Office national du film (3155 Côte-de-Liesse)
Pétro-Canada, face à la station de métro Henri-Bourassa
Place Bourassa (coin Lacordaire et Henri-Bourassa)
TQS, intersection des rues St-Jacques et McGill
TVA, au 1600 boul. de Maisonneuve Est, angle Alexandre-de-Sève
UQAM, à l'angle de Ste-Catherine et Sanguinet
Place Longueuil (au profit d'organismes locaux)
Promenades St-Bruno (au profit d'organismes locaux)
Mail Champlain (au profit d'organismes locaux)
Sainte-Thérèse, intersection de la route 117 et René A. Robert (au profit d'organismes locaux)
Blainville, intersection de la route 117 et du boul. de la Seigneurie
Place Rosemère, intersection de la 117 et le Bouthillier, à Rosemère (au profit d'organismes locaux)

DONS EN ARGENT SEULEMENT :

Dans les stations de métro suivantes : Métro Berri-UQAM, Métro Bonaventure, Métro Lionel-Groulx, Métro Henri-Bourassa, Métro Honoré-Beaugrand, Métro McGill, Métro Place-des-Arts,Métro Square-Victoria

Vous pouvez faire votre don en ligne au www.lagrandeguignoleedesmedias.com et www.banquelaurentienne.ca

BANQUE LAURENTIENNE · Jean Coutu · St-Hubert · hbc

3443268A

Dion doit 50 000 $ à un de ses conseillers à la transition

DETTE
suite de la page A1

Son nom a été mentionné à au moins deux reprises dans le cadre de controverses impliquant le gouvernement Chrétien.

Hier, des membres du gouvernement et de l'opposition sont montés aux barricades, disant que le nouveau chef perpétue la vieille tradition de marchandage d'influence chez les libéraux.

« M. Dion a beaucoup d'explications à fournir », a déclaré à *La Presse* le président du Conseil du Trésor, John Baird, joint par téléphone en fin de journée. « Visiblement, il ne mentait pas lorsqu'il a dit qu'il a appris la politique de Jean Chrétien », a ajouté M. Baird qui a déposé un projet de loi à la Chambre des communes sur la responsabilité pour améliorer les mœurs politiques dans la foulée du scandale des commandites.

« Visiblement, il ne mentait pas lorsqu'il a dit qu'il a appris la politique de Jean Chrétien. »

Rod Bryden et Marcel Massé, président du Conseil du Trésor sous Jean Chrétien, se sont vus confier la délicate tâche de monter l'équipe qui entourera le chef de l'opposition. Les deux hommes doivent donc conseiller M. Dion sur la composition de son cabinet fantôme et l'embauche de ses proches collaborateurs.

Invité à réagir, le porte-parole de Stéphane Dion, André Lamarre, dit qu'il ne voit rien de répréhensible dans cette nomination. « M. Bryden est un homme dont les compétences dans le domaine de la gestion sont reconnues », plaide-t-il.

M. Lamarre précise que le nouveau venu n'est pas rémunéré. Il ajoute que la pratique qui consiste à nommer des organisateurs de campagne pour mettre sur pied un bureau de leader est chose courante en politique. « Il n'y a aucun retour d'ascenseur: il n'est pas payé! Il ne fait qu'analyser les besoins et les ressources du cabinet. »

Rod Bryden, 65 ans, est un homme d'affaires bien connu à Ottawa. Lorsqu'il était propriétaire des Sénateurs, il n'était pas rare de le voir en compagnie de politiciens dans sa loge. En 2000, il avait réussi à convaincre le ministre de l'Industrie d'alors, John Manley, d'investir de l'argent des contribuables dans un programme pour venir en aide aux équipes de la Ligue nationale de hockey. À l'époque, l'affaire avait fait grand bruit et M. Manley, député d'une circonscription de la capitale, avait dû revenir sur sa décision.

En 2003, les deux hommes ont été mêlés à un autre scandale, lorsqu'un quotidien torontois a révélé que M. Manley est intervenu auprès de la CIBC au sujet d'un prêt consenti au club. Le ministre de l'Industrie a été blanchi par le conseiller fédéral en éthique, qui a jugé que l'intervention avait été faite dans le seul intérêt de sa circonscription.

Cette absolution n'a pas empêché Rod Bryden, en 2003, de se placer sous la protection de la Loi sur la faillite après la débandade financière des Sénateurs. Or, en 2004, l'homme d'affaires évitait la faillite en convenant avec ses créanciers de ne rembourser que 600000$ des quelque 60 millions qu'il avait garanti.

Aujourd'hui, M. Bryden est propriétaire de SC Stormont, une firme qui conseille les dirigeants d'entreprise en échange de parts ou d'actions.

« Voilà une illustration parfaite de la relation incestueuse qu'entretient la politique canadienne avec le financement à grande échelle », a commenté hier le député du NPD, Pat Martin. « Personne ne devrait être en mesure d'acheter une élection ou un politicien. Or, ces prêts consentis aux libéraux durant la course au leadership sont l'équivalent de donations corporatives, à mon avis. C'est très dangereux. »

M. Dion, élu chef samedi par les délégués libéraux, a contracté 430000$ en prêts. Parmi ses autres créanciers, on trouve Stephen Bronfman (50000$); un francophone d'Edmonton, Marc de la Bruyère (100000$); et Mamdouh Stéphanos, de sa circonscription de Saint-Laurent (150000$).

La citoyenneté française de Dion soulève des questions

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — À peine trois jours après avoir été élu chef du Parti libéral, Stéphane Dion voit certains de ses adversaires politiques remettre en question sa loyauté envers le Canada parce qu'il détient aussi la citoyenneté française.

Un chroniqueur néoconservateur de l'Alberta, Ezra Levant, a été le premier à soulever cette question dans une chronique publiée lundi dans le *Calgary Sun*.

M. Levant, qui a déjà conseillé l'actuel ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, à l'époque où ce dernier était chef de l'Alliance canadienne, en 2000, a laissé entendre que M. Dion serait davantage influencé par sa citoyenneté française s'il devenait un jour premier ministre du Canada.

« Quand viendra le temps de prendre des décisions sur la guerre contre le terrorisme et le rôle du Canada en Afghanistan, est-ce que Dion sera indûment influencé par la France, un pays qui joue les avocats de tous les États terroristes au monde et leur fournit des armes, allant même jusqu'à défendre Saddam Hussein jusqu'à ce qu'il soit renversé? » a écrit M. Levant.

Le chroniqueur, qui est aussi l'éditeur du magazine *Western Standard*, a aussi souligné que la gouverneure générale Michaëlle Jean détenait également la citoyenneté française, mais elle a eu « la présence d'esprit d'y renoncer » avant de prendre ses nouvelles fonctions.

Le chef du NPD, Jack Layton, a mis son grain de sel dans cette petite polémique hier en affirmant aussi qu'un premier ministre ayant la double citoyenneté pourrait être problématique.

Il a indiqué que son parti appuie la politique actuelle du gouvernement qui permet à un individu d'avoir la double citoyenneté. Mais « pour un leader d'un parti, ça soulève quelques questions et c'est probablement une question de jugement qu'on doit faire comme individu; et quand on a un poste comme celui que M. Dion occupe maintenant, il doit prendre une décision ».

Un autre député du NPD, Pat Martin, a fait valoir que M. Dion pourrait être tenté de favoriser la France dans une dispute commerciale l'opposant au Canada s'il était premier ministre.

Réagissant à ces attaques, le nouveau chef libéral a soutenu avoir prouvé à maintes reprises depuis qu'il est en politique qu'il défend le Canada avec conviction.

« Je suis à 100 % loyal envers le Canada et je crois l'avoir démontré dans ma vie », a affirmé M. Dion, qui ne voit donc aucune raison de renoncer à sa citoyenneté française. M. Dion a acquis cette citoyenneté dès sa naissance, sa mère étant d'origine française.

Le chef libéral a invité ensuite ses collègues du NPD à se mêler de leurs affaires. « Ils peuvent garder leurs opinions pour eux-mêmes. Je suis fier de qui je suis et je suis totalement loyal envers mon pays. Je crois l'avoir prouvé et personne ne devrait contester cela », a-t-il commenté à l'issue de la période de questions.

M. Dion, qui a été ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement Chrétien, était responsable du dossier de l'unité nationale après la mince victoire du NON au référendum de 1995. Il est notamment vu comme le père de la Loi sur la clarté référendaire, qui exige qu'une question claire soit posée au prochain référendum et qu'une majorité claire de Québécois disent oui à l'indépendance avant que le gouvernement fédéral n'entreprenne des négociations avec le Québec.

Duceppe à la défense de Dion

Malgré les frictions passées entre M. Dion et les souverainistes, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est porté à la défense du nouveau chef libéral, affirmant qu'il avait tout à fait le droit de conserver sa citoyenneté française. Il a taxé ceux qui demandent à M. Dion de renoncer à sa citoyenneté de « bigoterie ».

« Ça ne pose aucun problème. C'est ça, le monde moderne. Est-ce qu'on va empêcher tous ces gens qui sont venus d'autres pays, qui ont la double citoyenneté, italienne et canadienne, d'occuper des postes? Est-ce qu'ils seraient moins égaux que d'autres parce qu'ils auraient une double citoyenneté? Absolument pas », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, M. Dion a refusé hier de confirmer qu'il compte nommer le député libéral d'Honoré-Mercier, Pablo Rodriguez, comme lieutenant du Québec. M. Rodriguez a appuyé le député libéral et universitaire Michael Ignatieff, l'adversaire de M. Dion au quatrième tour de scrutin, dans la course au leadership. Cette nomination, si elle se concrétise, constitue une main tendue de M. Dion envers le camp Ignatieff au Québec. Mais elle risque de mécontenter au plus haut point le député libéral Denis Coderre, qui a aussi appuyé M. Ignatieff et qui s'est rallié tardivement à M. Dion après sa victoire.

M. Coderre tente depuis plusieurs années de s'imposer comme l'homme fort du Québec au sein du PLC.

Zellers

NOTRE PLUS GRANDE PROMO DUO!

Jeudi et vendredi seulement

Les 7 et 8 décembre 2006

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* Tricots à prix ordinaire pour homme Ord. 19,97-39,97

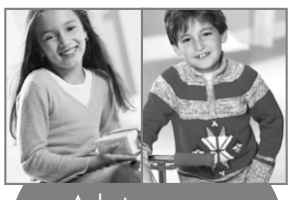

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* Tricots à prix ordinaire pour enfant

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* Caleçons boxeur et pantalons de nuit sous licence à prix ordinaire pour homme

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* Bijoux mode Request® et Glamour Girl® à prix ordinaire

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* TOUS les portefeuilles à prix ordinaire pour homme et femme

Achetez-en un, obtenez-en un EN PRIME* TOUTE la literie coordonnée et TOUS les draps vendus à l'unité House & Home™

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 PRIX* TOUS les vêtements de nuit et les peignoirs à prix ordinaire pour bébé et enfant

Achetez-en un, obtenez-en un EN PRIME* Oreillers à prix ordinaire Sauf les oreillers Grand Z.

Achetez-en un, obtenez-en un EN PRIME* TOUTES les gravures encadrées Le choix varie selon le magasin.

Achetez-en un, obtenez-en un EN PRIME* TOUS les coussins à prix ordinaire

Achetez-en un, obtenez-en un EN PRIME* TOUTES les serviettes et TOUS les tapis de bain Fieldcrest®

*Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure.

Obtenez 10 % de rabais* sur vos achats toute la journée dans n'importe quel magasin du groupe Hbc à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sous réserve de l'approbation du crédit. Les achats doivent être réglés avec la carte de crédit Hbc. Certaines exceptions s'appliquent. Renseignez-vous auprès d'un associé à la vente.

3447414A

CINÉMA
TOUS LES SCÉNARIOS...
Tous les samedis dans LA PRESSE

ACTUALITÉS

Intervention policière

Depuis décembre 1989, les techniques d'intervention policières se sont raffinées pour faire face à des drames d'envergure.

« Des plans d'évacuation, c'est bien beau; mais quand tu entres quelque part et que ça tire, tu oublies des pages de ton plan », explique l'ancien directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Jacques Duchesneau, qui était directeur de la division du crime organisé lorsque Marc Lépine est entré à Polytechnique.

Selon M. Duchesneau, les policiers n'auraient pas pu intervenir autrement ou sauver plus de vies en 1989. « Quand ils (les policiers) sont arrivés, tout était fini », explique-t-il. Mais selon lui, les policiers ont tous appris quelque chose ce jour-là. « On pensait toujours que ça arrivait aux autres. C'était une prise de conscience », explique l'ancien chef de police, aujourd'hui président de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien.

M. Duchesneau est convaincu que les policiers d'aujourd'hui ont appris des lacunes du passé, ce qui explique l'intervention rapide et efficace au collège Dawson. « Les policiers ont été plus braves, ils ont sauvé des vies. Combien? On ne le saura jamais », résume l'ex-chef de police.

– Hugo Meunier

Un 6 décembre significatif pour la mère d'Anastasia De Sousa

« Pour moi, ça a toujours été au fond de ma tête »

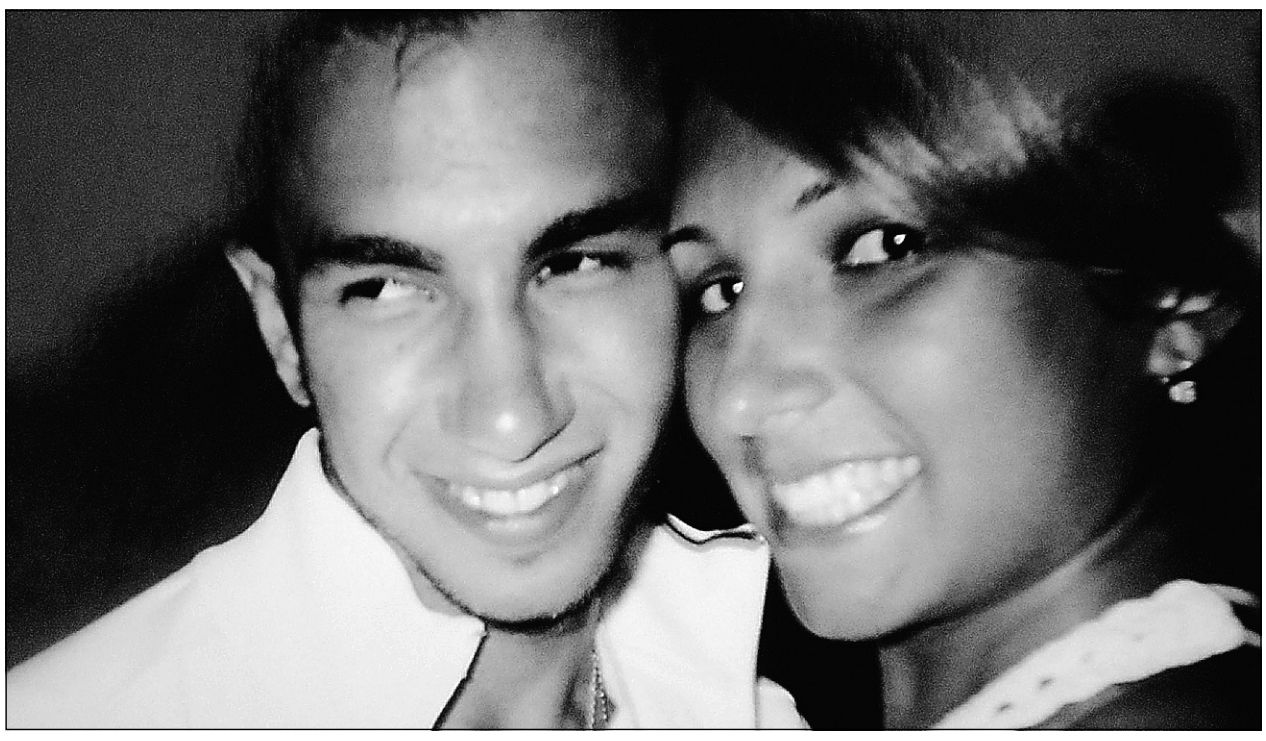

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

Une photo d'Anastasia De Sousa en vacances à Cuba avec son copain Nick Debeyiotis. La jeune femme a perdu la vie dans la fusillade du collège Dawson.

HUGO MEUNIER

À chaque 6 décembre, depuis 1989, Louise De Sousa a une pensée pour les 14 victimes de l'École polytechnique. Mais le souvenir de cette tragédie aura une saveur particulière cette année puisque sa propre fille, Anastasia, a perdu la vie sous les balles d'un tueur il y a quelques mois au collège Dawson.

« Le 6 décembre a toujours été dans le fond de ma tête. C'est quelque chose auquel je pensais toujours, mais c'est encore plus significatif cette année, puisque ça m'a touchée directement », a résumé M^me^ De Sousa, jointe hier. Elle songeait d'ailleurs à prendre part aux événements commémoratifs du drame de l'École polytechnique lorsque *La Presse* l'a contactée.

Et pour cause. Elle comprend aujourd'hui parfaitement le deuil vécu par les proches des victimes de l'École polytechnique. « On ne pense pas que ça peut nous arriver », soupire Louise De Sousa.

Malgré le drame qui a fauché la vie d'Anastasia De Sousa, sa mère se dit heureuse que sa fille de 18 ans ait été la seule personne à perdre la vie au cours de la fusillade.

Depuis la mort d'Anastasia, la famille De Sousa a été inondée de témoignages de sympathie en provenance des quatre coins de la province. « Ça m'aide à passer au travers et je vois l'impact qu'Anastasia avait sur les gens », souligne Louise De Sousa.

Un concert-bénéfice au profit de la Fondation Anastasia-De Sousa aura lieu demain soir au Métropolis.

L'autre dimension

Catherine Bergeron, qui a perdu sa sœur Geneviève le 6 décembre 1989, dit que la fusillade de Dawson lui a ouvert les yeux sur « plein de choses » qu'elle n'avait pas réalisées les jours suivant le drame de Polytechnique. « J'étais tellement préoccupée à panser mes propres plaies que je n'ai pas vu l'autre dimension », confie M^me^ Bergeron.

Cette autre dimension, c'est celle des manifestations populaires de sympathie, des témoignages de jeunes « allumés et courageux » et des démonstrations de solidarité sociale. « Dawson m'a fait voir de belles choses, ça m'a beaucoup émue », avoue-t-elle.

Selon M^me^ Bergeron, il sera à l'avenir difficile de dissocier les tragédies de Polytechnique et de Dawson. « Un lien est peut-être naturel entre les deux. Même si l'objet de la haine n'est pas pareil, le *pattern* est très semblable », constate Catherine Bergeron.

La fusillade de Dawson a de plus permis de sensibiliser une toute nouvelle génération pour qui les événements de Polytechnique étaient loin et peut-être un peu abstraits. « Ça va ajouter une énergie supplémentaire pour éviter que ça ne se reproduise », souhaite M^me^ Bergeron, qui a déjà cru, après Polytechnique, que de tels événements n'auraient plus jamais lieu.

À 18 ans, Hayder Kadhim représente bien cette nouvelle génération. Âgé de 2 ans lors du carnage de Polytechnique, il a été atteint par trois balles lors des événements de Dawson. « Je ne me rappelle pas les événements de 1989. J'en ai entendu parler au secondaire, après la tuerie de Columbine (au Colorado) », souligne le jeune homme, qui milite aujourd'hui activement pour convaincre le gouvernement fédéral de ne pas abolir le registre des armes à feu.

Il prononcera aujourd'hui une conférence à Toronto, dont il profitera pour faire un parallèle entre la violence faite par les armes à feu et celle faite aux femmes.

LISEZ LA CHRONIQUE DE NATHALIE PETROWSKI ET CELLE DE MARIE-CLAUDE LORTIE DANS LES PAGES 2 ET 7 DU CAHIER ARTS ET SPECTACLES

COMMÉMORATION

Ce matin, une gerbe de 14 roses blanches sera déposée près d'une plaque commémorative devant l'École polytechnique. Une cérémonie sera organisée en matinée par la Fédération des femmes du Québec, à la place du 6-Décembre, située à l'angle de la rue Decelles et du chemin Queen-Mary.

ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR

Cadeaux givrés

LAUNDROMAT Jacquard Laundromat
Tuque péruvienne pour homme
Fabriquée à la main, 100% laine
Intérieur doublé en laine polaire
Disponible en vert seulement
Notre prix rég. 34^99^
19^99^ Épargnez plus de 40%
Homme

LAUNDROMAT Jacquard Laundromat
Gants-mitaines pour homme
Fabriqués à la main, 100% laine
Disponible en vert seulement
Notre prix rég. 29^99^
19^99^ Épargnez plus de 30%
Homme

LAUNDROMAT Jacquard
Tuque péruvienne, mitaines ou foulard pour femme
Fabriqués à la main, 100% laine
Tuque et mitaines: intérieur doublé en laine polaire
Disponible en bleu seulement
Notre prix rég. 34^99^ch.
19^99^ ch. Épargnez plus de 40%
Femme Laundromat

DUOFOLD^MD^
333633 et 3339634
Sous-vêtements technique haute performance pour homme
90% polyester, 10% Lycra^MD^/élasthanne
Chandail ou pantalon
Disponible en moka seulement
Notre prix rég. 59^99^ch.
29^99^ ch. Épargnez 50%
Homme

Homme Femme
THE NORTH FACE
Sélection de tuques pour adulte
Notre prix rég. de 24^99^ à 39^99^
12^49^ 1 seul prix

Columbia Sportswear Company
Femme Homme
COLUMBIA
Cascadian Summitt/
Lady Cascadian Summitt
Bottes d'hiver résistantes à l'eau pour homme et femme
Isolation Thermolite^mc^ 200 g
Notre prix rég. 119^99^
89^99^ Épargnez 30^00^
Zone confort -32°C

GABEL
GABEL Trans-Alp 7.0
Bâtons de randonnée télescopiques
Pointe en acier
3 sections (56 - 127 cm)
Notre prix rég. 84^99^
39^99^ Épargnez plus de 50%

chlorophylle Marmot Asolo The North Face Alizée Royal Robbins Black Diamond Arc'teryx Salomon Tubbs Snowshoes Petzl MSR Atlas Snow-Shoe Rossignol Fischer Woolrich Mountain Hardwear

MONTRÉAL ET ENVIRONS • **Anjou,** Galeries d'Anjou 514 354-2997 • **Brossard,** Mail Champlain 450 671-8585 • **La Salle,** Carrefour Angrignon 514 365-1286 • **Laval,** Méga Centre Notre-Dame 2340, autoroute 13 Ste-Dorothée 450 689-7727 • **Montréal,** 1610, rue St-Denis 514 844-2228 • **Pointe-Claire,** Centre Fairview 514 694-8182 • **Rosemère,** Place Rosemère 450 435-3820 • **St-Bruno,** Promenades St-Bruno 450 653-0599 • **Terrebonne,** Galeries de Terrebonne 450 471-3688
LAURENTIDES • **St-Sauveur,** Les Factoreries St-Sauveur 450 227-2155 OUTAOUAIS • **Gatineau,** Promenades de l'Outaouais 819 243-3711
MAURICIE • **Trois-Rivières,** 2930, boul. des Récollets 819 370-3100 ESTRIE • **Bromont,** Carrefour Champêtre 450 534-0764 • **Sherbrooke,** 2325, rue King Ouest 819 566-8882
QUÉBEC • **Lebourgneuf,** Méga Centre Lebourgneuf 418 627-6665 • Nouveau **Lévis,** Galeries Chagnon 418 835-1088 • **Ste-Foy,** Place Ste-Foy 418 780-8035
SAGUENAY • **Chicoutimi,** Place du Royaume 418 545-0767

Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^md^ pour chaque tranche d'achat de 20$* (excluant les taxes).
*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les services, les locations et les achats de cartes ou de chèques-cadeaux. ^md^Marques déposées d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

Cette promotion de 5 jours débute le 6 décembre 2006. Les prix de cette circulaire sont en vigueur du 6 décembre au 10 décembre 2006. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

3443468A

AFGHANISTAN

Le Canada cherche une porte de sortie

THOMAS WALKOM
ANALYSE
THE TORONTO STAR

Le Canada songe à sortir de l'Afghanistan, ou du moins à se retirer des zones de combat dans le sud du pays.

Il n'y a rien d'officiel à cet égard. Et rien n'a été annoncé en ce sens. Mais tant les conservateurs au pouvoir que les libéraux de Stéphane Dion indiquent que c'est la direction qu'ils souhaitent prendre.

Les libéraux, qui furent les premiers architectes de l'engagement des Canadiens en Afghanistan, sont devenus sous leur nouveau chef parmi les plus critiques quant à la présence des forces canadiennes là-bas.

« Chercher à tuer les talibans dans chaque recoin des montagnes ne marche pas, a dit hier M. Dion. Alors, nous allons essayer de proposer au gouvernement une approche sensée. »

M. Dion a dit en entrevue qu'il n'était pas lié par la décision du gouvernement actuel de garder les troupes canadiennes à Kandahar jusqu'en 2009, et que s'il devenait premier ministre, il serait en quête d'une façon de se retirer avec honneur, au moins des zones les plus dangereuses du sud de l'Afghanistan. Il y a deux semaines, il déclarait à l'agence de presse CanWest : « Le Canada doit dire (à ses alliés de l'OTAN et au gouvernement de l'Afghanistan) : "Écoutez, nous sommes bien prêts à travailler avec vous pour concevoir quelque chose de sensé. Parce que je ne veux pas risquer la vie de nos soldats si nous ne réalisons pas de progrès". »

Pour sa part, le premier ministre Stephen Harper s'est montré plus circonspect quant à la manière de s'extirper de là. En septembre dernier, M. Harper a promis qu'il épaulerait le président Hamid Karzaï dans sa bataille contre les talibans et les autres insurgés.

Mais le premier ministre sem-

Ottawa dispose maintenant d'une excuse parfaite pour changer son fusil d'épaule.

ble aussi préparer le terrain à un éventuel retrait des troupes canadiennes de la zone dangereuse de Kandahar. Les ministres du gouvernement Harper ont en particulier mis l'accent sur le fait que d'autres pays de l'OTAN, comme l'Allemagne et la France, ne sont pas disposés à envoyer leurs troupes sur les champs de bataille du sud du pays.

« Nous ne pouvons pas continuer à faire cela sans soutien additionnel », a déclaré sans ambages Peter MacKay, ministre canadien des Affaires étrangères, en octobre.

La semaine dernière, M. Harper s'est rendu à une réunion de l'OTAN en Lettonie pour demander de l'aide. Il ne l'a pas obtenue. Cela signifie que le gouvernement conservateur dispose maintenant d'une excuse parfaite pour changer son fusil d'épaule. Il peut dire de manière plausible, au moment politique qui conviendra, que le Canada a payé le prix en sang et que c'est maintenant au tour de quelqu'un d'autre de mourir.

Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut rapatrier les troupes au Canada. Les sondages démontrent que si les Canadiens s'opposent à ce que leurs soldats se fassent tuer en Afghanistan, ils soutiennent toutefois leur présence pour aider à la reconstruction du pays.

L'approche qui permettrait à M. Harper de sauver la face pour résoudre cette quadrature du cercle serait d'insister discrètement auprès de l'OTAN pour que l'organisation confie des tâches moins dangereuses aux forces canadiennes.

Cela semble l'option que préfère également M. Dion.

Faites dans la dentelle.
Le style. Inspiré par Birks.
Pendants d'oreilles ouvrés et ornés de diamants, 1 350 $. Bracelet-manchette deux tons ouvré et serti de diamants, 4 250 $. Bracelet-manchette deux tons, 4 450 $.
BIRKS MD
Magasinez avec nous en ligne ou à votre magasin Birks préféré. Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.
3446459A

HYUNDAI HYUNDAI HYUNDAI
GABRIEL PRESTIGE PRÉSIDENT
L'ÉVÉNEMENT MAGIE DES FÊTES
0% FINANCEMENT À L'ACHAT sur tous les modèles*
0 PAIEMENT POUR 90 JOURS avec financement à l'achat †
ACCENT GS 2007 Location 60 mois à partir de 159$ par mois*
SANTA FE GL 2007 Location 60 mois à partir de 299$ par mois*
SONATA GL 2007 automatique en location sur 60 mois à partir de 249$ par mois*
PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS
HYUNDAI Va de l'avant MC
GARANTIE 5 ANS 5 ans / 100 000 km Garantie globale limitée* Garantie complète de Hyundai sans franchise
* Taxes en sus. Location de 60 mois sur Accent GS 2007 (avec acomte de 1718$), Santa Fe GL 2007 (avec acompte de 3241$) et Sonata GL 2007 automatique (avec acompte de 2725$). 0$ dépôt de sécurité sur tous les modèles. Transport et préparation inclus. Financement à 0% disponible jusqu'à 72 mois sur modèles sélectionnés. Photos à titre indicatif seulement. Sur approbation du crédit. † Offre de 0 paiement pour 90 jours s'applique aux mensualités avec financement à l'achat sur tous les véhicules neufs. Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée. Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada, une filiale de Hyundai Motors America, et sont utilisées sous licence. Détails chez Hyundai Gabriel, Hyundai Prestige et Hyundai Président.
3436750A
DANS L'EST — HYUNDAI Gabriel — 7020, Henri Bourassa Est, Anjou — www.hyundaigabriel.com — (514)329-7777
CENTRE DE MTL — HYUNDAI Prestige — 6435, Saint-Jacques ouest, Montréal, coin Cavendish — www.hyundaiprestige.com — (514)252-7777
WEST ISLAND — HYUNDAI Président — 4600B, Boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux — www.hyundaipresident.com — (514)624-7777
Membre des concessionaires Gabriel.
Un groupe, une force!

Solde Avant-Noël
Jusqu'à 33% de rabais
Sur une sélection de complets, vestons sport, chemises et pantalons habillés ou sport, vêtements de nuit, chandails, paletots et parkas d'hiver, gants et chaussures
OGILVY monsieur
ESPACE HOMME AU 4e
Ste-Catherine O. et de la Montagne
Tél.: 514.845.4742
ogilvycanada.com
3446871A

VENTE D'ENTREPÔT
Verres, coutellerie, vaisselle, etc...
DÉCEMBRE 2006
3 derniers jours
MERCREDI 6 9h – 17h | JEUDI 7 9h – 20h | DIMANCHE 10 9h – 17h
Événement FRACASSANT AVEC PLUSIEURS ÉPARGNES
JUSQU'À 75% DE RABAIS
960, AVE. OUTREMONT (ENTRÉE DU CÔTÉ GAUCHE SUR MANSEAU)
Boul. Métropolitain — 960. AVE OUTREMONT Entrée du côté gauche sur Manseau — Jean-Talon — Beaumont — 960 Outremont — Manseau — Du Parc — Van Horne — Outremont — Rockland — Dawson
3442327

L'Europe
comme vous l'aimez !
air transat
air vacances

Été 2007 :

Athènes et Provinces françaises à partir de 555$

Barcelone, Madrid et Rome à partir de 685$

Malaga et Valence à partir de 735$

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleurs prix !
Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655-3948
ou communiquez avec votre agent de voyages.

Départs de Montréal. Prix par personne, pour les vols aller-retour en classe économique. Taxes et autres frais non inclus. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols exploités par Air Transat. Air Transat est membre de Transat A.T. Inc.

3445756A

MEUBLES ET DÉCORS BACCARELLI
LA PLUS BELLE SÉLECTION DE MEUBLES EUROPÉENS

LIQUIDATION
Vente de déménagement jusqu'au 31 décembre 2006
Toute la marchandise en magasin est réduite de 20 à 50%
Adresse actuelle: 1400, Sherbrooke Ouest, Montréal
Tél. (514)288-5225
Lundi à jeudi: 10 h à 18 h
Vendredi: 10 h à 16 h
Samedi: Fermé
Dim.: 12 à 17h

Nouvelle adresse à compter de février 2007:
8260, Devonshire, Ville Mont-Royal

3443807 3445924

3447558

Cours intensifs de langue

Que ce soit en anglais ou en français, nos cours vous permettront d'acquérir les compétences linguistiques et communicatives nécessaires pour vos objectifs professionnels et personnels.

- Début des cours: janvier 2007.
- Groupes restreints vous permettant de partager une expérience d'apprentissage unique avec des étudiants d'ici et d'ailleurs.
- Cinq niveaux (de débutant à avancé).
- Programmes menant au *Certificat de compétence* en anglais de McGill ou au *Certificat de compétence* en français de McGill.

Inscrivez-vous dès maintenant !
(514) 398-1212 (programme d'anglais)
(514) 398-1202 (programme de français)
Pour de plus amples informations : **www.mcgill.ca/eflp**

McGill
Centre d'éducation permanente

3437154A

ACTUALITÉS

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©
Brian Kravitz, petit-fils de Ben, savoure un smoked meat devant l'institution du boulevard de Maisonneuve.

La grève se poursuit chez Ben's

GABRIEL BÉLAND

Depuis plus de quatre mois, le plus ancien restaurant de smoked meat en ville est fermé. Les employés de Ben's sont toujours en grève et prétendent que leurs patrons ne les écoutent pas. Certains craignent même que l'institution presque centenaire ferme ses portes.

« Cette grève, on la fait pour sauver le resto », explique Brian Kravitz. Petit-fils de Ben Kravitz, le fondateur, Brian est serveur chez Ben's depuis 35 ans. Il a servi un smoked meat à Jimmy Page, le guitariste de Led Zeppelin. Mais depuis le 20 juillet, il est en grève, tout comme les 21 autres employés.

« Avant, Ben's était un sacré restaurant, dit-il. Toutes les stars et tous les politiciens venaient manger ici. Mais depuis des années, tout s'écroule. »

Les employés se sont regroupés hier devant l'institution du boulevard de Maisonneuve dans un dernier effort pour relancer les négociations. Selon eux, les patrons n'investissent plus dans l'entreprise. « Nous n'avons plus de grille-pain, nous n'avons pas de climatiseur l'été, ni de chauffage l'hiver, et les serveurs doivent parfois cuisiner eux-mêmes, tant on manque de cuisiniers », déplore Brian Kravitz.

Un simple regard à l'intérieur permet de constater l'état de délabrement : la peinture est défraîchie et le linoléum qui recouvre certains murs est décollé à plusieurs endroits.

Les grévistes demandent donc que les propriétaires, Jean et Elliot Kravitz, réinvestissent dans l'équipement. Ils demandent aussi une hausse de salaire de 40 cents de l'heure. Leur salaire horaire moyen est présentement de 8 $.

« C'est clair qu'ils ne demandent pas la lune, explique le président du Conseil central du Montréal métropolitain pour la CSN, Arthur Sandborn. Je pense que cette grève est une psychothérapie pour eux : ils n'en peuvent plus. »

Fermer boutique ?

Plusieurs employés craignent que les Kravitz ferment boutique. « Les négociations vont mal, indique le président du syndicat des employés de Ben's, le cuisinier Charles Mendoza. Les patrons envisagent même l'option de vendre la bâtisse. »

Hier, l'avocat des propriétaires n'a pas voulu commenter. Dany Kaufer s'est contenté d'expliquer que les Kravitz essaieront de trouver une solution avant les Fêtes. Les négociations ne sont toutefois pas très productives : les parties ne se sont rencontrées qu'une fois, le 22 novembre, depuis le début du conflit de travail.

LE PREMIER SMOKED MEAT ?

Selon son enseigne, Ben's est ouvert depuis 1908. Les héritiers de Ben Kravitz clament que leur aïeul est le premier à avoir servi le smoked meat aux Montréalais, bien avant Schwartz, ouvert en 1927. Mais cette spécialité d'Europe de l'Est n'est pas exempte de controverse. « Ben's n'est pas le premier à avoir servi du smoked meat », assure Eiran Harris. Cet archiviste à la Jewish Public Library de Montréal est un spécialiste du sandwich. Depuis des années, il cherche à percer l'écran de fumée qui entoure l'histoire du smoked meat. « Ben's a en fait ouvert, selon mes recherches, autour de 1911, dit-il. Au départ, c'était une fruiterie et un magasin de bonbons. » M. Harris a également retracé plusieurs boucheries hébraïques qui auraient vendu le sandwich dès 1893. Une chose est toutefois certaine : Ben's est le plus vieux commerce en activité à servir des smoked meat.

Plus de jeunes perdent pied

L'organisme Dans la rue lance un appel à l'aide

GABRIEL BÉLAND

La rue est de plus en plus dure pour les jeunes sans-abri. Selon l'organisme Dans la rue, ils sont plus nombreux que jamais à être atteints de maladies mentales et de toxicomanie aiguë.

En 2005, l'organisme de la rue Ontario a procédé à 493 interventions de crise. Celles-ci sont nécessaires dans des cas extrêmes. En 2003, il y en avait eu 233 et seulement 125 en 2002.

« Sur le plancher, lorsqu'on parle aux intervenants, c'est clair qu'il y a plus de violence, plus de problèmes de santé mentale et de toxicomanie aiguë », explique le directeur de l'intervention à Dans la rue, Sylvain Flamand.

Les interventions de crise ne sont pas nécessairement liées à la violence. « Ça peut être lorsqu'un jeune arrive ici à bout et veut se suicider, dit-il. Mais c'est parfois violent, comme dans le cas d'un prostitué qui vient de se faire agresser par un client, qui arrive chez nous, et qui explose. »

Selon M. Flamand, la rue est en fait plus dure qu'avant. « Il y a une montée de la violence comme mode d'expression, explique-t-il. Paradoxalement, on est dans un monde de plus en plus interconnecté, mais où les liens personnels s'effritent. »

La situation est telle que cette année, des intervenants de Dans la rue ont dû traîner des jeunes devant des juges, afin d'obtenir une évaluation psychiatrique. « Dans ces cas, les jeunes sont privés de leurs droits, dit-il. C'est extrême, on ne faisait pas ça avant. »

Appel à l'aide

L'organisme a par ailleurs lancé un appel au public hier, à l'occasion de sa collecte de fonds annuelle. Plusieurs jeunes qui ont recours aux services de l'organisme ont témoigné. Pamela, 26 ans, a expliqué comment elle a dû abandonner l'école à 17 ans, enceinte de son fils. « Dans la rue a trouvé une place en garderie pour mon fils, ils m'ont aidée à payer les livres et mes frais de scolarité », a-t-elle dit lors d'une conférence de presse. « Ils m'ont surtout écoutée alors que plus personne n'était là pour moi », a-t-elle dit. Pamela est aujourd'hui étudiante de première année en comptabilité à l'UQAM.

L'organisme Dans la rue a un centre de jour, un refuge de 20 places et un autobus où l'on sert des repas aux jeunes. Son refuge est le seul consacré aux mineurs à Montréal. Il a été fondé en 1988 par le père Emmett Johns, le fameux « Pops ».

« On se plaint des problèmes de gangs de rue à Montréal, a expliqué Emmett Johns. Eh bien ! Cet organisme fait partie de la solution. »

Dans la rue est presque exclusivement subventionné par des dons privés ou corporatifs. Cette année, il espère récolter 2,5 millions en dons. Son budget total est de 3 millions.

3446144

SUITE DE LA UNE

Cols bleus à Montréal-Est et à Montréal

SUSPENSION

suite de la page A1

« Il s'occupent, au centre récréatif, des compresseurs, des pompes et des systèmes d'air climatisé », a ajouté le maire.

Le temps d'une fusion

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles a été associé à Montréal-Est durant la fusion municipale, soit de 2001 à 2006. Le maire de RDP-PAT, Cosmo Maciocia, a déclaré à *La Presse* hier que les deux cols bleus, à sa connaissance, n'ont pas travaillé pour son arrondissement depuis le 1er janvier 2006. Pourtant, le maire Labrosse assure qu'un des deux cols bleus a été pris en train de travailler pour RDP-PAT. « On l'a *pogné* sur le fait », a-t-il précisé.

Comment se fait-il que les noms de ces deux cols bleus ne soient pas sur la liste de paie de RDP-PAT, en 2006? « Je n'en ai aucune idée, a dit M. Labrosse. Il devait y avoir quelqu'un qui les payait sous la table. Je ne le sais pas. Ce n'est pas mon problème. »

À la Ville de Montréal, on affirme que les deux cols bleus ne sont pas non plus sur la liste de paie de la ville-centre, mais qu'ils ont pu être rémunérés par l'intermédiaire d'un nom d'entreprise. La Ville enquête.

Au sérieux

« On prend ça très au sérieux car on veut s'assurer que ce stratagème ne soit pas utilisé par des employés de Montréal », dit François Goneau, chargé de communication à Montréal.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les deux employés ont utilisé un véhicule de Montréal-Est pour aller travailler en dehors de leur territoire d'affectation. Col bleu depuis 1985, M. Perreault a travaillé tous les jours depuis presque deux ans pour un autre employeur que celui pour lequel il travaille normalement à temps plein, indique un document de Montréal-Est obtenu par *La Presse*.

Dans le cas de M. Bernaquez, col bleu depuis 1989, il est spécifié qu'il a travaillé « à plusieurs reprises » pour cet autre employeur durant ses heures de travail. Il a toutefois reçu la même peine.

On passe à autre chose

Le maire Labrosse a souligné que les deux employés ont repris leur travail à Montréal-Est. Selon lui, ils ont fait « une erreur » et il veut qu'on passe à autre chose. « Ils ont été punis et c'est fini, a-t-il dit. Ces gens-là font un bon travail. On ne leur en veut pas pour ça. Y'a quelqu'un qui leur a dit de se *faire une piasse* en dehors. Ils l'ont faite. Ils se sont fait prendre. C'est fini. »

Cette histoire arrive à un mauvais moment, dit Jean-Noël Thibodeau, directeur général adjoint de Montréal-Est. « On fonde actuellement une nouvelle ville, dit-il. On veut se rapprocher de nos cols bleus. Il y a peut-être des faux plis de Montréal qui ont été pris un peu partout dans notre structure et on essaie de remplacer ça. »

Les deux cols bleus sont membres du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (local 301), comme tous les cols bleus de l'île. Le président de ce syndicat, Michel Parent, dit qu'un grief sera déposé dans ce dossier car il s'agit de leur premier écart de conduite. « Si c'est vrai, la mesure est peut-être méritée, mais exagérée, dit-il. Il faut voir s'ils ont été sollicités par Montréal pour travailler. J'ai hâte de voir si le boss qui les a fait travailler à Montréal va être sanctionné. »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

EN BREF

Les francophones du Nunavut mal desservis

Les francophones du Nunavut ont du mal à obtenir des services de santé dans leur langue, révèle un récent rapport de l'Association des francophones du Nunavut, En fait, aucun médecin généraliste ne parlerait français dans l'immense territoire. Seuls 18 professionnels de la santé y parleraient français. Selon l'Association, cela est clairement insuffisant. Le rapport indique aussi quelques priorités, tels que les soins chiropratiques. Plusieurs chauffeurs de taxi de la capitale, Iqaluit, seraient toutefois francophones –et les routes cahoteuses de la ville leur donneraient des maux de dos. L'Association dénombre entre 800 et 1000 francophones au Nunavut. De son côté, Statistique Canada n'en comptait que 425 en 2001.
– Gabriel Béland

Wal-Mart débouté

La requête de Wal-Mart pour permission d'appeler dans le dossier de la syndicalisation des employés de son magasin de Gatineau a été rejetée par la Cour d'appel. Dans ce dossier, Wal-Mart voulait que la Cour d'appel ordonne à la Commission des relations du travail d'organiser un vote au scrutin secret parmi les travailleurs du magasin. En fait, deux sections locales du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ) s'étaient engagées dans une démarche de syndicalisation de ce magasin. La première section locale, la 486, avait déposé une requête en accréditation syndicale en mars 2005. Comme le pourcentage de salariés qui avaient signé une carte d'adhésion se situait entre 35 et 50 %, la Commission des relations du travail avait d'abord ordonné la tenue d'un vote au scrutin secret. – PC

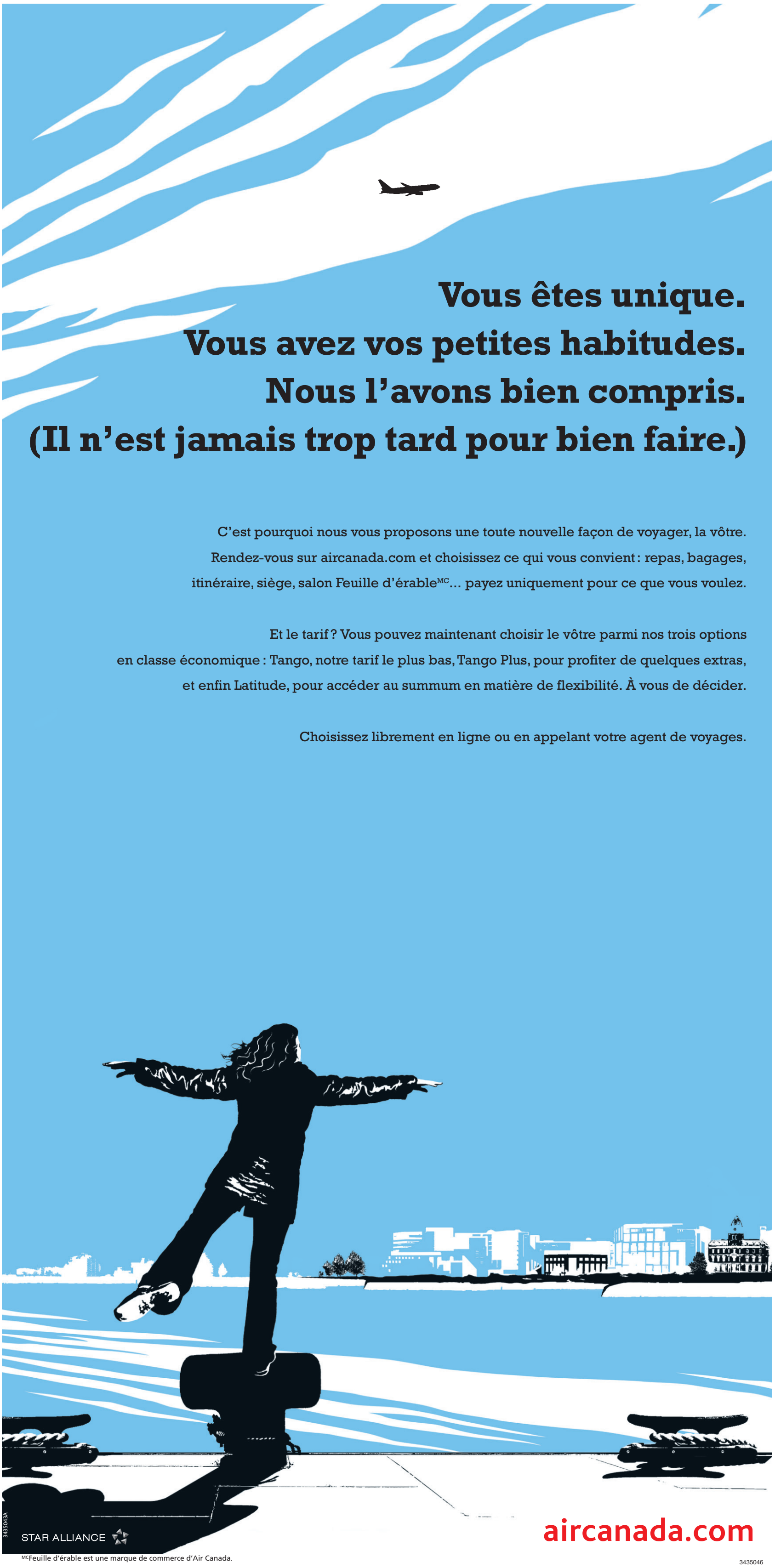

ACTUALITÉS

Les Canadiens pensent que le gouvernement est corrompu

MALORIE BEAUCHEMIN

La corruption est répandue au sein du gouvernement fédéral, selon 57 % des Canadiens sondés par la firme Gallup, qui publiait cette semaine sa liste des pays perçus comme les plus et les moins corrompus.

Preuve supplémentaire que le scandale des commandites a passablement miné la crédibilité des institutions démocratiques et des politiciens, la vaste enquête internationale a été effectuée à la fin de l'année 2005. Le Canada était alors en pleine campagne électorale, axée sur la transparence du gouvernement.

Le Canada se classe convenablement au 15e rang, jugé plus corrompu que le Vietnam ou l'Uruguay, mais moins que les Pays-Bas, la Belgique ou l'Ouzbékistan, selon l'enquête menée auprès de 101 pays. Deux questions étaient posées aux résidants sondés : est-ce que la corruption est répandue au sein du gouvernement de votre pays et est-ce que la corruption est répandue dans les entreprises de votre pays?

Les Finlandais sont ceux qui ont le plus confiance en leurs institutions démocratiques. Dans les 10 pays en queue de peloton, moins d'un tiers de la population sondée fait confiance aux dirigeants de leur pays.

Au Canada, plus de 1300 personnes ont été sondées. Plus d'un Canadien sur trois (38 %) pense que la corruption est répandue dans les entreprises. Mais une autre donnée surprend : 57 % d'entre eux croient que le gouvernement est corrompu.

« C'est très élevé, surtout pour un pays aussi stable que le Canada », soutient Nicole Naurath, une des analystes de Gallup.

Les deux données confondues, le Canada se retrouve à quatre positions devant les États-Unis. Dans un rapport conjoint, Gallup explique la conjoncture qui a pu provoquer les résultats canadiens. « La confiance des Canadiens dans leurs dirigeants a été soumise à deux élections depuis 2004, affirme le rapport. Au lendemain du scandale des commandites, le premier ministre Paul Martin a appelé les électeurs aux urnes, et le Parti libéral du Canada a immédiatement perdu sa majorité en Chambre. »

Les résultats de l'enquête démontrent que les Canadiens avaient alors confiance dans toutes les institutions, sauf le gouvernement fédéral. C'était la première fois que Gallup entreprenait de dresser la liste des pays perçus comme corrompus par leur propre population. Les Canadiens devraient être sondés de nouveau au début de 2007. Ainsi, la firme soutient qu'il sera possible de réellement voir l'impact qu'a eu le scandale des commandites, ainsi que le travail effectué par le gouvernement de Stephen Harper pour recréer un sentiment de confiance dans la population.

CORRUPTION

Pays perçus comme les moins corrompus
1- Finlande
2- Danemark
3- Nouvelle-Zélande
4- Singapour
5- Arabie Saoudite

Pays perçus comme les plus corrompus
1- Lituanie
2- Pologne
3- Liban
4- Thaïlande
5- À égalité : Maroc, Roumanie, Russie, Ukraine, Cameroun

Enquête interne à Hydro-Québec

PRESSE CANADIENNE

Une enquête interne concernant de présumées irrégularités administratives, mettant en cause la haute direction d'Hydro-Québec, a été déclenchée par le vérificateur général de la société d'État, au siège social de Montréal, a rapporté hier Radio-Canada.

L'affaire remonte à 2004, alors qu'Hydro-Québec a décidé de mettre fin à son aventure en Chine et de vendre sa participation dans Meiya Power, un producteur d'électricité chinois, a indiqué Radio-Canada, ajoutant que la société d'État a alors demandé à Meiya de signer un contrat de 1,4 million de dollars américains avec une firme suisse, Gestfinanz, pour qu'elle lui trouve un acheteur.

Or, selon les informations obtenues, c'est le grand patron de Meiya, Colin Tam, qui a lui-même trouvé et proposé l'acheteur, Darby Asia Investors, à Hydro-Québec et ce, avant même que le contrat ait été signé avec Gestfinanz.

« Ils n'ont pas trouvé d'acheteur. Je suis celui qui a présenté Darby Asia Investors à Hydro-Québec », soutient M. Tam, qui s'est d'ailleurs assuré d'être remboursé par Hydro-Québec en faisant signer une résolution par François Dell'Aniello, ex-directeur du développement international chez Hydro-Québec.

M. Dell'Aniello, qui travaillait à l'époque sous la direction de l'actuel président-directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a affirmé au téléphone que tout s'était fait dans les règles.

Une équipe de Radio-Canada s'est rendue chez Gestfinanz, à Chiasso, en Suisse, pour savoir quel travail avait été accompli pour la somme de 1,4 million $ US qui leur a été versée par Hydro-Québec. Les dirigeants de Gestfinanz ont refusé de parler de leur relation d'affaires avec la société d'État québécoise.

L'enquête du vérificateur général d'Hydro-Québec est en cours depuis cet été, a rapporté Radio-Canada. Il cherchera à établir pourquoi de hauts dirigeants de la société d'Etat ont payé autant pour trouver un acheteur qui était déjà connu. Il enquête aussi pour savoir où se trouve l'argent, s'il a été payé inutilement.

Des fonctionnaires ontariens en vacances aux frais des contribuables

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Des véhicules utilitaires sportifs de luxe, des vacances dans les Antilles, des vestons de cuir, des chocolats et des fleurs ne sont que quelques-uns des avantages obtenus l'an dernier, aux frais des contribuables, par divers fonctionnaires ontariens, a découvert le vérificateur général de la province, Jim McCarter.

M. McCarter avait pour la première fois le pouvoir d'examiner les dépenses des sociétés gouvernementales d'énergie, des hôpitaux, des commissions scolaires et de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa. Il a découvert des dépenses de plusieurs millions de dollars que personne ne semble en mesure d'expliquer.

« Nous avons trouvé des exemples partout dans le secteur public, a déclaré M. McCarter après avoir déposé son rapport. Nous avons plusieurs exemples de dépenses qui peuvent être qualifiées de douteuses. »

Le personnel d'Hydro One, par exemple, a acheté pour 127 millions de biens et services avec les cartes de crédit de l'entreprise, mais les reçus sont très rares. Un dirigeant important de la société a aussi demandé à sa secrétaire de porter 50000$ à sa carte de crédit.

Croyez encore au père Noël.

LG 245
0 $*
(avec un contrat de 2 ou 3 ans)

RAZR de Motorola
24,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Chocolate de LG
99,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

A720 de Samsung
129,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Motorola Q
149,99 $‡
(avec un contrat de 3 ans)

EN PRIME, un cadeau de 75 $‡.

Appels illimités en soirée à compter de 17 h et le week-end pendant 12 mois**.

EUPHORIK | Musique Télé Radio Jeux Messagerie Encore plus

TELUS
le futur est simple MD

3439294A

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

3439296

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · BEST BUY · Dunoulin · BRAULT & MARTINEAU · WAL-MART · Zellers

Offre valable jusqu'au 24 décembre 2006. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. † Cette offre s'applique aux clients qui s'abonnent aux services de transmission de la voix et de données avec un contrat de 3 ans et un forfait combiné Courriel, Web et voix ou un forfait Parlez & Courriel d'une valeur minimale de 45 $ ou un forfait d'appels vocaux d'une valeur minimale de 20 $ auquel ils ajoutent une option Courriel et Web d'une valeur minimale de 25 $. ** Les clients qui signent un contrat de 3 ans bénéficient des appels en soirée à compter de 17 h et le week-end pendant 12 mois. Une fois la période promotionnelle expirée, les appels en soirée seront facturés selon le tarif en vigueur. Vous pouvez annuler cette option en tout temps. ‡ L'offre d'un cadeau ou d'un crédit en magasin d'une valeur de 75 $ accordé à l'achat et à la mise en service d'un sans-fil avec un contrat de 3 ans est valable jusqu'au 31 décembre 2006. Le crédit est non monnayable et s'applique à certains produits en magasin seulement. © 2006 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, rue d'Annemasse
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Méga-centre Mascouche

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

Sorel
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Proxi Telecom Inc.
7591, boul. Taschereau

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Deux ex-policiers de Kanesatake blâmés

MALORIE BEAUCHEMIN

L'agent John Harding et le caporal Tracy Cross, deux ex-policiers de Kanesatake, viennent d'être blâmés par le comité de déontologie policière pour une histoire de conflit d'intérêts qui remonte à 1999.

Le caporal Cross avait amorcé une enquête criminelle qui le concernait personnellement, car il avait obtenu des informations selon lesquelles le chef de bande James Gabriel cherchait à le discréditer et à le destituer. Il avait alors confié l'enquête à l'agent Harding, qui s'est lui-même placé en conflit d'intérêts en procédant à une enquête tenue secrète. L'investigation aurait normalement dû être confiée à un autre corps policier, puisqu'elle impliquait directement un agent de la police de Kanesatake. De plus, M. Cross assistait régulièrement aux entrevues et rencontres avec les témoins, compromettant l'impartialité de l'enquête.

La neuvième section du code de déontologie policière stipule que les policiers ne devraient jamais risquer de se placer dans une situation de conflit d'intérêts susceptible de compromettre leur impartialité ou diminuer leur jugement. C'est pourquoi le comité a blâmé les deux hommes. Les plaidoiries sur la sanction seront présentées ultérieurement.

Peu après les faits, M. Harding a été suspendu indéfiniment et par la suite congédié. Au printemps 2006, M. Cross a été nommé directeur du service de police de la communauté algonquine de Longue-Pointe, en Abitibi-Témiscamingue.

Opération policière contre un gang de rue

Le SPVM arrête 18 personnes

MALORIE BEAUCHEMIN

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a procédé hier, en fin de soirée, à une opération policière d'envergure, arrêtant 18 personnes qui pourraient être liées à un gang de rue.

Douze perquisitions ont été effectuées dans le quartier Saint-Michel, et des stupéfiants auraient été saisis. Au moment de mettre sous presse, on ignorait toujours la quantité exacte de matériel saisi.

« L'opération visait à démanteler un réseau de vendeurs de stupéfiants qui pourrait être relié à un gang de rue », a affirmé l'agent Laurent Gingras, porte-parole du SPVM.

Le quartier Saint-Michel, dans le nord-est de Montréal, est connu depuis plusieurs années comme lieu d'activité d'une des deux plus importantes familles de gangs de rue de la métropole, les Crips. Leurs grands rivaux sont les Bloods, présents notamment dans Montréal-Nord.

Certains des jeunes interpellés devraient comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal. « Il y a plusieurs mineurs (cinq), qui eux devront comparaître devant le tribunal de la jeunesse », a ajouté l'agent Gingras en fin de soirée. Ces comparutions devraient aussi avoir lieu aujourd'hui.

L'opération a été commandée par le poste de quartier 30 et la section moralité, alcool et stupéfiants du service à la communauté de la région nord du SPVM.

Un point de presse devrait avoir lieu ce matin pour dresser le bilan de l'opération.

{ SIX FOIS PLUS DE MUSIQUE
DEUX FOIS PLUS DE PNEUS }

YARIS HATCHBACK CE 2007

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 386 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

179$

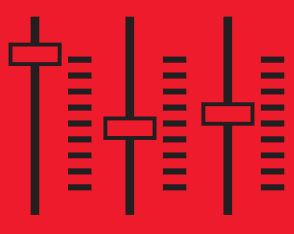

À L'ACHAT à partir de
13 800$*

CHANGEUR À 6 CD/MP3 ET 4 PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS ADDITIONNELS††

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

3444133A

ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

PEA

PROGRAMME TOYOTA POUR diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offre de location au détail valable sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) neufs en stock. Première mensualité de 203,96 $, taxes incluses, pour un terme de location de 60 mois, exigible au moment de la livraison. Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 607,21 $ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), taxes incluses. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. †† Mise à niveau du système audio de la Yaris Hatchback CE ou LE 2007 de série équipée d'un lecteur de CD simple/AM/FM, l'offre est valide jusqu'à épuisement des stocks. Offre de 4 pneus d'hiver présélectionnés d'une valeur de 375 $, taxes en sus, incluant l'installation des pneus. Cette offre est applicable à l'achat et à la location des modèles Yaris Hatchback 2007 neufs en stock. Cette offre ne peut être remplacée par aucune autre. Dans l'éventualité où le client désire des pneus autres, le client paiera la différence plus les taxes si la valeur des pneus est supérieure; dans le cas contraire, aucun crédit ou remboursement ne sera octroyé. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 janvier 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

TOYOTA

ACTUALITÉS

Pour avoir séduit une patiente dépressive

Un médecin radié pour trois ans

ANDRÉ NOËL

Un médecin généraliste de Laval, le docteur Réjean Vanier, vient de se voir radié de sa profession pendant trois ans parce qu'il a séduit une patiente qui le consultait pour des problèmes conjugaux. Il a fait l'amour avec elle à plusieurs reprises dans la chambre d'un hôtel, puis chez elle.

Le Dr Vanier pratiquait à la Polyclinique médicale Concorde. Il a suivi la patiente pendant un an, en lui offrant surtout des services de psychothérapie, car elle était dépressive. Au bout de quelques mois, ils s'échangeaient des cadeaux, de l'argent, des caresses et des baisers.

Le médecin a fini par demander à sa patiente d'avoir des relations sexuelles complètes. Il l'a encouragée à quitter son mari, ce qu'elle a fait. Cette séparation a amené le fils de la patiente à quitter la maison familiale. Le Dr Vanier, lui, a sauvegardé son couple. Il vit avec sa femme depuis 35 ans. Deux de leurs trois filles vivent toujours avec eux.

Témoignant devant le comité de discipline du Collège des médecins, il a réclamé la clémence. Depuis le début des procédures, a-t-il plaidé, ses enfants sont en état de choc. Selon lui, les médias lui ont fait perdre sa crédibilité, ce qui a eu un impact sur sa clientèle. L'avocat et les deux médecins siégeant au comité de discipline ne se sont pas laissés attendrir.

D'une « extrême gravité »

« L'extrême gravité des gestes posés ne fait aucun doute, considérant le contexte de psychothérapie suivie dans lequel se sont produits les événements ainsi que le fait que l'intimé est médecin et qu'il était donc en position d'autorité évidente sur sa patiente, une personne vulnérable sur le plan moral et émotif », indique la décision du comité, rendue fin novembre.

« Cette vulnérabilité confère au médecin le pouvoir d'obtenir des faveurs sexuelles de l'autre partie, écrivait la Cour suprême, dans une cause semblable citée par le comité. L'emploi de la force physique ou d'une arme est inutile, car le pouvoir du médecin découle de ses connaissances et de la confiance qu'il inspire au patient. »

Le comité de discipline rappelle le serment d'Hippocrate, ce médecin grec qui a écrit 400 ans avant Jésus-Christ : « Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons libres ou esclaves. » Bref, voilà plus de 2000 ans que les médecins savent qu'ils ne doivent pas abuser de leur position pour obtenir des faveurs sexuelles.

Le Dr Vanier n'a pas de remords parce que, a-t-il expliqué, il n'a pas commis la faute qui lui est reprochée. Selon lui, sa patiente a fait un transfert amoureux qui l'a obligé à la référer à un collègue. C'est pour cette raison qu'elle aurait porté plainte contre lui. Le comité de discipline ne l'a pas cru. La sanction doit avoir un caractère dissuasif et exemplaire, estime-t-il. Il impose une radiation de trois ans et une amende de 1000 $. Il publiera un avis sur sa décision dans un journal distribué à Laval, aux frais du médecin.

EN BREF

Accident mortel

Un piéton de 81 ans a connu une fin tragique après avoir été renversé par une camionnette, vers 13 h 50 hier, à l'angle des rues Ontario et Fullum, dans le centre-sud de Montréal. L'accident est survenu au moment où le conducteur faisait marche arrière. Pour une raison inconnue, l'octogénaire s'est retrouvé sous le véhicule roulant à basse vitesse. La victime a été transportée à l'hôpital, où elle a succombé à ses blessures quelques minutes plus tard. La circulation automobile a été grandement perturbée durant quelques heures dans ce secteur, le temps que les policiers de la Section enquête accident du SPVM fassent les constatations d'usage. — Marcel Laroche

Laval: 100 véhicules volés

Le bilan final de l'opération qui a permis aux policiers de démasquer un voleur d'automobiles et de pièces de véhicules, en fin de semaine, à Laval, est remarquablement important: 100 véhicules volés et plusieurs centaines de pièces destinés au recel, constituant une valeur totale de quelque 5 millions de dollars. La Sûreté municipale de Laval ajoute que d'autres découvertes pourraient alourdir davantage ce bilan. Rappelons qu'une simple vérification de permis dans un commerce de pièces d'autos usagées a permis aux policiers de découvrir tous ces objets volés. – PC

Des acériculteurs crient à l'aide

Une douzaine de petits producteurs de produits de l'érable de la Montérégie lancent un appel à l'aide financière au gouvernement du Québec en raison des ravages que le verglas et le vent de vendredi dernier ont causé à leurs érablières. Un acériculteur de Sainte-Marthe de Rigaud, François Béliveau, a perdu quelque 20 % de sa production lors de deux événements météorologiques survenus depuis août dernier. Vendredi dernier, le mauvais temps lui a causé pour quelque 120 000 $ de dommages. – PC

Raviver le débat linguistique

Le Mouvement Montréal français, un regroupement de citoyens mis sur pied par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, veut relancer la progression du français sur l'île de Montréal. Ses représentants, parmi lesquels on retrouve l'écrivain Yves Beauchemin, lancent une campagne de sensibilisation sous le thème « Une langue à partager », afin d'inciter les citoyens à toujours utiliser le français dans l'espace public. Le Mouvement estime que les progrès obtenus grâce à la Loi 101 ne sont pas suffisants pour assurer la survie du français au Québec, et constate, par exemple, que les Montréalais ont tendance à utiliser automatiquement l'anglais avec toute personne dont le français n'est pas la langue maternelle. – PC

0% D'INTÉRÊT JUSQU'EN

2010*

avec la carte Sears ou la carte MasterCard^MD Sears^MD

POUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS,
POUR TOUS LES MEUBLES† ET ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER,
POUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES,
POUR TOUTES LES SOUFFLEUSES,
POUR TOUS LES APPAREILS DE CULTURE PHYSIQUE

3447017

*Payez en 37 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2010. Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou compte MasterCard Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre 2006. Renseignez-vous. Les formules de paiement et les modalités peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. **Les clients obtiendront des points du Club Sears s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les clients obtiendront des points du Club Sears^MC pour les achats avec la carte Sears ou des points Couleurs^MD pour les achats avec la carte MasterCard Sears^MD. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears ou aux points Couleurs.**
†R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés dans les grands magasins Sears.

Sears

MON RÊVE

3445915A

Ne payez rien avant avril 2007[Δ/†]
(l'offre se termine le 2 janvier 2007)

MITSUBISHI MOTORS

Sans limite

Des prix plus compétitifs que ceux de la concurrence, avec la meilleure garantie sur le marché.

ECLIPSE Achetez à **448 $** par mois[†]

ENDEAVOR Achetez à **468 $** par mois[Δ]

OUTLANDER Achetez à **288 $** par mois[Δ]

GALANT Achetez à **318 $** par mois[Δ]

Découvrez l'avantage-prix de Mitsubishi sur avantageprix.mitsubishi-motors.ca.

Mais ce n'est pas tout : achetez un véhicule Mitsubishi neuf aujourd'hui et ne payez rien avant avril ! De plus, n'oubliez pas que notre garantie 10-5-5 est la meilleure de l'industrie. Donc, le véhicule de vos rêves sera couvert plus longtemps que toutes les autres voitures du marché. Visitez votre concessionnaire Mitsubishi aujourd'hui et découvrez par vous-même les véhicules les mieux protégés au monde.

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE**®

10 ans/160 000 km* — Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de

5 ans/100 000 km* — Garantie limitée sur les véhicules neufs de

5 ans/kilométrage illimité* — Assistance routière de

Boisvert Mitsubishi
418, boul. Curé-Labelle
Blainville, QC
450.419.4929

Boucherville Mitsubishi
1541, rue Ampère
Boucherville, QC
450.449.3344

Cité Mitsubishi
8665, boul. Décarie
Montréal, QC
514.735.3700

Gabriel Mitsubishi
4550, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux, QC
514.695.7777

Grenier Mitsubishi
1115, chemin du Coteau
Terrebonne, QC
450.961.1100

Laval Mitsubishi
650, boul. Saint-Martin est
Laval, QC
450.629.6262

Repentigny Mitsubishi
855, rue Notre Dame
Repentigny, QC
450.585.3332

MITSUBISHI MOTORS
MITSUBISHI-MOTORS.CA

PROGRAMME AVANTAGES ÉTUDES $500

Les clients avertis lisent toujours les petits caractères. Δ Les offres de financement sont basées sur un contrat de financement de 60 mois amorti sur une période de 84 mois. Les options de financement sur les nouveaux modèles Outlander LS 2WD (CO45 B C01) 2006/Galant ES (CG41 G C01) 2007/Endeavor SE 2WD (CU45 K) 2007 ne sont disponibles que par l'entremise de La Banque de Nouvelle-Écosse et de la Banque de Montréal. Le paiement mensuel s'élève à 288 $/318 $/468 $ pour le financement de 60 mois amorti sur une période de 84 mois. Versement initial ou échange de 2 786 $/3 791 $/4 788 $, frais de destination et de livraison requis non compris (Galant, 1 095 $ et Outlander/Endeavor, 1 195 $). Le solde du capital est de 6 645,61 $/7 116,99 $/10 473,96 $, taxes en sus, et doit être payé à la fin de la période de 60 mois. Aucun dépôt de sécurité requis. Taux annuel en pourcentage (TAP) de 3,8 %/6,8 %/6,8 %). Coût d'emprunt de 2 713,25 $/4 990,05 $/7 343,78 $. † Les options de financement sur le nouveau modèle Eclipse GS 2007 (CE24 K C01) ne sont offertes que par l'entremise de La Banque de Nouvelle-Écosse et de la Banque de Montréal. Les offres de financement sont basées sur une durée de financement de 48 mois. Le paiement mensuel s'élève à 448 $ pour une durée de 48 mois. Versement initial ou échange de 6 078 $, frais de destination et de livraison requis non compris (Eclipse, 1 095 $). Aucun dépôt de sécurité requis. Taux annuel en pourcentage (TAP) de 3,8 %. Coût d'emprunt de 1 583,74 $. Δ/† L'offre Ne payez pas avant 2007 comporte une suspension des paiements pendant 120 jours et s'applique aux offres de financement à l'achat de tout véhicule neuf et non utilisé Outlander 2006 et Galant/Endeavor/Eclipse 2007. Aucuns frais d'intérêt ne s'appliqueront durant les 90 premiers jours qui suivront la réception du véhicule admissible par l'acheteur. Après les 90 premiers jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur devra rembourser sur une base mensuelle le capital et les intérêts dus pendant la durée du contrat. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre les véhicules à un prix moindre. Pour tous les programmes, le client doit signer le contrat et prendre possession à même les stocks du concessionnaire au plus tard le 2 janvier 2007. Le client est responsable des dépenses suivantes, lesquelles sont généralement exigibles à l'achat ou à la signature du contrat : les frais de destination et de livraison (Galant/Eclipse, 1 095 $ et Outlander/Endeavor, 1 195 $), l'immatriculation, l'enregistrement, l'assurance, les taxes, l'inspection, le carburant, les frais d'administration ainsi que tous les frais de livraison ou de préparation supplémentaires. Les modalités du concessionnaire et la disponibilité peuvent varier, et les offres peuvent être annulées ou modifiées à tout moment. Les quantités sont limitées. Les modèles Outlander Limited 4WD 2006/Galant Ralliart 2007/Endeavor Limited 4WD 2007/Eclipse GT 2007 sont montrés. Les offres ne sont disponibles que par l'entremise des concessionnaires participants et ne s'adressent qu'aux clients au détail admissibles au Canada. Pour obtenir plus de renseignements, consultez votre concessionnaire participant. * Selon la première éventualité. Entretien régulier non compris. La garantie limitée sur les véhicules neufs couvre la plupart des pièces du véhicule utilisés et entretenus normalement. ** L'affirmation quant aux véhicules les mieux protégés est basée sur une information du fabricant concernant les véhicules des années modèles 2006 et 2007. Consultez votre concessionnaire ou visitez le site Web Mitsubishi-Motors.ca pour connaître les modalités de la garantie et de l'assistance routière ainsi que pour obtenir d'autres détails. # D'importantes restrictions relatives au programme s'appliquent, et seuls certains clients seront admissibles. Consultez votre concessionnaire participant pour connaître les modalités du programme à l'intention des diplômés. Moteurs MITSUBISHI-ALLEZ LOIN, LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE et le PROGRAMME À L'INTENTION DES DIPLÔMÉS sont des marques de commerce de Mitsubishi Motors North America, Inc. et sont utilisées aux termes d'une licence.

3446394A

ACTUALITÉS

FAUSSE HISTOIRE DE VIOL

La Ligue des Noirs porte plainte contre le SPVM

MALORIE BEAUCHEMIN

Fidèle à sa promesse, la Ligue des Noirs du Québec a déposé une plainte contre le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et son directeur, Yvan Delorme, pour une présumée histoire de viol qui s'est avérée sans fondement.

« Je veux qu'il y ait une enquête sur comment le dossier a été mené par les quatre policiers et sur le rôle du pouvoir administratif derrière eux, a expliqué à *La Presse* Dan Philip, président de l'organisation. J'espère que le comité de déontologie policière va entrer dans le dossier. »

M. Philip s'est insurgé contre ce qu'il a qualifié « d'arrestations arbitraires ».

En juillet dernier, une présumée victime s'était présentée au SPVM, disant avoir subi un viol collectif. Quatre jeunes Noirs avaient alors été arrêtés et emprisonnés. Un cinquième avait par la suite été interpellé. La semaine dernière, tous les accusés ont été innocentés, et c'est maintenant la prétendue victime qui pourrait être accusée de méfait public. Les allégations n'étaient pas fondées.

L'été dernier, l'histoire avait fait beaucoup de bruit. La Ligue des Noirs avait accusé les policiers de racisme. L'organisme était même allé jusqu'à montrer aux médias une vidéo de la jeune femme tournée pendant les événements, affirmant qu'elle était consentante. Dan Philip avait été largement réprimandé par plusieurs groupes de femmes, les services de police ainsi que le père de la victime. Il avait même reconnu être allé trop loin.

M. Philip a déposé une plainte au comité de déontologie policière « pour abus de pouvoir et non-respect des droits des minorités visibles », tel qu'il l'avait promis le jour où le tribunal a décidé de libérer les prévenus des accusations.

« Nous allons considérer d'autres actions contre vous, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour les dommages que vous avez causés à la Ligue des Noirs du Québec et à l'ensemble de la communauté noire », souligne M. Philip dans une lettre envoyée au directeur du SPVM.

Au moment des faits, plusieurs regroupements noirs s'étaient dissociés de la Ligue, affirmant que l'organisme n'avait plus le soutien de la communauté.

palm

Ouvert pour les affaires.

COURRIEL • TÉLÉPHONE • INTERNET • AGENDA ÉLECTRONIQUE • PREND EN CHARGE WORD, EXCEL, POWERPOINT

Voici une façon de travailler plus librement. Avec le nouveau téléphone intelligent Treo™ 680 de Palm,® vous pouvez accéder à Internet et au courrier électronique ainsi qu'afficher des fichiers joints!** Votre calendrier et vos contacts sont toujours à la portée des doigts et, oh oui, c'est aussi un excellent téléphone. Effectuez un appel conférence en mains libres sur la route, à partir de l'endroit où vous êtes.** Et pour seulement PVS299 $,* vous pourriez vous demander comment vous faisiez pour effectuer vos activités commerciales sans ce téléphone.

ÉCRAN TACTILE • VISUALISEUR PDF • SMS/MMS • APPAREIL PHOTO • VIDÉO • CHANSONS • NOUVEAUTÉS DE PALM

Disponible exclusivement au Canada à ROGERS MC

1 866 905 1665

www.palm.com

*Le prix de vente suggéré du téléphone intelligent est de 299 $. Le prix de 299 $ s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait de téléphonie et/ou de transmission de données à partir de 40 $ par mois ou à un forfait téléphonie et transmission de données à partir de 75 $ par mois. **Dans les zones de couverture sans fil uniquement. Le courriel, l'Internet et la messagerie nécessitent des services de données d'un fournisseur de services sans fil facturés séparément. ISP et/ou VPN peuvent aussi être nécessaires. ©2006. Palm, Inc. Tous droits réservés. Palm et Treo font partie des marques de commerce ou des marques de commerce déposées appartenant à ou sous licence de Palm, Inc. Tous les autres noms de marque ou de produit sont ou peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs, et sont utilisés pour identifier les produits ou les services.

3445804A

Des militants environnementaux poursuivent Rona Ambrose

DENNIS BUECKERT
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des militants environnementaux poursuivent la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, pour n'avoir pas désigné comme habitat vital le territoire d'un oiseau de rivage rare.

Ils soutiennent que le fédéral n'a pas déterminé que l'habitat du pluvier siffleur était essentiel à sa survie, ainsi que celui d'autres espèces apparemment protégées en vertu de la Loi sur les espèces en péril.

Sans la désignation d'habitat vital, la loi vieille de trois ans est impuissante, a expliqué un avocat du Sierra Legal Defence Fund, Devon Page.

« Pour être protégé, l'habitat d'une espèce doit s'inscrire dans une stratégie de rétablissement, a-t-il affirmé. S'il n'est pas désigné, la loi ne peut le protéger. C'est le fondement de la loi. »

Seulement cinq des 30 plans de rétablissements déposés jusqu'à maintenant comportent la désignation d'un habitat vital, a-t-il précisé, et trois de ces habitats font déjà partie d'une zone protégée.

« Ils (les gouvernements fédéral et provinciaux) conçoivent des stratégies de rétablissement de façon à ce qu'elles n'incluent pas des habitats vitaux, s'ils sont controversés. Des gouvernements provinciaux retirent des habitats vitaux des stratégies de rétablissement, avec la bénédiction du fédéral. Nous en détenons des preuves. Cela relève des rapports intergouvernementaux. C'est un problème. »

La désignation de l'habitat est obligatoire en vertu de la loi, a-t-il ajouté.

Un porte-parole de la ministre fédérale, Bob Klager, a refusé de commenter le cas du pluvier siffleur, puisqu'il se retrouve maintenant devant les tribunaux.

« Notre gouvernement s'est engagé à rétablir des espèces en péril », a-t-il indiqué, en ajoutant que la protection des habitats est une question complexe.

Quatre ans de prison pour un camionneur québécois

PRESSE CANADIENNE

PHILADELPHIE — Un chauffeur de camion du Québec impliqué dans une collision frontale mortelle sur une autoroute de l'État américain de la Pennsylvanie, il y a plus de sept ans, vient d'être condamné à une peine de quatre ans d'emprisonnement.

L'homme de Brossard, en Montérégie, Gulvinder Sandhu, âgé de 41 ans, avait plaidé coupable le 3 août dernier à 42 chefs d'accusation d'avoir falsifié son cahier de bord afin de faire croire qu'il avait eu davantage de sommeil que dans les faits.

La loi américaine oblige les chauffeurs de camion à se reposer pendant au moins huit heures après avoir été au volant pendant 10 heures. Cependant, le camionneur québécois a admis que le 21 septembre 1999, il n'avait dormi que pendant environ quatre heures après avoir conduit pendant 19 heures. À peine une heure après avoir repris le volant, son camion franchissait une glissière de sécurité sur l'autoroute 78, en Pennsylvanie, avant de heurter une fourgonnette, tuant ses quatre occupants.

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

À dire le vrai, nous nous sommes toujours considérés comme un employeur de choix au Canada.

Maintenant, c'est officiel.

La Banque HSBC Canada a récemment été choisie comme l'un des 10 meilleurs employeurs canadiens, selon la liste des «10 Best Companies to Work for» établie annuellement par le Financial Post. Fait à noter, elle est la seule banque à figurer sur cette liste.

Les critères utilisés par la publication financière comprennent la croissance de l'entreprise, les perspectives de carrière et les possibilités d'avancement.

Nous sommes très fiers de figurer sur cette liste prestigieuse et tout autant flattés qu'elle confirme ce que nous savions déjà : la Banque HSBC Canada est un employeur de choix.

Si vous croyez posséder les qualités nécessaires pour vous joindre à notre équipe gagnante, communiquez avec nous dès aujourd'hui. Passez à la succursale la plus près de chez vous, composez le 1 888 310 HSBC (4722) ou visitez l'adresse hsbc.ca.

fp 10
2007
THE FINANCIAL POST'S TEN BEST COMPANIES TO WORK FOR

Publié par la Banque HSBC Canada

3445813A

ACTUALITÉS

Un petit sourire et puis s'en va

L'enquête en cautionnement est ajournée pour les accusés de l'opération Colisée

ANDRÉ CÉDILOT

Une vingtaine de personnes arrêtées dans le cadre de l'opération antimafia ont vu leur enquête en cautionnement reportée de 24 heures, hier, le temps que le juge et les avocats de la défense prennent connaissance de deux documents de près de 300 pages déposés par la poursuite. À lui seul, le résumé de la preuve compte 85 pages.

Comme il fallait s'y attendre – il y a tellement longtemps qu'on a été plongé dans un procès à saveur mafieuse –, le tribunal était bondé de curieux et de journalistes. L'affaire suscite en outre l'intérêt en raison de l'importance des mafiosi en cause, tels Nick Rizzuto, Paolo Renda, Rocco Sollecito et Francesco Arcadi.

Cette première journée de l'enquête sur mise en liberté provisoire a toutefois laissé bien du monde sur son appétit. En caricaturant, on pourrait dire qu'elle a duré le temps d'un sourire et d'un petit signe de la main que des prévenus ont lancés à des proches qui s'étaient déplacés au Centre des services judiciaire Gouin.

En réalité, le juge André Perreault, de la Cour du Québec, a passé la matinée à régler des problèmes d'intendance. Il a d'abord procédé à la mise à jour du rôle en faisant décliner par la greffière les noms des 66 personnes inculpées à Montréal. Du nombre, 45 sont détenues, 14 sont en liberté provisoire et sept demeurent recherchées. Au terme de l'exercice, la plupart des dossiers ont fait l'objet d'une remise de routine à vendredi prochain. Le juge devrait alors fixer une date d'enquête en cautionnement pour ceux qui en feront la demande. Les têtes d'affiche de la mafia montréalaise se retrouvent dans ce lot.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

Nick Rizzuto lors de son arrestation, le 22 novembre dernier.

Massés les uns contre les autres derrière de grandes vitres, menottes aux poings et entraves aux pieds, les 20 prévenus en attente de cautionnement ont repris le chemin des cellules, l'enquête ayant été ajournée à aujourd'hui. Pour la plupart, il s'agit d'employés de compagnies privées qui desservent l'aéroport Montréal-Trudeau. Ils sont l'objet d'accusations liées à l'importation de stupéfiants.

Le juge Perreault aurait aimé entendre les premiers témoins dès hier, mais les avocats l'en ont dissuadé. Autant la Couronne que la défense insistaient pour qu'il lise d'abord un rapport synthèse de l'opération Colisée et, s'il le croit utile, un document contenant des extraits de 160 conversations que les policiers ont interceptées en secret durant l'enquête. Certaines bandes sonores seront produites devant le tribunal. Au mieux, on pense pouvoir finir l'enquête vendredi.

Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada, une filiale de Hyundai Motor America, et sont utilisés sous licence. Photos à titre indicatif seulement. *L'offre 0 paiement pour 90 jours s'applique aux mensualités avec financement à l'achat sur tous les véhicules neufs et non utilisés 2006 et 2007, sur approbation du crédit. Aucuns frais d'intérêt ne s'appliquent durant les 60 premiers jours à partir de la prise de possession du véhicule participant par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et le propriétaire doit rembourser le capital et les intérêts pour la durée du contrat d'achat, lequel est prolongé de 3 mois. La première mensualité est exigible 3 mois après la prise de possession du véhicule. Comptant, taxes, RDPRM et frais d'administration payables à la livraison. †Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur tous les véhicules neufs Hyundai 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 250,00 $ pour 60 mois. Coût de prêt de 0,00 $ pour une obligation totale de 15 000 $. Consultez votre concessionnaire local pour les conditions et modalités s'appliquant à chaque modèle. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 2 janvier 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

ACTUALITÉS

Stéphane Gendron a enfreint le code de déontologie des avocats

CHRISTIANE DESJARDINS

L'avocat Stéphane Gendron, mieux connu comme animateur de radio et de télévision et comme maire de Huntingdon, vient d'être déclaré coupable de deux infractions à son code de déontologie par le comité de discipline du Barreau du Québec. Cela pour les propos méprisants et offensants qu'il a tenus en ondes envers la juge Lise Côté, le 31 mai dernier.

Ce jour-là, dans le cadre de ses émissions de radio *Puisqu'il faut se lever* et de télévision *L'avocat et le diable*, Gendron a vilipendé la juge de la Cour d'appel. Et cela parce qu'elle avait rédigé un jugement majoritaire qui réduisait substantiellement la peine d'un père incestueux, Luc X., qui diffusait sur Internet les agressions commises sur sa fille de 4 ans. Selon le comité, l'écoute des bandes démontre que Gendron s'est livré à une véritable campagne de salissage et de mépris envers la juge Côté, alors que son code de déontologie l'oblige à soutenir l'autorité des tribunaux et à agir avec respect, modération et courtoisie.

Plus précisément, on reproche à Gendron d'avoir tenu les propos suivants : il a suggéré de faire une pétition pour que la juge démissionne; il a proposé de créer un site Internet pour « démissionner » la juge Côté; il a proposé de mettre sa photo sur les poteaux de téléphone pour qu'on la reconnaisse; il a téléphoné au bureau de la juge alors qu'il était en ondes. Faute de pouvoir lui parler, il a fait des commentaires offensants à l'égard de l'adjointe de la juge en la traitant de « femme frustrée » et de « bonniche de service ».

Il a également qualifié la juge de « très déshonorable », de « juge sans jugement », de « savante juge ignorante déchue intellectuellement », de « maudite épaisse », de « honte nationale » et autres insultes du genre. On lui reproche aussi d'avoir parlé de la juge en l'appelant « la Côté » ou « la petite Côté ».

La preuve démontre que Gendron était très au fait des risques qu'il courait puisque, au cours de l'émission *L'avocat et le diable*, il a déclaré qu'il n'osait pas dire en ondes ce qu'il pensait de la juge. « Bien non parce que le Barreau va me ramasser… » avait-il dit avec beaucoup d'à-propos.

Gendron n'a présenté aucune défense quand le comité de discipline a entendu sa cause, en octobre dernier. En fait, il ne s'est même pas présenté à l'audience.

Le comité de discipline réunira les parties à une date ultérieure pour fixer la sanction qui lui sera imposée. L'homme aux trois chapeaux est sans doute beaucoup plus facile à joindre quand il porte celui d'animateur ou celui de maire que celui d'avocat. Au tableau de l'ordre du Barreau du Québec, on obtient, pour joindre l'avocat Gendron, le numéro de la mairie de Huntingdon. À cet endroit, la boîte vocale nous informe que le maire ne prend que les messages qui concernent les affaires de la Ville.

FAITS ET GESTES

PLUS RISQUÉ

Il devient de plus en plus risqué de passer clandestinement la frontière entre le Mexique et les États-Unis, en direction du nord évidemment. Le nombre de personnes tuées chaque mois y a doublé en sept ans et atteint maintenant 40. Les Américains viennent d'y déployer 6000 nouveaux patrouilleurs et prévoient l'érection de plus de 1000 kilomètres de clôture. Les passeurs réclament désormais 5000 $US, deux fois plus qu'au printemps dernier. Un million de personnes traversent illégalement chaque année le Rio Grande vers le nord.
Source : The Economist

LES JOIES DE L'HIVER

À vos souffleuses, citoyens! Quelque 400 000 Québécois et plus d'un million d'autres Canadiens sont munis de machines à souffler la neige. Parmi les ménages qui n'habitent pas en appartement, un sur quatre possède une souffleuse à neige au Québec et en Ontario. Au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, c'est un sur trois. En Colombie-Britannique, seulement un sur 20. Avec l'arrivée du temps froid, l'utilisation de l'automobile fait un bond de 10 % au Québec, tandis que la moitié des cyclistes rangent leur vélo.
Source : Enquête sur les ménages et l'environnement, Statistique Canada, 2006

TAILLE ET SÉDUCTION

Être grand constitue un atout pour les hommes dans le jeu de la séduction, tandis que les femmes ont intérêt à être minces, confirme une enquête britannique menée auprès de participants à des rencontres express (« speed dating »). Un homme attire 5 % plus de soupirantes pour chaque pouce (2,5 centimètres) de plus que ses rivaux. Par contre, il perd 4 % pour chaque année ajoutée à l'âge.
Source : The Sunday Telegraph

72 HEURES

VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI.
PRÉPAREZ VOTRE TROUSSE D'URGENCE.

En cas d'urgence majeure – par exemple, une inondation, une tornade ou une tempête hivernale – vous devez être prêt à faire face aux 72 premières heures pendant que les secouristes viennent en aide aux personnes qui ont besoin d'assistance immédiate.

Pour une liste des articles de la trousse :
1 800 O-CANADA
preparez-vous.ca

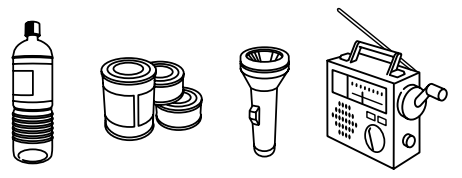

Des trousses d'urgence pré-emballées sont disponibles auprès de la **Croix-Rouge canadienne** sur le site Internet croixrouge.ca. Aussi, la trousse de **l'Ambulance Saint-Jean** et de **l'Armée du Salut** est disponible chez : Zellers, Home Outfitters, Canadian Tire et Jean Coutu.

Sécurité publique et Protection civile Canada
Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Canada

3441581A

Série 3

CET HIVER,
LA GLACE NOIRE VA RIRE JAUNE.

xDrive[MD] Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

BMW 328xi 2007 à partir de
499$* /mois pendant 36 mois

ÉQUIPÉE DE LA TRACTION INTÉGRALE

INCLUANT LE PROGRAMME D'ENTRETIEN

Mensualité	Comptant
499 $	4 500 $
561 $	2 500 $
638 $	0 $

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16 710, aut. Transcanadienne
Kirkland
514.695.6662
514.343.3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
www.bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard 450.445.4555
Montréal 514.875.4415
www.parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
www.bmwsaintejulie.com

BMW Série 3 328xi
www.bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.[MD]

Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 328xi 2007 en stock. Le PDSF pour le modèle BMW 328xi 2007 de base est de 43 600 $. *Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de 499 $, un montant de 5 788 $ est exigé à la signature du contrat de location (ce montant inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière et exclut les frais de transport et de préparation). Le taux de location applicable est de 6,9 %. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 27 904 $. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt / la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 décembre 2006. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2006 achetés au Canada d'un concessionnaire BMW autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité.

3432766A
3442332

MILLER THOMSON POULIOT
Avocats, agents de brevets et de marques de commerce

millerthomsonpouliot.com
514.875.5210

3431269A
3431685

SUITE DE LA UNE

Loto-Québec remet en question ses orientations

CASINO

suite de la page A1

wLoto-Québec dit avoir définitivement tourné la page sur le projet de mégacasino (voir autre texte). Dans ce contexte, M. Cousineau s'interroge sur le mandat de son organisme. « Est-ce que la gestion responsable du jeu va de pair avec un mandat où il y a toujours davantage de joueurs ? »

Faisant face au même dilemme que la Société des alcools (SAQ), Loto-Québec a en effet la délicate tâche d'assurer l'équilibre entre sa mission économique (hausser ses revenus) et sa responsabilité sociale (ne pas augmenter le jeu pathologique).

Les objectifs fixés à Loto-Québec par le gouvernement l'obligent en effet à « accroître l'efficacité et la performance générale de la société de manière à maintenir le niveau de bénéfices nets versés annuellement » à Québec. Mais parallèlement, on lui refuse le droit d'augmenter l'offre de jeu.

« Quand vous regardez le plan 2004-2007, nous faisions état d'une croissance significative durant les années 90 et d'une cassure en 2001, précise-t-il. Cette cassure est intervenue pour toutes sortes de raisons, entre autres parce que le marché est peut-être venu à maturité. Or, dans ce contexte, le mandat de Loto-Québec est-il d'aller en chercher plus ? (...) Est-ce qu'on veut de la croissance à tout prix ? »

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Alain Cousineau, PDG de Loto-Québec, s'interroge sur le mandat de son organisme. « Est-ce que la gestion responsable du jeu va de pair avec un mandat où il y a toujours davantage de joueurs ? »

Pendant les années 90, les revenus de la société d'État ont augmenté en moyenne de 11 % annuellement. Depuis 2001 toutefois, la moyenne de cette hausse ne dépasse pas 1 %. Le secteur des casinos a même connu une décroissance en 2003-2004, essentiellement en raison de la baisse de revenus du Casino de Montréal.

Si une augmentation de la clientèle était possible avec le projet de mégacasino conçu en partenariat avec le Cirque du Soleil, la situation actuelle rend l'objectif plus difficile à atteindre, croit M. Cousineau.

Sans nécessairement vouloir parler de décroissance ou de baisse des revenus, il estime qu'il sera difficile de maintenir la compétitivité du Casino de Montréal. D'autant que tous les problèmes évoqués ces dernières années pour justifier un déménagement sont toujours présents : congestion fréquente autour du casino, insuffisance des espaces de stationnement, absence d'hôtels au parc Jean-Drapeau, capacité de restauration insuffisante, salle de spectacle trop exiguë, etc.

« On travaille dans une optique qui n'est pas la décroissance, a-t-il dit. On pense pouvoir avoir une performance correcte, mais qui est évidemment moins bonne que si on avait tous les leviers en notre possession. »

Cela incite donc Loto-Québec à travailler sur un « repositionnement » du casino pour s'ajuster à un marché en ébullition dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Cela permettrait au mieux de stabiliser la clientèle.

« On travaille beaucoup sur un positionnement qui a très bien marché dans le cas de l'opération du Hilton Lac-Leamy (Gatineau). Peut-on, avec un positionnement sur la qualité de service, arriver à modifier les revenus ? Peut-on segmenter davantage notre clientèle ? »

Rappelons que le « centre de divertissement » que Loto-Québec souhaitait construire dans le secteur du bassin Peel, à l'ouest du Vieux-Port de Montréal, avait pour objectif de « devenir un levier de développement touristique » en augmentant le nombre de joueurs, notamment étrangers. Loto-Québec a abandonné son projet à la suite du désistement de son partenaire, le Cirque du Soleil.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

SONY

Venez rencontrer le représentant *SONY*

VENDREDI 8 DÉCEMBRE de 16h à 21h
SAMEDI 9 DÉCEMBRE de 10h à 17h
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE de 10h à 17h

Le Grand Chef de la photographie vous invite à rencontrer le représentant de ***SONY,*** Enzo DiGiovanni, pour une démonstration personnalisée!

Alpha 100

- Capteur CCD de 10,2 mégapixels
- Écran ACL de 2,5"
- Technologie anti-poussière
- **Incluant un objectif 18-70 mm**

999,99$

Incluant un objectif **18-70 mm**

***jusqu'à* 40$ en remise postale**

Lorsque vous achetez un appareil photo numérique Sony Cyber-shot sélectionné ou un appareil numérique SLR Alpha 100 ainsi qu'un support* Memory Stick^MD sélectionné entre le 16 novembre et le 25 décembre 2006.

*Achetez un appareil DSC-H5, DSLR-A100 et un support MSX-M1GS et recevez un rabais postal de 20$ ou avec le support MSX-M2GS et recevez un rabais postal de 40$.

Détails en magasin et sur www.sony.ca

Cyber-shot ***DSC-W30***

- Capteur CCD de 6 mégapixels
- Moniteur ACL de 2"
- Zoom optique 3x
- Mémoire interne 32 Mo
- Mode vidéo

229,99$

Recevez un étui **SONY**

Cyber-shot ***DSC-H5***

- Capteur CCD de 7,2 mégapixels
- Moniteur ACL de 3"
- Zoom optique 12x
- Stabilisateur d'image optique
- Mémoire interne de 32 Mo

499,99$

DVD-505

- Écran tactile ACL 3,5"
- Zoom optique 10x
- Format 16:9 amélioré

1 079,99$

à l'**achat** d'un caméscope DVD-505, recevez un **lecteur DVD** Sony S63 (valeur de 99$)

avec tout achat d'un appareil photo numérique, RECEVEZ ***GRATUITEMENT***

Trousse des Fêtes

- 25$ de rabais sur un Atelier photo
- 15$ d'impression photo numérique
- 5$ de rabais sur tous les produits de Scrapbooking
- Ensemble nettoyage
- Mini-trépied
- CD-ROM

(valeur de 70$)

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535

METRO BEAUBIEN

FINANCEMENT accord D Desjardins

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
11 décembre 2006

3444553A

Le nouveau casino dans la Cité-du-Havre ?

FRANÇOIS CARDINAL

D'importants promoteurs comme la Caisse de dépôt tentent actuellement de relancer le projet de déménagement du Casino de Montréal. Le bassin Peel étant maintenant exclu, tous les yeux se tournent vers la Cité-du-Havre, non loin d'Habitat 67.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les rencontres qui ont eu lieu à ce sujet cet automne se sont toutes conclues par un non catégorique de Loto-Québec, qui refuse de se lancer à nouveau dans une telle aventure sans le Cirque du Soleil.

« Il y a beaucoup de monde qui nous propose toute sorte de choses, a confié en entrevue le président de Loto-Québec, Alain Cousineau. Il y a par exemple des gens intéressés par le salon de jeu sur la couronne nord qui ont rencontré des gens chez nous. Lors de cette rencontre où il y avait des gens d'Ivanhoé, il a été question de la volonté de CADIM de *développer* le terrain en question (dans la Cité-du-Havre). »

CADIM est le bras immobilier de la Caisse de dépôt et placement du Québec, alors qu'Ivanhoé est sa filiale de gestion des centres commerciaux. Le porte-parole de la Caisse, Gilles des Roberts, a refusé de commenter « toute rumeur de transaction ».

Des représentants des filiales de la Caisse ont donc rencontré Loto-Québec pour leur vanter les mérites d'un vaste terrain vierge appartenant en partie à la Caisse. Campé entre les bureaux administratifs du Port de Montréal et le complexe résidentiel Profil O, non loin de l'autoroute Bonaventure, le terrain visé est en friche depuis la fin d'Expo 67.

À l'heure actuelle, une mésentente sur les titres de propriété de ce terrain partiellement fait de remblais nuit à sa mise en valeur. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Caisse de dépôt se disputent en effet ce terrain d'une superficie de plus d'un million de pieds carrés.

Mais peu importe le propriétaire, M. Cousineau n'est pas intéressé. « Il n'est pas question de ça, a-t-il dit. Il n'y a pas de plan B, pas de projet de déménagement. Ce n'était pas la localisation qui était l'enjeu, c'était d'avoir un projet suffisamment fort pour rencontrer nos objectifs. »

Du bout des lèvres, il précise qu'une seule chose l'inciterait à se relancer dans une telle aventure : le retour du Cirque du Soleil. « La seule façon d'avoir un projet suffisamment fort, c'est d'avoir une association, un branding qui nous donnerait le potentiel de compétitivité dont on a besoin pour se démarquer dans un marché qui est en ébullition dans le nord-est des États-Unis. (...) J'ai toujours dit que le matin où on revient avec un branding comme ça, on va regarder ce qui est sur la table. »

REPORTAGES PUBLICITAIRES
SHOPPING
LE GUIDE DES CADEAUX
LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE
LA PRESSE

Noël

Le plus dur sera de choisir...

ET NE MANQUEZ PAS LE CONCOURS «Gagnez vos cadeaux»

3442113

ACTUEL
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

ANTI-DIABÉTIQUES

Le nouvel eldorado des pharmaceutiques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les groupes pharmaceutiques voient dans le traitement du diabète un nouvel eldorado et jouent à plein la carte de la recherche pour tenter de faire émerger de nouveaux traitements au champ d'action plus large, à l'instar de l'anti-obésité Acomplia de Sanofi-Aventis.

«Le marché du diabète est un puits sans fond, tiré par l'innovation mais aussi par l'épidémiologie», souligne Marc Letellier, responsable de l'unité Santé au sein du cabinet Alcimed, spécialisé dans le conseil en stratégie aux entreprises.

Les patients diabétiques sont aujourd'hui 246 millions dans le monde, et si rien n'est fait, leur nombre pourrait atteindre 380 millions d'ici 20 ans, a prévenu lundi Pierre Lefebvre, président sortant de la Fédération internationale du diabète (FID), à l'ouverture du Congrès mondial du diabète qui se tient jusqu'à demain au Cap.

Face à ce que les spécialistes n'hésitent plus à qualifier d'«épidémie mondiale», le marché des médicaments anti-diabétiques (insuline et anti-diabétiques oraux) explose.

Selon diverses estimations, celui-ci pourrait passer de quelques 14 milliards de dollars aujourd'hui à 20 milliards d'ici 2010.

Les demandes d'autorisation de commercialisation d'anti-diabétiques se multiplient.

L'américain Merck commercialise le Januvia, et le français Sanofi-Aventis le Lantus, insuline la plus vendue au monde, avec plus de 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires chaque année.

Fin novembre, l'américain Eli Lilly a été autorisé à vendre en Europe le Byetta, une insuline utilisée dans le traitement du diabète de type 2, tandis que son compatriote Pfizer, numéro un mondial de la pharmacie, a obtenu début 2006 une autorisation de commercialisation aux États-Unis de l'Exubera, première insuline inhalable.

Le marché change cependant de visage, avec une montée en puissance de médicaments «oraux», qui permettent de retarder le moment où le diabétique devra suivre un traitement à l'insuline, considéré comme plus contraignant. Un développement qui stimule l'innovation, avec à la clé la découverte de nouvelles molécules.

Mais la tendance est surtout à une nouvelle approche de la maladie, partant du constat que le diabète est très généralement associé à un excès de poids générant une cascade de problèmes cardiovasculaires.

«Les laboratoires, qui tendent de plus en plus à faire le lien entre le diabète et le cardiovasculaire», se lancent dans l'évaluation des effets de leurs anti-diabétiques classiques sur d'autres désordres métaboliques, explique Marc Letellier.

Les cellules souches contre le diabète

AGENCE FRANCE-PRESSE

La recherche sur les cellules souches pourrait contribuer au traitement du diabète, a estimé hier un expert britannique lors d'une conférence internationale organisée au Cap.

«Nous sommes en train de faire d'énormes progrès (...) les perspectives sont très excitantes», a déclaré la chercheuse Wendy Macfarlane, de l'Université de Brighton, devant un parterre de scientifiques spécialisés dans le diabète.

Des recherches sont en cours à la fois sur les cellules souches embryonnaires et sur les cellules souches adultes pour tenter de les transformer en cellules pancréatiques productrices d'insuline, nécessaire pour permettre aux diabétiques de réguler le taux de sucre (glucose) dans leur sang, a-t-elle expliqué.

Les cellules souches embryonnaires sont capables de se différencier (spécialiser) en cellules de n'importe quel tissu du corps (nerfs, coeur, muscles..) alors que les cellules souches adultes déjà plus spécialisées ont un éventail de possibilités plus limitées.

POUR UN TEMPS LIMITÉ
Juste à temps pour Noël

Événement

2 POUR 1

Sur toute la marchandise mode pour homme et femme*

Achetez - en un
Obtenez - en un
gratuitement!

*de valeur égale ou moindre

Exceptions sur les habits et manteaux. D'autres exceptions peuvent s'appliquer, voir détails en magasin

- Tous les habits*
- Tous les chandails*
- Tous les vestons*
- Tous les pantalons*
- Toutes les jupes*
- Tout le denim*
- Tous les accessoires*

* Marchandise sélectionnée. Cette promotion ne s'applique pas sur les manteaux, les vestes d'extérieur, les robes, cosmétiques, fragrances et les marques Hugo Boss

JONES NEW YORK · ANNE KLEIN NEW YORK · NINE WEST · ISAACMIZRAHI · JLO by JENNIFER LOPEZ · Penguin · AGENDA NEW YORK · Vroom & Dreesmann MUNICH · RANDY RIVER · MAJORA · MIKK COUTURE · Fiorucci · BEECHERS BROOK · EVAN-PICONE · Delicious · Fahrenheit · MOTO

AILES
LES AILES DE LA MODE

MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537
BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537
LAVAL Carrefour laval 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537
SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537

AILES LES AILES DE LA MODE ENTREPÔT
NOUVEAU MAGASIN
Place Fleur De Lys
552 Boulevard Wilfred Hamel
Quebec, Qc, G1M-3E5
Tel: 418-529-6659

3447422A

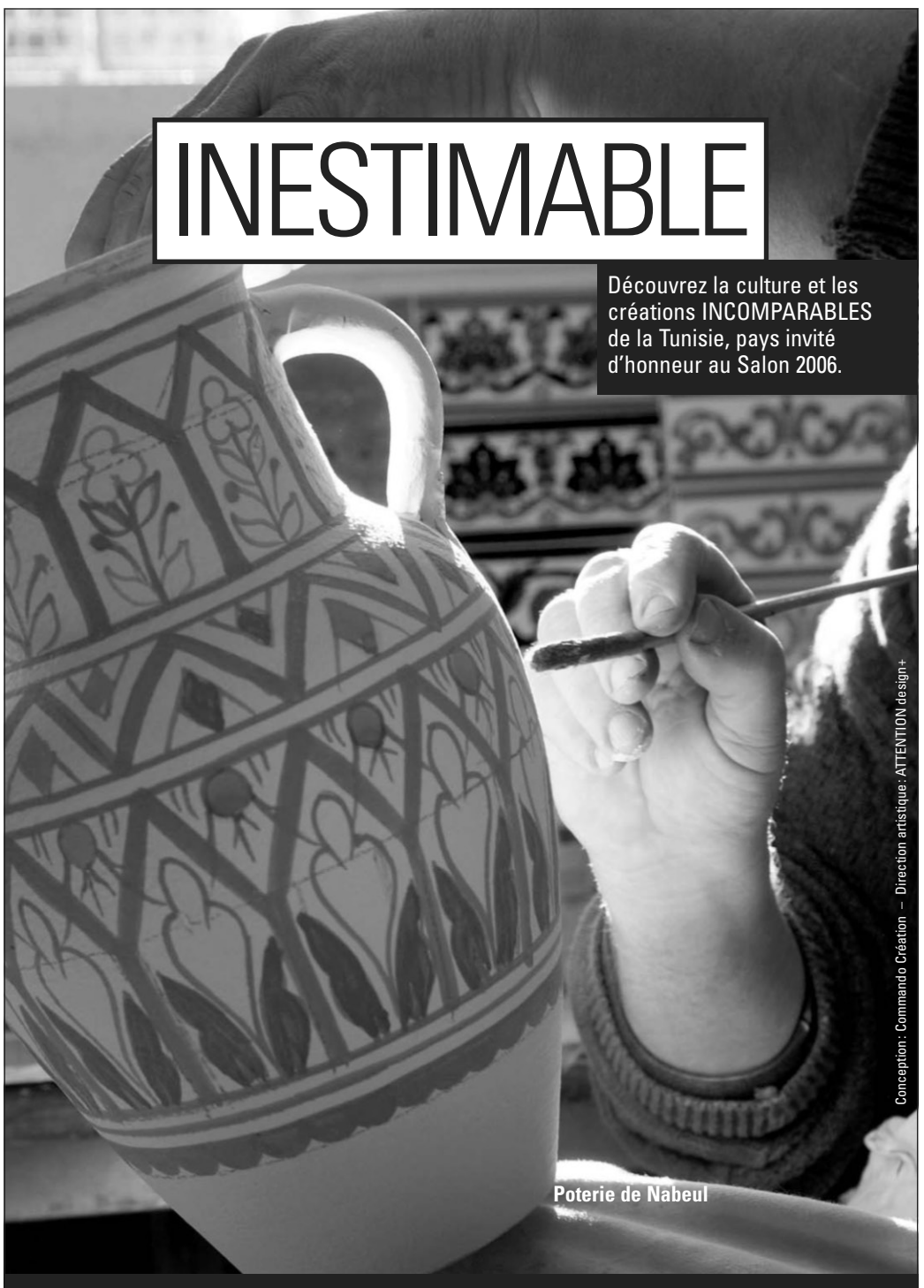

Salon des métiers d'art
du 2 au 21 décembre 2006 — entrée libre

de 11 h à 21 h, du lundi au samedi
de 11 h à 18 h, les dimanches et le jeudi 21 décembre

Place Bonaventure – **Montréal** – www.salondesmetiersdart.com

N'oubliez pas la Clinique du Salon des métiers d'art. Donnez du sang. Donnez la vie.

CONCOURS **IMBATTABLE !**

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art. Vous pourriez gagner l'un des nombreux prix offerts par les artisans, tous les jours.

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

Pour participer, vous devez répondre à cette question :
Qui est la porte-parole du Salon des métiers d'art ? _____

Cma · LA PRESSE cyberpresse.ca · TVA · Desjardins · CIRCUIT ARTS & CULTURE · HÉMA-QUÉBEC

3446328A

ACTUALITÉS

Victoire de la machine sur l'homme aux échecs

ROBERT HUNTINGDON
ASSOCIATED PRESS

BONN, Allemagne — Le match homme-machine tourne à l'avantage de la machine. Le champion du monde des échecs, le Russe Vladimir Kramnik, a été battu hier par le programme *Deep Fritz*.

Dans ce combat de titans, qui se jouait à Bonn (Allemagne) en six parties, le programme informatique l'a finalement emporté par quatre points contre deux à Kramnik.

Le champion du monde, qui devait l'emporter hier pour égaliser, jouait avec les noirs. Ses premiers mouvements lui ont permis d'égaliser mais il a finalement perdu en 47 coups en tentant une défense sicilienne. C'était «un peu risqué. J'ai peut-être pris plus de risques que je n'aurais dû», a confié Vladimir Kramnik.

Le Russe va ainsi empocher 500000 dollars (375000 euros), au lieu du million qu'il aurait pu recevoir s'il l'avait emporté. Il est dit «un peu déçu» et a espéré pouvoir prendre sa revanche d'ici un an ou deux. «Avec du temps pour me préparer, j'ai encore une chance».

Vladimir Kramnik est devenu champion du monde incontesté le mois dernier en battant le Bulgare Veselin Topalov lors d'un match réunifiant les deux fédérations d'échecs divisées depuis 1993.

En 2002, le Russe avait déjà affronté une précédente version du logiciel informatique de la société ChessBase, *Deep Fritz*, dont la capacité de calcul était trois fois inférieure au programme actuel. Le combat s'était soldé sur un match nul (quatre points partout). Le nouveau programme était ainsi capable de calculer huit à 10 millions de positions à la seconde.

La défaite de Kramnik survient neuf ans après celle du champion du monde d'alors, Garry Kasparov, battu par *Deep Blue*, le prototype créé par IBM.

Plus récemment, en 2003, le même Kasparov avait fait match nul contre un autre programme informatique avant de prendre sa retraite deux ans plus tard.

L'an dernier, le grand maître britannique Michael Adams, l'un des 10 meilleurs joueurs mondiaux, avait été laminé par le logiciel *Hydra* (5,5 points à 0,5).

Les cellulaires ne causent pas le cancer, dit une étude danoise

LAURAN NEERGAARD
ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Une gigantesque étude scientifique danoise semble démontrer que les téléphones cellulaires ne causent pas le cancer.

Les chercheurs ont étudié 420000 Danois utilisateurs de téléphones cellulaires, y compris 52000 qui les utilisaient depuis plus de 10 ans et certains autres depuis plus de 20 ans.

Ils ont comparé les comptes de téléphone au réputé Registre danois sur le cancer, qui enregistre toutes les incidences de cette maladie au pays.

Les scientifiques ont déclaré hier que les utilisateurs de téléphones cellulaires ne présentent pas un risque plus élevé que les autres de souffrir de différents types de cancer.

L'étude, dont les résultats sont publiés dans le journal du National Cancer Institute, est la plus importante à ce jour à conclure que les téléphones cellulaires sont sans danger.

Mais même l'auteur principal de cette étude ne croit pas que le débat est maintenant clos.

«Il n'y a aucune raison biologique d'être préoccupé par les ondes radio, a dit John Boice, un professeur de l'Université Vanderbilt qui est aussi le directeur scientifique du International Epidemiology Institute de Rockville, au Maryland. Mais les gens sont quand même inquiets.»

M. Boice et ses collègues de l'Institut danois du cancer, à Copenhague, entendent continuer à étudier les utilisateurs danois jusqu'à ce que certains aient utilisé leurs téléphones pendant 30 ans.

Sears
MAGASIN DE LIQUIDATION
...DES PRIX HORS PAIR!!
Carré Décarie, Côte Saint-Luc
(au premier étage)

LAVEUSES, SÉCHEUSES ET LAVE-VAISSELLE
Modèles neufs
LAVEUSES. 399,94 - 899,94
SÉCHEUSES. 349,94 - 499,94
LAVE-VAISSELLE. 249,94 - 989,94
et, obtenez un rabais supplémentaire de 10%
si ces articles sont achetés avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears*
* Sur approbation de votre crédit

NOUS AVONS FAIT DES RÉDUCTIONS ADDITIONNELLES SUR NOS PRIX DE LIQUIDATION SUR UNE SÉLECTION DE CANAPÉS, FAUTEUILS, RÉFRIGÉRATEURS ET SÉCHEUSES
CANAPÉS ET FAUTEUILS. Était 399,99 - 899,99 maintenant 199,99 - 599,99
RÉFRIGÉRATEURS. Était 599,99 - 899,99 maintenant 499,99 - 599,99
SÉCHEUSES. Était 399,99 - 499,99 maintenant 249,99 - 299,99

Boulevard Décarie / Avenue Coolbrook / Avenue Clanranald / Rue Vézina
CARRÉ DÉCARIE
6900, BOUL. DÉCARIE, CÔTE SAINT-LUC, QC.
(514)731-6118
HEURES D'OUVERTURE EN DÉCEMBRE
LUNDI AU VENDREDI: 9H30 - 21 H
SAMEDI ET DIMANCHE: 9 H - 17 H

Offres en vigueur du mercredi 6 au dimanche 10 décembre 2006, sauf avis contraire dans la limite des stocks. À ces prix de liquidation, toutes les ventes sont finales.
Utilisez votre carte Sears ou votre carte MasterCard Sears et obtenez des points*
* sur approbation de votre crédit
Sears La belle vie à bon prix.
Achats par catalogue
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-800-267-3277
www.sears.ca

SUPPLÉMENT POUR LA LIVRAISON. Achats sur place seulement. Toute la marchandise est vendue "telle quelle" et toutes les ventes sont finales. Pas d'échange, de retour ou de remise pour la marchandise déjà achetée. Les offres de rabais ne peuvent pas être combinées. Pas de revendeurs. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ces offres sont disponibles seulement au Centre de liquidation Sears au Carré Décarie
© 2006. Sears Canada Inc.
3447205A

Participez au concours «Gagnez un Diamant pour Noël»
un gagnant dans chacune des bijouteries Gemme
Une exclusivité Gemme
plus de 100 facettes
PRINCESS PLUS The Brighter Princess Cut*
Montréal
Bijouterie R. Chayer 1009 Fleury est
J. Omer Roy & Fils 1658 du Mont-Royal est
Bijouterie Robert Richer 309 av. Dorval
Claude Gougeon & Fils 3116 Masson
Bijouterie Gilles Larouche 12,850 Sherbrooke est
Laval
Bijouterie André & Jean Marchand 3759 boul Lévesque ouest
Montérégie
Joaillerie Jean Langevin 145 boul. St-Joseph St-Jean
Drummondville
Bijouterie Lampron 217 rue St-Marcel
Surveillez votre Catalogue Gemme 2007
dans votre boite aux lettres ou votre Publisac
Tirage le 22 décembre 2006
d'un diamant, non monté, de taille PrincessPlus®, dans chaque bijouterie Gemme
Détails et règlements en magasin
GEMME mon bijoutier
3446159A
3446160

CLUB PRIVILÈGES
Abonnés de *La Presse*, achetez en ligne pour Noël !
Profitez de ces offres EXCLUSIVES.

20% de rabais à l'achat de billets pour la pièce de théâtre **Le mystère d'Irma Vep**
Du 19 au 22 déc. 2006
Juste pour rire Sur scène

10% de rabais à l'achat de certificats-cadeaux **VIPASS** échangeables chez une foule de marchands dont : **Dumoulin**, **SAQ**, **St-Hubert**, **Sports Experts** et autres.
vipass
10% de rabais sur les magazines des Éditions Gesca

10 à 30% de rabais sur livres des Éditions La Presse

Simple et rapide !
Visitez sans tarder le site
www.cyberpresse.ca/privileges
LA PRESSE
3445200A
3446003

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS
RX 350 2007
Financement à la location à partir de : 3,9%*
Le RX 350 2007 reste fidèle au style, au luxe et au confort réputés de ses prédécesseurs, mais offre une puissance nettement supérieure et des performances exceptionnelles. Le nouveau moteur V6 de 3,5 litres et 270 chevaux produit des accélérations puissantes et en douceur, la qualité de roulement bénéficiant d'améliorations acoustiques qui la rendent encore plus agréable et satisfaisante que jamais auparavant.

* Voir les concessionaires pour des détails complets.
« Kaizen » est la philosophie de l'amélioration permanente. Laissez-nous vous montrer comment.
LEXUS Gabriel
3303 Côte-de-Liesse
Saint-Laurent
514.747.7777
www.gabriel.lexus.ca
LEXUS Prestige
5770, Boul. Taschereau
Brossard
450.923.7777
www.prestige.lexus.ca
Lexus Gabriel – gagnant du Prix de l'Excellence Lexus 2005
3442316A

FORUM

Mauvais cobayes

La raison voudrait que les PPP soient expérimentés sur des projets beaucoup moins complexes et coûteux que nos hôpitaux universitaires

SYLVAIN SIMARD

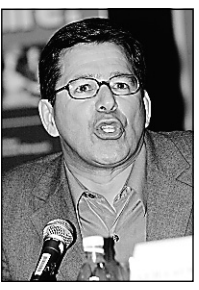

Député de Richelieu à l'Assemblée nationale, l'auteur est critique de l'opposition officielle pour le Conseil du Trésor

C'est au cours des prochains jours que le gouvernement du Québec doit annoncer sa décision quant au choix du mode de réalisation des futurs hôpitaux universitaires de Montréal. Au coût présentement estimé de 4 milliards, ce projet public est sans contredit le plus important depuis les chantiers de la baie James qui ont changé la face du Québec, plus lourd sur les finances du Québec qu'Expo 67 et les Olympiques de 1976. Ce méga-projet aura des impacts considérables sur les finances publiques et sur l'organisation des soins de santé au Québec pour des dizaines d'années à venir; aussi les décisions le concernant doivent être empreintes de raison et de prudence.

Dans quelques semaines, le résultat de ces analyses sera disponible. Nous saurons alors si l'Agence des partenariats public-privé, elle-même éclairée par des firmes externes, conclura à l'avantage des PPP ou du mode de réalisation traditionnel. Pouvons-nous imaginer un instant que cette Agence des PPP ira d'une recommandation contre nature? Difficile d'y croire lorsque le président de cette Agence se présente en promoteur plus qu'en arbitre et qu'il signe de sa main des ripostes dans les journaux à ceux qui osent questionner l'avantage présumé des PPP. D'autant plus que la présidente du Conseil du Trésor avait surpris tout le monde en allant à l'encontre de sa propre loi et en annonçant que le projet serait réalisé en PPP avant même que les études comparatives n'aient été effectuées. Elle s'est heureusement ravisée et a fait annuler le décret qui brûlait les étapes.

La réalité est que les PPP, notamment dans la construction des grands hôpitaux, sont issus de la toute dernière mode et ne présentent aucun historique permettant de conclure à leurs bienfaits. Dans une série de trois excellents articles parus dans *La Presse* sur l'expérience britannique de construction d'hôpitaux en PPP, l'éditorialiste Ariane Kroll a bien montré les résultats inquiétants d'une telle formule. Certains PPP anglais ont donné des résultats partiels intéressants alors que d'autres sont déjà qualifiés de catastrophes. Le bilan actuel est donc mitigé et des réticences importantes subsistent toujours au Royaume-Uni malgré l'expérience acquise au cours des dernières années.

La question qui se pose donc à nous est de savoir s'il est sage et judicieux que le gouvernement du Québec effectue ses premiers pas en PPP avec le projet des hôpitaux universitaires? Un chantier de 4 milliards $ comportant des incidences énormes doit-il servir de cobaye? Poser la question c'est y répondre.

Les décisions concernant nos futurs grands hôpitaux ne doivent pas être le fruit d'une idéologie mais bien du pragmatisme.

La raison voudrait que les PPP soient expérimentés sur des projets beaucoup moins complexes et coûteux. Par exemple, il semble approprié que les PPP soient envisagés pour la construction et l'entretien de routes ou de plus petites constructions immobilières dont nous n'attendons pas de grandes transformations avec les années.

Rigides, les PPP

La rigidité d'un PPP, qui exige que tous les paramètres dans leurs moindres détails soient connus d'avance et figés dans un contrat à long terme, se prête difficilement à un secteur comme celui des services tertiaires en santé qui est éminemment complexe et en constante évolution. Il est acquis que le partenaire privé s'en tiendra strictement aux obligations prévues au contrat, ce qui augmente la probabilité d'obtenir un produit fini qui sera mal adapté, même à l'état neuf. Cette rigidité contractuelle explique également pourquoi les projets de PPP sont plus longs à démarrer et donnent lieu à des contrats de plusieurs milliers de pages qui font le délice des avocats comme des consultants et qui conduisent à des frais administratifs beaucoup plus élevés.

Cela explique également pourquoi les dépassements de coûts surviennent plus tôt dans le processus. Car les PPP ne sont pas un rempart contre les dépassements de coûts; seulement ils interviennent avant le début de la construction, entre le moment où le gouvernement annonce son intention d'aller de l'avant avec un projet aux coûts estimés et le moment où le contrat final est signé avec le partenaire privé. Pour ce qui est du coût total, rien de permet de croire que les PPP sont synonymes d'économies. Aucune entreprise privée ne peut financer un projet au même taux que le gouvernement. Et puisque l'entreprise privée ne fait pas œuvre charitable mais bien profitable, la marge bénéficiaire est toujours à la hauteur des risques acceptés.

Pour un projet comme celui des mégahôpitaux universitaires, il est important que le gouvernement procède à l'élaboration d'un programme de besoins complet et à une étude de valeur approfondie avant l'amorce des travaux, peu importe le mode de réalisation retenu. Pour la suite des choses, il semble préférable d'améliorer la formule conventionnelle pour arriver à de meilleurs résultats plutôt que de mettre à l'essai la méthode PPP pour laquelle nous ne possédons encore aucune expérience. Connaissez-vous plusieurs pays de la dimension du Québec qui ont expérimenté un nouveau mode de réalisation de grands travaux à une telle échelle sans avoir la moindre expérience antérieure?

Les décisions concernant nos futurs grands hôpitaux ne doivent pas être le fruit d'une idéologie mais bien du pragmatisme.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Une maquette donnant un aperçu du nouveau CHUM une fois les travaux terminés.

Ottawa doit faire vite

À lui seul, le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert permettra d'éviter la production de plus de 8 millions de tonnes de GES

JEAN-FRANÇOIS SAMRAY

L'auteur est président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé qu'il autorisait la réalisation du projet hydroélectrique de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert à la baie James. Cette décision suivait le dépôt d'un rapport unanime et favorable du COMEX (Comité d'examen provincial) qui en a fait une évaluation environnementale rigoureuse et approfondie pendant plus de trois ans. Il s'agit d'une très bonne décision hautement attendue par l'industrie électrique et les milliers de travailleurs des différentes régions du Québec qui y participeront.

Cependant, le projet requiert également les autorisations du gouvernement fédéral pour pouvoir aller de l'avant. Or, il y a matière à s'inquiéter de la capacité à démarrer la construction du projet tel que prévu en janvier 2007, si l'on se réfère à tous les retards que le fédéral a historiquement causés à la mise en route des projets énergétiques québécois.

Dans le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, la Commission fédérale d'évaluation a excédé les délais prévus à son mandat et déposé son rapport d'évaluation environnementale un mois plus tard que la commission provinciale. Il reste donc très peu de temps au fédéral pour que celui-ci puisse rendre une décision avant la fin de l'année.

Il s'agit pourtant d'une excellente occasion pour le premier ministre Harper de démontrer que son gouvernement met les efforts nécessaires pour venir en aide au développement du Québec et de ses régions, affligées notamment par les fermetures industrielles et la crise de l'industrie forestière.

Le projet proposé par Hydro-Québec représente un investissement de 4 G$ qui sera un important catalyseur de croissance économique. Avec près de 5500 travailleurs au plus fort des travaux, le projet permettra aux régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean de bénéficier d'emplois structurants.

Occasion historique

Ce projet constitue aussi une occasion historique pour les populations cries de la baie James de prendre en main leur développement et de donner une perspective d'avenir aux jeunes qui sont très nombreux, puisqu'un Cri sur trois a moins de quinze ans. Comme l'écrivent les commissaires cris dans le rapport de la Commission provinciale, en parlant du choix de ce projet, il « manifeste également un respect des aspirations des Cris, qui veulent, non seulement participer au développement de la région, mais aussi continuer à pratiquer leur mode de vie basé sur la chasse, la pêche et le piégeage, tout en l'adaptant aux réalités économiques nouvelles du territoire. (...) En choisissant de signer la paix des braves, les Cris ont accepté la possibilité que ce projet (...) puisse être approuvé à la suite du processus d'examen. (...) Il s'agissait en fait d'une décision courageuse qui montrait leur aptitude ancestrale à prendre des risques pour le mieux-être de leur collectivité. »

Le gouvernement Harper a entre ses mains une occasion rêvée pour démontrer aux Québécois qu'il a à cœur leur développement économique.

Enfin, le projet constitue un atout formidable pour le gouvernement Harper s'il veut réaliser des actions concrètes pour réduire les émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES), tel qu'il s'est engagé à le faire sur la scène internationale. L'hydroélectricité est une source d'énergie propre et renouvelable qui constitue notre meilleur atout économique et environnemental. À lui seul, le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert permettra d'éviter la production de plus de huit millions de tonnes de GES si on le compare à une production énergétique équivalente à partir du charbon. C'est pourquoi il faut que ce projet puisse livrer de l'énergie verte en 2009, tel que prévu, afin notamment de répondre à des besoins de l'Ontario, en attendant que cette énergie soit requise pour nos propres besoins au Québec.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement fédéral. Les travaux doivent démarrer dès janvier 2007 pour pouvoir livrer les premiers kilowattheures en 2009. L'échéance est donc très proche. Le gouvernement Harper a entre ses mains une occasion rêvée pour démontrer aux Québécois qu'il a à cœur leur développement économique et que son gouvernement pose des gestes concrets en faveur du développement durable.

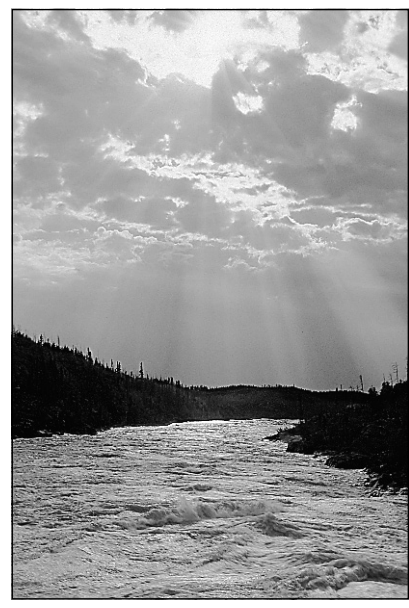

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Vue de la Rupert en aval du point de dérivation.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le président révolutionnaire

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Hugo Chavez a gagné. Et de façon spectaculaire, en plus: il a récolté 61 % des voix à l'élection présidentielle du week-end, contre 38 % pour son adversaire, le social-démocrate Manuel Rosales, qui a néanmoins le mérite d'avoir agglomméré une opposition éparse.

L'homme de la nouvelle révolution bolivarienne avait toutes les cartes en main, dans un pays qui est à la fois l'Alberta et la nouvelle Havane de l'Amérique latine. D'une part, à cause du pétrole, bien sûr. D'autre part, en raison de la mission continentale quasi-impériale que Chavez revendique.

Et cela se passe précisément au moment où s'éteint lentement Fidel Castro...

Bref, jusqu'en 2013 au moins (puisque Chavez a l'intention d'amender la constitution pour se faire élire à nouveau ensuite), il est certain que le Venezuela se proposera plus que jamais comme le phare d'un type de socialisme propre à l'Amérique latine. C'est-à-dire une doctrine à l'ancienne, populiste, spectaculaire et autoritaire, qui a regagné les cœurs dans plusieurs pays du sous-continent.

Financé par ces États-Unis qu'il pourfend, Chavez a les moyens de ses ambitions.

Il est vrai que Chavez a les moyens de ses ambitions.

Financé par ces États-Unis qu'il abhorre et pourfend quotidiennement (il y vend 70 % de sa production de pétrole, soit 560 millions de barils en 2005), il sait s'y prendre, en effet.

Aux défavorisés de son pays, qui composent toujours le tiers des 26 millions de Vénézuéliens, il offre des services sociaux – santé et éducation – potables, en plus d'un accès moins coûteux aux produits de base. Par exemple, l'État administre un réseau de supermarchés à prix réduits et cautionne une chaîne de... 50 librairies où on trouve, à bon marché, tous les ouvrages bénéficiant de l'*imprimatur*!

Ce qui mène à l'envers de la médaille.

Chavez contrôle dorénavant la totalité des 167 sièges de l'Assemblée nationale, l'armée, le système judiciaire, plus ou moins 22 des 24 postes de gouverneur ainsi que les sociétés d'État – dont la richissime pétrolière PDVSA. Autour de lui, en vertu d'un scénario archi-connu, les Cubains sont partout, depuis sa garde personnelle jusqu'aux dizaines de milliers de médecins et d'instituteurs offerts par Castro.

Astucieux, le président vénézuélien a aussi littéralement créé une nouvelle classe dominante, qu'on appelle là-bas les « bolibourgeois » et qui lui doit tout. Elle est faite des cadres militaires, des employés de l'État (leur nombre a doublé en huit ans pour atteindre deux millions) et d'une partie des milieux d'affaires qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne le répudient point.

C'est ainsi que Hugo Chavez peut se permettre de poursuivre son œuvre missionnaire en Amérique latine. En distribuant du pétrole à bon marché. En jouant la carte de l'antiaméricanisme pour séduire des populations hostiles à George W. Bush et déçues du libéralisme des années 90, qui n'a pas donné les résultats escomptés.

À ce jour, le président révolutionnaire s'est largement cantonné à la rhétorique sur la scène internationale, se montrant plus prudent en tout autre domaine. Cependant, dans la nouvelle situation que la mort de Castro annonce, on verra si Hugo Chavez saura jusqu'où il peut aller trop loin.

Quelle agriculture?

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Les agriculteurs sont en ville, et ils ne sont pas contents. Leur secteur, il faut le reconnaître, n'est pas dans une forme olympique. Entre la pression croissante de la mondialisation et les crises sanitaires ponctuelles, ils n'ont pas eu beaucoup de répit cette année. Il y a de la grogne dans l'air au congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui se tient cette semaine à Québec.

Au début des années 30, le quart des Québécois vivaient sur une ferme. Trois quarts de siècle plus tard, ils ne sont plus que 3 %. Les 97 % de la population restants ne comprendraient pas grand chose aux problèmes évoqués dans ce congrès. La maladie de la vache folle, ça allait encore. Mais le nématode de la pomme de terre? Le circovirus porcin? Les failles du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole? La ferme d'aujourd'hui ne ressemble plus beaucoup à l'image bucolique qu'on nous vend sur les cartons de lait.

Il faut regarder au-delà du panier d'épicerie.

Le congrès de l'UPA ne s'adresse évidemment pas au grand public, mais les débats qui s'y tiendront ne font que commencer. La plupart referont surface dans quelques mois, à la commission sur l'avenir de l'agriculture.

Cette commission, qui entamera sa grande tournée provinciale en février, offrira une occasion unique de combler le fossé qui s'est creusé entre le monde rural et le reste de la population. Une occasion qui ne se représentera pas de sitôt, car le dernier exercice du genre remonte au milieu des années 60, sous la présidence de l'agronome Nolasque April.

Le rapport de la commission, prévu en 2008, risque d'orienter les politiques agricoles du Québec pour de très nombreuses années. Il sera donc important que le grand public y participe. Nul besoin de rédiger un mémoire formel, ni même de se présenter aux audiences, un simple courriel suffit pour faire part de ses commentaires.

Pour que l'exercice soit profitable, il faudra regarder au-delà du panier d'épicerie et nous demander quelle agriculture nous voulons ici, et quel prix nous sommes prêts à payer pour. Les producteurs ont raison de souligner les contradictions qui existent entre le discours et le comportement des consommateurs. Personne n'accepterait que les aliments soient produits ici dans les conditions qui prévalent dans les pays en émergence, ni même aux États-Unis. Pourtant, rares sont ceux qui lèvent le nez sur ces denrées vendues à prix imbattable.

On devra aussi s'interroger sur l'appui que l'État doit accorder au secteur. Il faut soutenir davantage les produits de créneau, qu'ils soient biologiques, du terroir ou autre, car la demande est en pleine croissance. Et il y a sûrement moyen de bonifier les programmes d'assurance pour mieux indemniser les agriculteurs lorsqu'une maladie décime leur élevage ou ravage leur récolte. Mais on ne peut pas demander aux contribuables de financer des subventions équivalentes à celles que reçoivent leurs homologues de l'Union européenne ou des États-Unis. Ces subsides maintiennent les prix artificiellement bas, c'est vrai, mais c'est un problème qu'il faut travailler à régler, et non à amplifier.

sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

Le prochain Pearson?

Avec Stéphane Dion, le PLC retourne aux sources des grands moments de la diplomatie canadienne

JOCELYN COULON
COLLABORATION SPÉCIALE

La politique étrangère n'a guère dominé la course à la direction du Parti libéral. Pourtant, le nouveau chef, Stéphane Dion, représente à cet égard l'anti-Harper. Avec lui, le Parti libéral retourne aux sources des grands moments de la diplomatie canadienne, il renoue avec l'esprit qui a si bien caractérisé le Canada depuis un demi-siècle: la promotion de causes et de valeurs qui en ont fait l'un des pays les plus admirés et respectés dans le monde.

Je sais, Stéphane Dion soulève la controverse au Québec. Ses opinions sur l'indépendance, sa position sur la question de la nation québécoise, son acharnement à faire adopter la Loi sur la clarté référendaire l'ont transformé en un objet de détestation générale. Oui, M. Dion suscite peu de sympathie, personnelle comme intellectuelle. Il n'est pas d'un abord facile, on a l'impression de le déranger. Avec lui, la conversation peut devenir un chemin de croix. Elle oscille toujours entre propos convenus et confrontation. Ses idées sont tranchées, et la porte ne semble jamais ouverte au compromis.

Pourtant, je suis l'un de ceux qui croient que la question du Québec brouille tout chez ce personnage. Ses positions radicales sur l'indépendance nous font oublier le reste, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'immense travail de penser un pays et, un jour, de le gouverner. Ainsi, ses idées en matière de politique étrangère devraient, au Québec en particulier, nous inciter à réexaminer notre jugement sur lui. À cet égard, Stéphane Dion est un vrai Québécois et, aussi, un Canadien dans la grande tradition de Pearson, Trudeau et Clark.

Pour Stéphane Dion, le monde est un théâtre où le Canada doit jouer un rôle à sa mesure, qui n'est pas celui de subalterne des États-Unis voulu par Stephen Harper. Le premier ministre actuel a une vision réductrice des affaires internationales. Entouré d'extrémistes alignés sur le Parti républicain américain, Stephen Harper, a entrepris de bouleverser la politique extérieure canadienne en réintégrant la vieille alliance anglo-saxonne Australie-États-Unis-Grande-Bretagne délaissée par les précédents gouvernements libéraux. Ce repositionnement est une chimère, une dangereuse illusion sans doute propre à satisfaire les intérêts de l'Alberta, mais complètement étrangère aux valeurs de l'immense majorité des Canadiens et des Québécois.

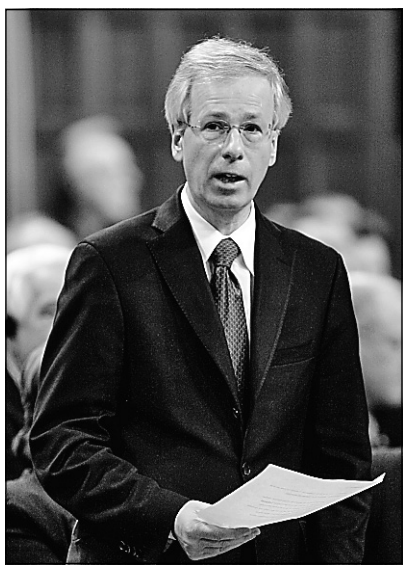

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE
Stéphane Dion

Dion, mais d'autres aussi, tant au sein du Parti libéral qu'ailleurs – Joe Clark ne se reconnaît plus dans le Parti conservateur actuel – a bien senti cette dérive pro-américaine qui est en passe de se transformer en véritable naufrage politique pour le Canada. D'où ses prises de position sur l'environnement, l'Afghanistan, l'Irak, et les relations avec les États-Unis, positions tout aussi radicales que sur l'indépendance du Québec.

Avec M. Dion, le PLC renoue avec l'esprit qui a si bien caractérisé le Canada depuis un demi-siècle: la promotion de causes et de valeurs qui en ont fait l'un des pays les plus respectés dans le monde.

Une cause pour le Canada

Stéphane Dion ne cache rien et, contrairement à Michael Ignatieff, il ne trébuche pas en justifiant ses positions. Elles ont été et demeurent claires. Son opposition à la guerre en Irak a été ferme et sans concession. Il n'apprécie pas de voir Stephen Harper élever les États-Unis en modèle non seulement en politique étrangère, mais aussi sur les questions de société. Sur la présence canadienne en Afghanistan, il exprime des doutes et soulève des interrogations tout à fait raisonnables sur le sens réel de notre action dans ce pays. Il s'interroge sérieusement sur la stratégie actuelle de l'OTAN et du gouvernement canadien qui, selon lui, ne produit rien. Et si l'Occident se montre incapable d'aider les Afghans, alors Dion est même prêt, s'il devenait premier ministre, à ordonner un retrait de nos troupes et leur déploiement ailleurs auprès de missions où les objectifs sont clairs et réalisables. Il croit au multilatéralisme, aux Nations unies et à l'approfondissement des liens avec l'Europe.

Il reste que la grande ambition de Stéphane Dion n'est pas de faire sa marque dans les déserts d'Afghanistan. Il a un plan en trois actes pour le Canada: prospérité économique, justice sociale et durabilité environnementale. Les deux premiers actes n'ont rien d'original, mais le troisième pourrait déterminer son destin. En effet, sa véritable cause, c'est l'environnement et c'est celle qu'il voudrait voir le Canada embrasser sur la scène internationale.

Son court séjour à la tête du ministère de l'Environnement sous le gouvernement Martin a été couronné d'un beau succès: la Conférence sur les changements climatiques qu'il présidait en novembre 2005 s'est terminée en beauté. Dès lors, il a fait de l'environnement son cheval de bataille et sa vision pour le Canada de demain. Il en a parlé pendant toute la course à la direction du Parti libéral et ce thème a dominé sa première conférence de presse comme chef de parti.

Stéphane Dion ne cesse de surprendre. Au cours de sa courte vie politique, on l'a souvent donné comme fini. Aujourd'hui, il dirige le parti qui domine le Canada depuis un siècle. Demain, il sera peut-être premier ministre. Et il a une cause. Sera-t-il le prochain Pearson?

L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix et professeur invité au GERSI et au CERIUM de l'Université de Montréal.

On peut le rejoindre: jcoulon@cerium.ca

FORUM

Dion et le Québec

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

La victoire électorale des libéraux fédéraux n'est possible que s'ils réussissent à reconquérir le Québec. Or, Stéphane Dion, le nouveau chef qu'ils se sont donné contre toute attente ce week-end, est profondément impopulaire dans sa province d'origine. Voilà l'équation toute simple que doit résoudre le PLC et qui explique l'état de choc dans lequel se trouvent ses militants québécois.

Est-ce immuable? Stéphane Dion peut-il s'imposer au Québec ou à tout le moins y réduire le niveau d'animosité dont il est l'objet? C'est peut-être possible, du moins en partie, s'il réussit à comprendre la dynamique qui a mené à son impopularité et s'il réussit à mettre en valeur ce que l'on pourrait appeler le « Dion nouveau ».

L'hostilité de beaucoup de Québécois à l'égard de Stéphane Dion est un phénomène mesurable, sans doute le mieux symbolisé par les caricatures de Serge Chapleau, qui le représentaient en rat. À quoi tient-elle? Au fait que M. Dion, comme ministre, a combattu avec vigueur les thèses souverainistes. Un combat où il a souvent eu raison, ce qu'on ne lui a pas pardonné. Mais aussi un combat où il a souvent manqué de sensibilité, assez pour qu'il soit perçu comme antiquébécois.

Une image qui s'est incrustée parce qu'il est devenu l'incarnation de la ligne dure du gouvernement Chrétien. Et pourtant, Stéphane Dion, comme ministre, n'était pas un partisan du plan B, n'était pas en faveur de la loi sur la clarté, et avait, à l'égard du Québec, une attitude bien différente de celle de son chef. Mais la vie politique est souvent injuste, et c'est M. Dion qui est devenu l'objet de toutes les rancoeurs que les Québécois pouvaient exprimer à l'égard du gouvernement Chrétien.

Peut-il s'en sortir? Peut-être. Parce qu'il a changé, et que le contexte a changé. Quatre éléments nouveaux peuvent transformer la donne. L'un d'entre eux joue contre Stéphane Dion, deux jouent en sa faveur. Quant au quatrième, on ne sait pas.

Le premier facteur, négatif, c'est que l'image antiquébécoise de Stéphane Dion sera renforcée par la nature de sa victoire. Dans le débat sur la nation québécoise qui a déchiré le PLC, M. Dion avait une position nuancée: même s'il accepte de définir le Québec comme une nation, au sens sociologique du terme, il n'en fait pas une priorité et il refuse d'en faire un débat, ce qui ne l'a pas empêché de voter pour la motion de Stephen Harper. Par contre, son succès dans certaines parties du Canada s'expliquait par son image de dur envers le Québec et sa victoire de samedi tient largement à l'appui des disciples les plus béats de la culture trudeauiste. Ce sera un boulet s'il ne parvient pas à corriger le tir.

Par contre, ce qui aidera Stéphane Dion, c'est qu'il a changé. Son passage à l'environnement, et ensuite cette campagne au leadership, l'ont transformé et en ont fait un politicien plus

Son passage à l'environnement, et ensuite cette campagne au leadership, l'ont transformé et en ont fait un politicien plus habile et plus complet.

habile et plus complet. Le citoyen moyen ne s'en est pas aperçu, parce qu'on ne suit pas de très près les campagnes au leadership. Mais il s'agit de quelqu'un qui, sans qu'on y croie, à réussi à battre des adversaires solides, ce qui dénote une faculté d'adaptation et des talents politiques indéniables. Sa fonction de candidat au leadership l'avait transformé. Son nouveau rôle de chef de parti et de chef de l'opposition permettra sans doute de poursuivre le processus.

Ce qui aidera aussi Stéphane Dion, ce sont ses idées. Il a mené une campagne d'idées, sur un programme et des projets, et c'est là un des facteurs qui expliquent sa victoire. Plus particulièrement, il propose une conception du développement qui associe économie et environnement. On sait que les Québécois sont sensibles à ce thème et que c'est là le talon d'Achille des conservateurs. C'est Stéphane Dion, dont la crédibilité est grande en environnement depuis le sommet de Montréal, qui a le message le plus convaincant.

Le dernier élément, dont les effets sont plus imprévisibles, c'est le style politique de M. Dion, son sérieux, son refus de la politique-spectacle, mais aussi son absence de charme et de chaleur. Ce peut-être un avantage, parce que la probité, la rigueur, le parler vrai peuvent séduire des électeurs désabusés par la politique.

Mais la raison ne suffit pas. Stéphane Dion ne s'est pas illustré comme un rassembleur naturel. Or, pour gagner, il ne faut pas seulement des idées. Il faut aussi ressouder le parti, former une équipe, stimuler les militants, démontrer que l'on peut diriger un pays. Tout cela, c'est le leadership. Le véritable test sera là.

Une trêve s'impose

Comment expliquer que les rapports entre le gouvernement et les médecins spécialistes aient pu se détériorer à ce point?

CLAUDE CASTONGUAY

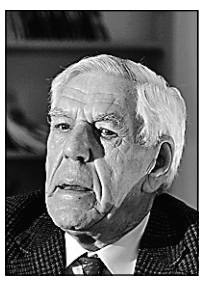

Ancien ministre de la Santé sous Robert Bourassa et maître d'oeuvre de la mise en place de notre régime d'assurance maladie, l'auteur est fellow invité au groupe Cirano.

La situation actuelle dans notre système de santé n'est pas digne d'un pays civilisé. Il est inacceptable qu'un conflit de travail mette en cause la santé et même la vie des citoyens. Le ralentissement des services et même leur suspension ne peut qu'entraîner des effets négatifs, même s'il n'est pas facile de les quantifier, au plan du volume et de la qualité des services à la population.

Comment expliquer que les rapports entre le gouvernement et les médecins spécialistes aient pu se détériorer à ce point? Il semble pourtant évident que la marge de manœuvre financière du gouvernement est limitée pour ne pas dire inexistante. Dans un tel contexte, toute demande qui a pour effet de hausser les dépenses, la dette publique ou les impôts apparaît à sa face même inacceptable.

Il faut aussi être conscient que l'acceptation des demandes des spécialistes, compte tenu de leur ampleur, aurait pour effet de faire sauter le cadre établi par l'État, le fameux 2-2-2, pour tous les travailleurs rémunérés directement ou indirectement par lui. Comment le gouvernement pourrait-il leur refuser une réouverture après en avoir accepté une aussi généreuse pour les plus privilégiés de la société.

De leur côté, les médecins spécialistes n'acceptent pas que leur rémunération soit nettement inférieure à la moyenne nationale et encore davantage à la rémunération de leurs confrères ontariens. Même si l'on tient compte du coût de la vie moins élevé au Québec qu'en Ontario, un écart substantiel demeure. Les quotas et les contraintes qui limitent leurs activités ajoutent avec raison à leurs frustrations.

L'incapacité du gouvernement à satisfaire les demandes des spécialistes ne constitue pas un cas isolé. Le gouvernement est confronté par des demandes pressantes pour l'éducation, les infrastructures, le financement de la métropole, le développement régional, etc. Au plan de la santé, il est évident que, malgré les importantes injections d'argent additionnel au cours des dernières années, il ne peut satisfaire les multiples demandes financières qui lui sont constamment adressées. De façon presque quotidienne, les médias mettent en évidence les problèmes sérieux résultant de pénuries de personnels professionnels, du sous financement de services de réadaptation des accidentés et des malades, des urgences surchargées des hôpitaux, du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, de la réduction des délais d'attente pour les interventions non-urgentes, du maintien d'un niveau acceptable de soins pour les malades chroniques dans les CHSLD, du recrutement d'infirmières qui ont quitté le Québec, et j'en passe.

Cette situation découle entre autres de la croissance chronique plus rapide des dépenses de santé par rapport aux revenus de l'État. Or, cet écart négatif loin de devoir se résorber ira en s'accentuant avec le vieillissement de la population et le renversement de la pyramide des âges.

Bref, le mode actuel de financement de notre système de santé est insuffisant. Le gouvernement, qui a longtemps ignoré l'inévitabilité d'une impasse, l'a reconnue sans équivoque dans son énoncé en vue des consultations suite à l'arrêt de la Cour suprême dans la cause Chaouli. Le Québec doit trouver de nouvelles sources de financement autrement que par l'imposition d'une nouvelle taxe. Compte tenu du fait que nous dépensons moins en santé par habitant que toutes les autres provinces incluant les Maritimes, une telle démarche est pleinement justifiée. Au lieu de poursuivre dans la voie d'un affrontement qui ne peut qu'avoir des conséquences négatives pour tous, il serait hautement préférable pour les médecins et le gouvernement de conclure une entente intérimaire et de travailler au développement de voies de solutions.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Les spécialistes n'acceptent pas que leur rémunération soit inférieure à la moyenne nationale et encore davantage à la rémunération de leurs confrères ontariens, souligne M. Castonguay.

Parmi les options à envisager, on devrait aborder franchement les perspectives ouvertes par l'arrêt de la Cour

L'incapacité du gouvernement à satisfaire les demandes des spécialistes ne constitue pas un cas isolé.

suprême dans la cause Chaouli. La Cour a en effet conclu que le caractère strictement public de notre système de santé ne peut être maintenu car il va à l'encontre des droits et libertés des personnes. La Cour a donc invalidé la portion de la Loi sur l'assurance maladie qui interdit à un particulier de souscrire une assurance médicale privée dans le but de se faire rembourser les soins médicaux couverts par le régime public d'assurance maladie. Il est important de noter ici que le projet de loi devant l'Assemblée nationale visant à couvrir certaines interventions au-delà d'une période d'attente ne modifie en rien le jugement de la Cour. La levée de l'interdiction sur les assurances privées demeure.

Une conclusion s'impose: les assurances médicales privées peuvent dorénavant couvrir des soins couverts par le régime d'assurance maladie. En d'autres termes, la porte est ouverte à la prestation de soins médicaux privés couverts par le système public. Cette ouverture a donc comme conséquence de mettre fin au monopole de l'État sur les soins médicaux. Il s'agit là d'un changement majeur dont il faut analyser les implications, particulièrement celles ayant trait à la prestation de soins privés.

Est-ce que sous le régime québécois une ouverture au plan de la pratique médicale entre le public et le privé est possible? Est-ce qu'un médecin pourrait pratiquer dans le cadre du régime public pendant, à titre d'exemple, 35 heures et, par la suite, facturer ses patients qui acceptent de le payer? Ces derniers ne pourraient demander un remboursement de la Régie de l'assurance maladie. Il m'apparaît possible que la réponse à cette question soit positive. En effet, la loi interdit la surfacturation mais elle n'impose pas explicitement une cloison étanche entre le public et le privé.

Une telle voie comporterait plusieurs avantages. D'ailleurs, une approche similaire existe déjà au sujet des examens radiologiques en cliniques privées. Elle permet, moyennent paiement, aux patients d'être examinés sans délai et d'éviter les longs délais dans les hôpitaux. Personne ne s'en plaint; au contraire, les cliniques ne dérougissent pas. Voilà une solution pratique qui, malgré ses imperfections, est nettement préférable à une absence doctrinaire de solution.

La coexistence de soins gratuits et de soins rémunérés par les patients ne pourrait toutefois se faire au détriment du système public.

Un encadrement de la pratique privée s'impose afin de maintenir un sain équilibre. Heureusement, l'expérience des pays membres de l'Union européenne montre que c'est tout à fait possible. Bref, l'ouverture sur une pratique privée complémentaire à l'intérieur de certaines limites contribuerait à l'amélioration de l'accès aux soins, supplémenterait les revenus des médecins et, ce qui n'est pas négligeable, donnerait une liberté de choix aux citoyens.

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un reproche non mérité

J'ai entendu à quelques reprises autour de moi ce commentaire voulant que Stéphane Dion a « un gros accent québécois » quand il parle anglais. Pourtant, on constate que, quand un Canadien, dont la langue maternelle n'est pas le français, fait l'effort de nous parler en français, nous ne critiquons pas son accent, même quand il est pénible à entendre. Nous le trouvons souvent même charmant, ravis que nous sommes que les anglophones et allophones nous parlent en français. Pourquoi Stéphane Dion ne peut-il avoir un accent québécois quand il s'adresse à ces mêmes anglophones et allophones en anglais? Est-ce à dire que la seule « vraie » langue qu'il faudrait parler au Canada soit l'anglaise, qu'il faut la parler avec un accent canadien et non québécois au risque de se faire huer? Quant à moi, qui suis Québécoise, je suis intimement convaincue, chers Canadiens, qu'accent québécois ou pas, vous trouverez en Stéphane Dion un ardent défenseur de votre unité canadienne!

Christiane Gervais
Montréal

Le Coyote et le Roadrunner

Il existe une légende qui raconte qu'il existe dans les coffres-forts de la Warner Bros. un épisode de dessins animés où le Coyote finit par attraper le Roadrunner. Après l'avoir capturé, il ne sait qu'en faire car il réalise qu'il vient de mettre la main sur sa raison de vivre. Il avait toujours cru que son but ultime était de capturer le Roadrunner. Il prit conscience que sa réelle motivation n'était pas nécessairement de le capturer mais le fantasme de sa capture. Une fois l'objet de son désir entre les mains, il avait l'impression de ne plus avoir de but à atteindre. Cette histoire, drôle et rigolote au départ, reflète une dynamique bien humaine. On aime courir après ce qu'on n'a pas. Ça fait 40 ans que le concept de nation, souveraineté ou tout autre appellation est véhiculé. Cette solution qui pouvait avoir un sens à l'époque est-elle encore valable dans le contexte d'aujourd'hui? La question se pose. La motion reconnaissant le Québec comme nation pourrait créer le syndrome du Coyote. Maintenant que le Québec est reconnu comme nation, que la loi 101 protège la langue, que le déséquilibre fiscal est au programme, qu'est-ce qui va donner un sens à la vie des Coyotes souverainistes purs et durs?

Guy Perkins

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

ARTS ET SPECTACLES

Aerosmith écrase Mötley Crüe

ALEXANDRE VIGNEAULT
CRITIQUE

Transposé dans le monde de la boxe, le doublé rock présenté hier au Centre Bell aurait été résumé de la manière suivante : Aerosmith a mis Mötley Crüe K.-O. au premier round. La bande à Tommy Lee ne faisait tout simplement pas le poids devant le bouillant Steven Tyler et son arsenal de *hits*. Cinq petites minutes après l'entrée en scène d'Aerosmith, qui a démarré en lion avec *Toys In the Attic*, le sort en était jeté.

Mötley Crüe avait pourtant eu amplement le temps de se faire valoir devant une foule enthousiaste, et indulgente, qui ne s'est pas fait prier pour entonner *Girls, Girls, Girls*, *Same Old Situation* ou *Home Sweet Home* avec un Vince Neil maquillé comme une vieille catin et pas terriblement en forme au plan vocal. Et le public ne s'est même pas rebellé contre l'irritant Tommy Lee, qui n'arrêtait pas de crier au Centre Bell de faire plus de bruit.

La performance de Mötley Crüe a donné lieu, au mieux, à un brouillon de numéro de cirque rock'n'roll. La faute de la sonorisation, d'abord. La batterie de Tommy Lee enterrait tout le monde. On n'entendait presque jamais la basse de Nicky Sixx et pas assez la guitare de Mick Mars. Or, ces riffs découpés constituent grosso modo le principal intérêt de Mötley Crüe.

On a pourtant cru que ce ne serait pas si mal, quand le groupe a lancé *Dr. Feelgood*. Une heure et demie plus tard, quand *Kickstar My Heart* n'en finissait plus de finir, on avait juste hâte que ces stars déboulonnées cèdent les planches à Aerosmith. Et on vous épargne la description des numéros de « pitounes » qui dansent dans des cages et le détail des innombrables effets spéciaux déployés (pétards, feux d'artifices, colonne de feu), qui n'ont pas su donner de l'éclat à une performance qui en manquait cruellement.

La bombe Tyler

La barre n'était pas très haute pour Aerosmith. Le contraste a été d'autant plus frappant. On pourrait nuancer et dire que la sonorisation était calibrée pour la tête d'affiche, que la foule était pour Steven Tyler, Joe Perry et les autres, que le décalage est tout à fait normal. Ça n'a rien à voir. Aerosmith a déjà connu des passages à vide, mais est dans une forme étonnante ces temps-ci. On pourrait dire que Steven Tyler est aussi dans une forme spectaculaire pour ses 58 ans. Ça non plus, ça n'a rien à voir. Tyler est spectaculaire, point.

Sa voix se porte bien. Son charisme, plus que bien. On ne regarde que lui, en fait, lorsque Aerosmith occupe une scène. Énergique, physique, électrique, Steven Tyler a encore l'air crédible lorsqu'il se la joue très sexe. Durant *Baby Please Don't Go*, il a mimé l'acte, pratiquement couché sur la passerelle qui traversait le parterre, en regardant une spectatrice droit dans les yeux. C'était drôle, mais pas ridicule. Ce gars-là a du panache comme peu d'autres et, c'est drôle à dire, pas mal de classe pour un rockeur décadent !

Tyler a beau être une bombe, il ne fait pas tout, tout seul. Il a de bonnes chansons sur lesquelles s'appuyer. Des ballades puissantes à la *Cryin'* (impressionnante, hier), des numéros pop'n'roll à la *Love In the Elevator* et des morceaux de rock solides à la *Toys In the Attic*. Vu l'heure tardive à laquelle le groupe est entré en scène, on n'a pu voir que la moitié de la prestation d'Aerosmith. De ces 45 minutes de rock spectaculaire, on retient surtout ces moments nourris au blues : *Walkin' the Dog* et *Baby Please Don't Go*. Dommage de n'avoir pu rester, ce concert « best of » devait aussi inclure des titres tels *Dream On*, *Walk this Way* et *Sweet Emotion*.

PHOTO ANDRÈ PICHETTE, LA PRESSE ©

Énergique, physique, électrique, Steven Tyler est un rockeur encore et toujours spectaculaire... à 58 ans. Sa prestation bouillante a littéralement mis K.-O. Mötley Crüe, groupe avec lequel Aerosmith se produisait en programme double, hier, au Centre Bell.

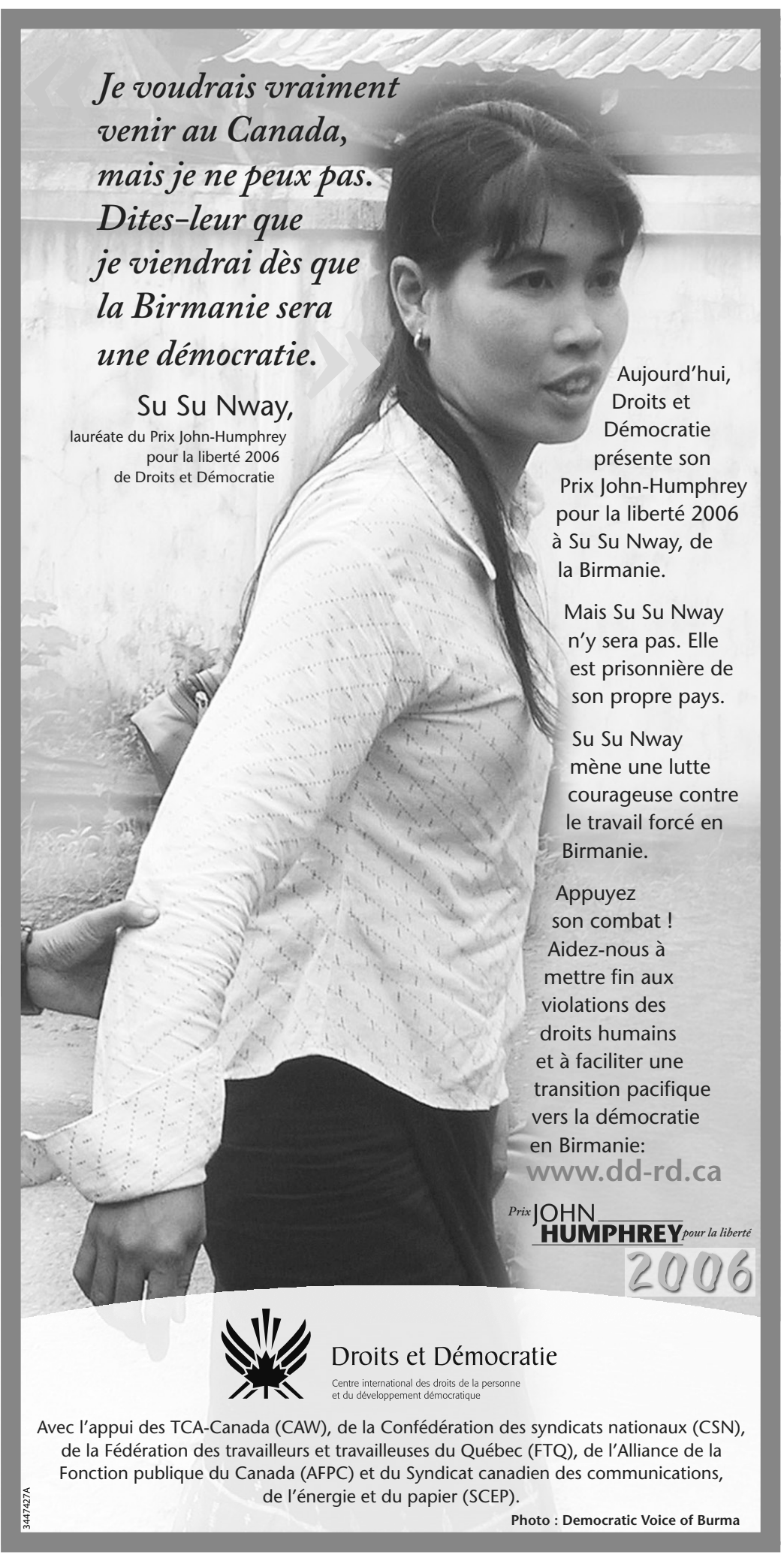

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com
40 % de rabais* TOUS les TISSUS MODE d'hiver
TOUS les
• imprimés de Noël
• FOURRURES synthétiques avec ou sans endos
• VELOURS et VELOURS DE COTON des Fêtes
50 % de rabais
Achetez-en 1 (au prix cour.)
Obtenez-en 2 (de valeur égale ou moindre) GRATUITS
ÉNORME CHOIX de LAINAGES pour costumes
GRAND CHOIX DE TISSUS À DRAPERIE
50 % de rabais
• VOILES imprimés ou de fantaisie
• JACQUARDS et VELOURS d'ameublement
• tissus ASPECT SUÈDE
• DENTELLES brise-bise
• CHENILLE texturée ou jacquard, et PLUS!
Fabricville s'implique dans la communauté
au profit de Jeunesse au Soleil et du Centre des Femmes de Montréal
Déposez vos dons en denrées non périssables en succursale.
*Excluant les «Achats exceptionnels», la «Collection Boutique» et les articles promotionnels. Prix annoncés valides pour membres clubelite seulement. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte clubelite ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile ou les confections. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile ou les confections. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.
3446559
FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
decor@fabricville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600
PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
GALERIES LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-6884
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (face au magasin «Winners») (450) 653-1303
Lun. - Ven.: 9h30 à 21h Sam.: 9h à 17h Dim.: 10h à 17h

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN
Soldats canadiens blessés

PHOTO AP

Un soldat canadien surveille les travaux de construction d'une route dans la province de Kandahar.

Deux soldats canadiens et quatre civils afghans ont été blessés hier par l'explosion d'une voiture piégée conduite par un kamikaze en périphérie de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan. L'auteur de l'attentat, qui était au volant d'une fourgonnette, s'est rangé aux côtés du convoi militaire canadien qui circulait dans la région de Kandahar. Il a fait exploser sa bombe alors qu'il se trouvait près d'un véhicule militaire et d'un camion de transport. Cet attentat suicide est le deuxième en deux jours à Kandahar. AFP et PC

RUSSIE
Agent prêt à parler

L'ancien agent des services secrets russes Andreï Lougovoï s'est dit prêt hier à être entendu par les enquêteurs britanniques dans l'enquête sur la mort de l'ex-agent Alexandre Litvinenko, et à coopérer avec eux. Je suis prêt à répondre à toutes les questions qui intéressent Scotland Yard, a déclaré M. Lougovoï cité par l'agence Itar-Tass. En revanche, le procureur général de la Russie, Youri Tchaïka, a affirmé hier que Moscou refuserait toute demande d'extradition de suspects dans cette affaire. AFP et BBC

ÉTATS-UNIS
Noël écologique

Le sapin de Noël du parlement de Californie va être illuminé avec de l'électricité produite par une pile à hydrogène non polluante, a annoncé hier le bureau du gouverneur Arnold Schwarzenegger, quelques heures avant l'inauguration de l'arbre. Pour la première fois dans l'histoire de la Californie, une petite pile à hydrogène va alimenter en courant le sapin de Noël officiel de Sacramento, la capitale californienne. M. Schwarzenegger s'est fait le héraut des énergies alternatives depuis son arrivée à la tête de l'État américain le plus riche et le plus peuplé il y a trois ans. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

2 %

C'est la proportion des adultes les plus riches qui possèdent plus de la moitié de la richesse des ménages sur la Terre, selon une étude de l'Institut mondial de développement des recherches économiques, publiée hier. La même étude constate que la moitié la plus pauvre des habitants de la planète se partage à peine 1 % de la richesse globale.

AFP

LIBAN

Le déficit démocratique

JOONEED KHAN

ANALYSE

Au lendemain de l'assassinat du ministre chrétien Pierre Amine Gemayel, fin novembre, le président états-unien George W. Bush a appelé le premier ministre Fouad Siniora pour lui faire part de son « engagement indéfectible envers la démocratie libanaise ».

Mais cette démocratie « est nettement déficitaire, en plus d'être sectaire », affirme Sami Ofeish, politologue à l'Université de Balamand, dans le nord du Liban. « Ce déficit démocratique est d'ailleurs au cœur de la crise politique actuelle », souligne-t-il.

Joint au téléphone hier par *La Presse*, le spécialiste a expliqué : « Le dernier recensement officiel au Liban date de 1932. Il incluait tous les émigrés ayant conservé la nationalité libanaise. Et le système légué par la France favorisait les chrétiens à six contre cinq par rapport aux musulmans, avec un Parlement où les chrétiens détenaient 54 sièges et les musulmans 45. »

Taëf, encore insuffisant

« Or, les musulmans n'ont cessé de croître et toutes les crises depuis l'indépendance ont eu pour cause leur demande que ce système reflète leur poids démographique. L'accord de Taëf, qui a mis fin à la guerre en 1990, a introduit la parité, avec 64 sièges pour chacune des deux communautés, mais c'est encore nettement insuffisant », a-t-il dit.

Le quotidien *Al-Nahar*, proche du camp antisyrien, a publié récemment des chiffres à partir de statistiques officielles : ils indiquent que le Liban compte 35,33 % de chrétiens et 64,67 % de musulmans (29 % de chiites, 29 % de sunnites et 5,4 % de druzes).

« On ne le saura vraiment que si l'État effectue un recensement officiel, mais ces chiffres sont crédibles, surtout qu'ils reflètent la certitude que les musulmans sont la majorité au Liban », a commenté le professeur Ofeish.

« La demande d'une démocratie pleine et transparente est une constante au Liban, et elle ne vient pas de musulmans ni de groupes sectaires seulement. Beaucoup de chrétiens et bien des groupes non sectaires de la société civile réclament la même chose. Le cabinet Siniora dispose d'un projet de réforme électorale élaboré par une commission nationale, et tout le monde attend qu'il lance le débat là-dessus », a-t-il ajouté.

Michel Aoun, général chrétien qui a combattu la Syrie, trouvé refuge en France et fondé le Mouvement patriotique libre (MPL) allié au Hezbollah chiite, a déclaré dimanche au quotidien *Le Parisien* : « Le gouvernement Siniora est un échec et il doit démissionner. Il n'a présenté aucun budget depuis 2005. Il était censé élaborer une nouvelle loi électorale dans les six mois, mais 18 mois ont passé sans que cette loi voit le jour. Il n'a élucidé aucun des attentats, mais il les a instrumentalisés à des fins politiques. »

Représentation proportionnelle

« La réforme électorale que les Libanais ont en vue n'est pas un projet sectaire où, par exemple, le Hezbollah réclamerait un nombre d'élus selon son poids démographique », dit Ofeish. « Ils veulent un redécoupage électoral, avec des comtés aux électorats de taille comparable, et ils veulent protéger les minorités, incluant les minorités non sectaires, par le biais de la représentation proportionnelle », ajoute-t-il.

Dans ce contexte, la « majorité antisyrienne » souvent évoquée comme « garante » de la « démocratie » au Liban manque d'autorité et de transparence. « Le Liban a hérité d'un système comportant des déséquilibres et des discriminations qui l'apparentent au système d'apartheid, et c'est ce système que les Libanais veulent démanteler en appelant au règne d'une démocratie authentique », a-t-il conclu.

PHOTO RAMZI HAIDAR, AFP

Les obsèques du militant du parti chiite Amal, Ahmad Mahmoud, 20 ans, abattu dimanche lors des heurts avec des partisans du gouvernement libanais, ont rassemblé des milliers de sympathisants à Beyrouth. La photo montre sa jeune fiancée en pleurs.

OBSÈQUES ET MANIFS

Les manifs de l'opposition pour obtenir un nouveau gouvernement au Liban se sont durcies hier, à la cinquième journée, avec les obsèques d'un militant du parti chiite Amal, Ahmad Mahmoud, 20 ans, abattu dimanche lors des heurts avec des partisans du gouvernement. Des leaders, dont le cheikh chiite Abdel Amir Qalabane et le chef druze Walid Joumblatt, ont lancé des appels au calme. L'armée a été déployée dans Beyrouth, mais le service d'ordre du Hezbollah chiite est tout aussi imposant autour de l'immense *sit-in* dans le centre-ville, face au siège du gouvernement. L'opposition récuse le gouvernement depuis la démission de six ministres pro-syriens, mais le premier ministre pro-occidental refuse de démissionner. Washington a accusé hier les opposants de vouloir bloquer l'enquête de l'ONU sur l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. De retour du Liban, le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a indiqué au Caire que les dirigeants libanais ont « bien accueilli » ses propositions. Elles « portent sur le tribunal international, la formation du gouvernement et la tenue d'une conférence pour appuyer l'économie du pays », a-t-il précisé.

LES RENDEZ-VOUS GAGNANTS
GRATTEZ ET GAGNEZ À COUP SÛR!

« LES RENDEZ-VOUS GAGNANTS » SONT DE RETOUR !

Préparez votre véhicule pour les rigueurs de l'hiver grâce à l'une de nos offres spéciales d'automne et obtenez une carte à gratter pour le concours « Les Rendez-vous gagnants ».*

Offre d'entretien « Tranquillité d'esprit »
- ☑ Jusqu'à 5 litres d'huile 5W30 Mopar
- ☑ Un filtre à huile Mopar
- ☑ Graissage (s'il y a lieu)
- ☑ Appoint du liquide lave-glace
- ☑ Permutation des 4 pneus
- ☑ Inspection « Tranquillité d'esprit »
- ☑ Rapport écrit des résultats

49,95 $†
Des redevances écologiques peuvent être exigées.

Entretien des injecteurs de carburant
- ☑ Élimine les dépôts dans les injecteurs, les soupapes d'admission et les chambres de combustion en vue de rétablir l'efficacité de l'alimentation en carburant et de réduire la consommation.

89,95 $

Achetez 3 pneus†† et obtenez le 4e GRATUITEMENT!
❄ Informez-vous sur les avantages des pneus d'hiver en matière de sécurité.
††Pose par le concessionnaire requise et pneus de 18 pouces et plus exclus. L'équilibrage et l'installation sont en sus.

Valable sur les pneus
BFGoodrich Momentum · UNIROYAL · MICHELIN · GENERAL TIRE · GOODYEAR · Continental

Grattez la case et gagnez l'un de 5 prix instantanés !
- Lave-glace Mopar (4 L)
- Trousse d'entretien automobile Mopar
- Rabais de 10 % sur la facture
- Nettoyant pour vitres Mopar
- Manomètre numérique pour pneus

Guy
• Formé à l'usine
• Pièces Mopar
• Outils diagnostiques spécialisés
• Valeur remarquable
« Vous pouvez compter sur moi. »

Pratique. Abordable. Chrysler Jeep Dodge SERVICE
Nous sommes les meilleurs. Laissez-nous vous le prouver.

SEULEMENT CHEZ UN CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP MD • DODGE PRÈS DE CHEZ VOUS

†D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI MD, la mise au rebut des liquides et pour les huiles semi-synthétiques et synthétiques. Valeur des prix et probabilités de gagner approximatives : 4 L de liquide lave-glace Mopar – 4 $ (60 sur 100), nettoyant pour vitres Mopar – 4 $ (30 sur 100), manomètre numérique pour pneus – 20 $ (4 sur 100), trousse d'entretien automobile Mopar – 11 $ (3 sur 100), rabais de 10 % sur la facture – 100 $ max. (3 sur 100). *Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun achat requis. Le concours prend fin et les prix doivent être réclamés au plus tard le 13 janvier 2007. Il faut répondre correctement à la question d'arithmétique. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire.

3436927A
3436936

MONDE

AUDIENCE DE ROBERT GATES AU SÉNAT

Une « bouffée de réalité » sur l'Irak

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

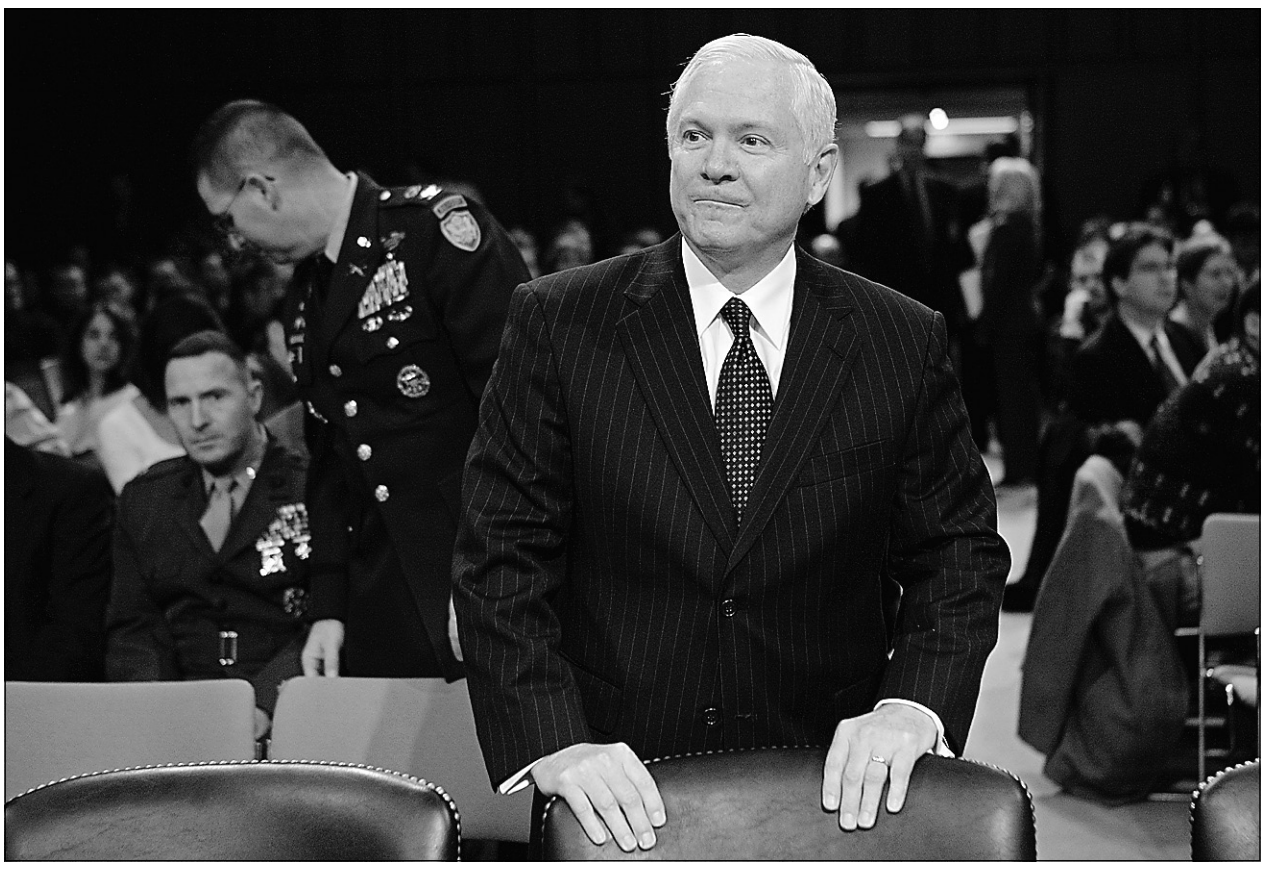

PHOTO BRENDAN SMIALOWSKI, GETTY IMAGES

Robert Gates attend le début de l'audience au Sénat, où la commission des forces armées a approuvé à l'unanimité sa nomination à la tête du Pentagone en remplacement de Donald Rumsfeld.

NEW YORK — Souvent accusé de déni, George W. Bush a choisi comme successeur à Donald Rumsfeld au Pentagone un homme qui n'hésite pas à le contredire sur l'Irak. C'est ce qui est ressorti hier de l'audience de Robert Gates au Sénat, où la commission des forces armées a approuvé sa nomination à l'unanimité.

L'échange clé a eu lieu entre le sénateur démocrate du Michigan Carl Levin et le futur secrétaire à la Défense.

« Monsieur Gates, croyez-vous que nous sommes en train de gagner en Irak ? a demandé Levin.

– Non, monsieur », a répondu Gates.

Lors de sa conférence de presse du 25 octobre, le président américain avait répondu à la même question sur un ton catégorique : « Absolument, nous sommes en train de gagner. »

Le sénateur Levin a salué la candeur de Gates, la qualifiant de « bouffée de réalité rafraîchissante et nécessaire ».

Plus tard, Gates a nuancé sa pensée en précisant que les États-Unis n'avaient pas encore perdu la guerre en Irak, où 13 soldats américains sont morts en deux jours. Il a néanmoins exprimé, pendant toute la durée de l'audience, plusieurs opinions qui tranchent avec celles de l'administration républicaine.

Il ne pense pas que Saddam Hussein représentait une menace plus importante qu'Oussama ben Laden. Il ne croit pas non plus que l'Irak est « le front central de la guerre contre le terrorisme ». Et il recommande d'avoir des discussions directes avec l'Iran et la Syrie, se disant d'emblée opposé à une guerre contre ces deux pays. Selon lui, un tel conflit empirerait « très probablement » la situation en Irak.

Là où Gates s'entend avec son futur patron, c'est sur le refus de fixer un calendrier de retrait des troupes américaines. Il partage également l'opinion du président, selon qui un échec des États-Unis en Irak entraînerait un conflit régional.

Robert Gates a été nommé comme remplaçant de Donald Rumsfeld le 8 novembre, au lendemain de la victoire des démocrates aux élections de mi-mandat. Si le Sénat approuve sa nomination – une formalité, semble-t-il –, il succédera au plus controversé des secrétaires à la Défense depuis Robert McNamara, qui avait fortement contribué au bourbier vietnamien.

Gates recommande d'avoir des discussions directes avec l'Iran et la Syrie, se disant d'emblée opposé à une guerre contre ces deux pays. Selon lui, un tel conflit empirerait « très probablement » la situation en Irak.

Au cours des quatre dernières années, Gates a été président de l'Université A&M du Texas. Il a déjà servi six présidents des États-Unis, dont George Bush père, qui a notamment fait de lui son directeur de la CIA. Plusieurs observateurs ont vu dans sa sélection l'influence du père du président actuel.

Le changement de garde au Pentagone survient à un moment où la Maison-Blanche promet de définir une nouvelle stratégie pour l'Irak, pays sombrant chaque jour davantage dans la violence.

Devant les membres de la commission des Forces armées du Sénat, Robert Gates s'est dit prêt à considérer « toutes les options », incluant un retrait éventuel des troupes. Il a estimé que les États-Unis garderont « longtemps » des soldats en Irak, mais que les effectifs seront « radicalement inférieurs » à ce qu'ils sont aujourd'hui.

L'audience de Gates a permis à quelques candidats probables à la présidence de se mettre en valeur.

La sénatrice de New York Hillary Clinton a notamment demandé au futur chef du Pentagone comment il en était venu à la conclusion que les États-Unis étaient en train de perdre en Irak. Gates a répondu que son travail au sein du Groupe d'études sur l'Irak l'avait conduit à cette conclusion.

Le rapport Baker : l'heure H

C'est aujourd'hui que le Groupe d'études sur l'Irak doit remettre ses recommandations très attendues sur l'Irak. Selon la presse américaine, le groupe devrait encourager l'administration Bush à entreprendre un retrait progressif des troupes américaines en Irak. Il devrait également proposer un dialogue avec la Syrie et l'Iran.

Coprésidé par l'ancien secrétaire d'État James Baker et l'ancien parlementaire Lee Hamilton, le Groupe d'études sur l'Irak a été mis sur pied par le Congrès. Composé de cinq républicains et cinq démocrates, il devait se pencher sur les options stratégiques de l'engagement américain en Irak.

La question est de savoir si le président tiendra compte des recommandations de cette commission indépendante.

Putsch sans coup férir aux Fidji

AGENCE FRANCE-PRESSE

SUVA — Le chef de l'armée Voreqe Bainimarama a annoncé hier avoir pris le contrôle des îles Fidji à l'issue d'un coup d'État sans effusion de sang, le quatrième en moins de 20 ans dans le petit archipel du Pacifique Sud.

À 18 h hier soir, l'armée a pris le contrôle du gouvernement, a indiqué le contre-amiral lors d'une conférence de presse. Le nouvel homme fort du pays a précisé s'être arrogé le rôle de chef d'État, en lieu et place de l'actuel président Ratu Josefa Iloilo.

« En conséquence, je démets le premier ministre Laisenia Qarase », a-t-il ajouté, indiquant qu'un gouvernement intérimaire sera nommé en attendant des élections au calendrier non précisé. Il a également annoncé que le Parlement sera dissous.

Le contre-amiral a promis que l'armée n'assurerait qu'un contrôle temporaire sur le pays et qu'il restituerait la semaine prochaine les pouvoirs de chef d'État au président Iloilo. Un médecin civil a été nommé premier ministre intérimaire.

Le chef de l'armée a également assuré que les anciens ministres ne seraient pas arrêtés. Il n'a cependant pas précisé le sort du premier ministre.

Aucune résistance n'a été offerte à l'armée, qui avait déjà hier désarmé la seule unité policière possédant un arsenal, ainsi que les gardes du corps du gouvernement. Aucun coup de feu n'a été tiré et le calme régnait dans la capitale Suva, où des soldats lourdement armés patrouillaient en nombre.

Les autorités n'ont pas instauré de couvre-feu, mais des militaires ont été dépêchés auprès des médias locaux afin d'éviter la diffusion de propagande contre le nouveau gouvernement.

Le putsch militaire a été vivement condamné par le premier ministre australien, John Howard, qui a évoqué un sérieux revers pour la démocratie. La première ministre de Nouvelle-Zélande, Helen Clark, a dénoncé l'arrogance extraordinaire de l'armée et suspendu les relations militaires avec Fidji, tout en bannissant le contre-amiral Bainimarama de Nouvelle-Zélande, où il a de la famille.

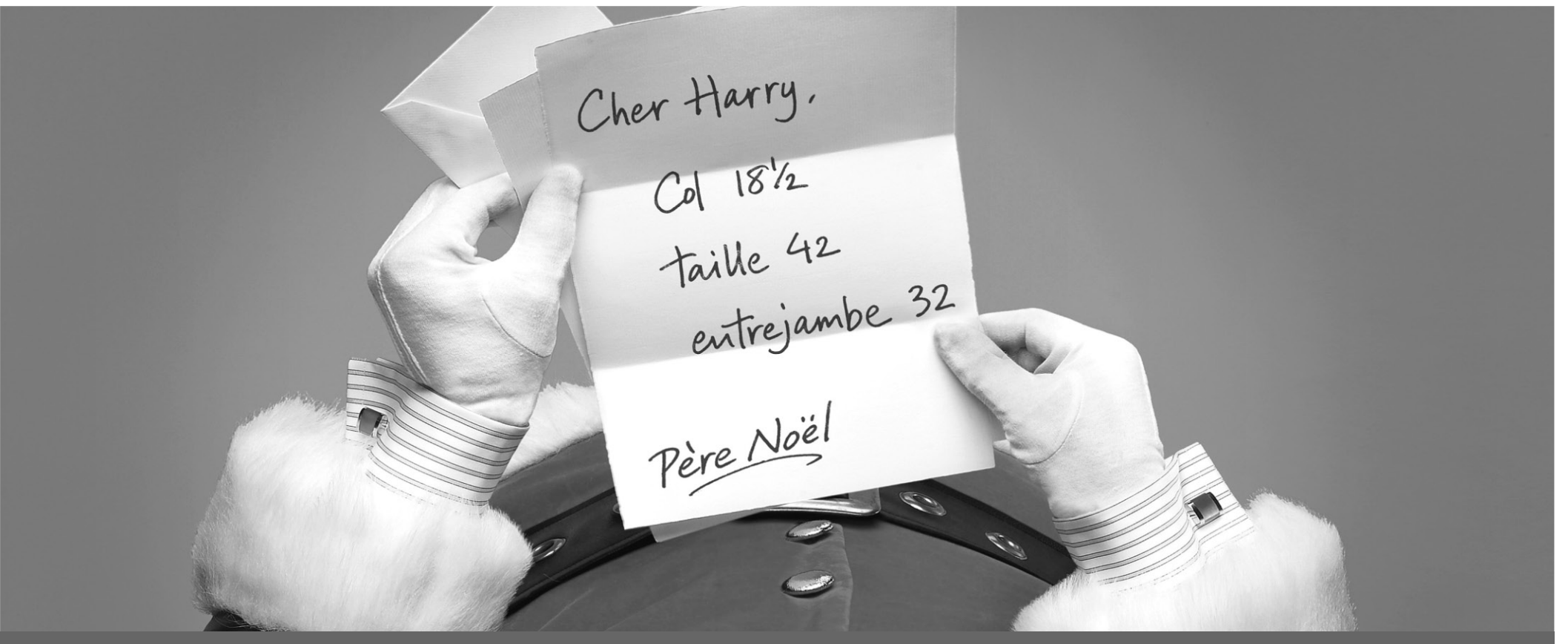

Qui ne serait pas ravi de recevoir un cadeau d'Harry Rosen ?

Peu importe si l'homme que vous souhaitez combler est jeune ou âgé, un parent ou un ami, Harry Rosen vous propose de superbes idées cadeaux. Consultez notre Guide cadeaux des Fêtes en ligne au harryrosen.com ou passez nous voir au magasin. L'un de nos conseillers se fera un plaisir de vous guider afin de trouver l'article idéal. Pour celui qui se révèle difficile à satisfaire, choisissez une carte à puce de la valeur qui vous convient. Vous pouvez vous la procurer en magasin ou en ligne. Et bien qu'on y ait recours qu'en de très rares occasions, notre politique de retour se montre toujours à la hauteur des attentes de notre clientèle. C'est avec joie que nous vous aiderons à biffer quelques noms sur votre liste.

HARRY ROSEN

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

3444023A

Fin du feuilleton Nathalie Gettliffe

La Franco-Canadienne détenue à Vancouver pourrait purger le reste de sa peine en France

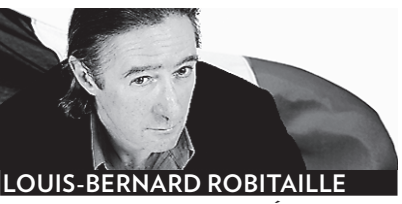

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Après avoir fait une assez belle carrière médiatique en France au cours des huit derniers mois, le feuilleton Nathalie Gettliffe vient de connaître sa conclusion. La Franco-Canadienne de 35 ans, qui avait finalement plaidé coupable début novembre, a été condamnée lundi soir à 16 mois de prison et aurait donc encore six mois au maximum à purger.

En fait, elle pourrait, à brève échéance, purger la fin de sa peine dans une prison française, en vertu des accords existants entre la France et le Canada. Le ministre français de la Justice, Pascal Clément, a fait savoir hier qu'il appuierait la demande de transfert de Nathalie Gettliffe aux autorités canadiennes. Le sort de cette jeune mère de quatre enfants (dont le dernier est né en détention à Vancouver) a nourri depuis le mois d'avril dernier une campagne de presse abondante. Et contrastée.

Dans le « camp Gettliffe », on trouve plusieurs médias populaires nationaux – la chaîne de télé TF1 ou l'influent quotidien *Le Parisien* – qui se sont jetés sans réserve sur cette belle histoire d'une jeune femme enceinte de huit mois, en détention préventive au Canada pour avoir en 2001 « soustrait ses deux jeunes enfants à l'influence d'une secte ». On trouve aussi de nombreux élus locaux en Ardèche et en Rhône-Alpes, où vivaient M^me^ Gettliffe et son nouveau compagnon, Francis Gruzelle, un journaliste régional.

Dans le camp « adverse », des médias de référence comme *Le Monde* ou *Le Nouvel Observateur*, se montraient dès le départ plus circonspects. Ils rappelaient que l'argument de la secte n'avait été invoqué par M^me^ Gettliffe que longtemps après qu'elle eut quitté illégalement le Canada avec ses enfants. Que les tribunaux français – jusqu'au niveau de la Cour de cassation – avaient à trois reprises examiné cet argument de la secte et avaient entièrement donné tort à la jeune mère.

Vérités et contrevérités

Hier encore, Jean-Philippe Deniau, de France-Info, première radio nationale d'info continue, abondait dans ce sens : M^me^ Gettliffe, à qui les tribunaux français avaient toujours donné tort, avait trouvé le moyen de répéter jusqu'à la fin qu'elle ne « regrettait rien ». Et pendant ce temps, Francis Gruzelle, père de ses deux derniers enfants, « publiait un communiqué par jour truffé de contrevérités et de diffamations ». Sans parler du livre qu'il a cosigné avec Nathalie et qui décrit « l'enfer des prisons canadiennes ».

Fait inusité, dans son numéro du 2 novembre dernier, *L'Express* publiait une page entière faisant état d'une vigoureuse mise au point de l'ambassadeur du Canada en France concernant notamment l'état du régime carcéral au Canada, avec à l'appui une photo du centre de détention de M^me^ Gettliffe, qui ressemble davantage à un camp de vacances en forêt… qu'à une prison française.

De son côté, le même Francis Gruzelle commentait hier le verdict en ces termes : « Pour quatre enfants, dont deux bébés, ça veut dire que le père Noël canadien est une ordure… Notre fils Martin (né en détention) est le plus jeune prisonnier politique du monde… »

Pour des raisons qu'on imagine, les diplomates canadiens en France ne sont pas fâchés de voir arriver le mot FIN dans ce feuilleton.

PHOTO AP

Nathalie Gettliffe, âgée de 35 ans, pose avec son bébé Martin, né pendant sa détention. Francis Gruzelle, son nouveau compagnon, est le père des deux derniers enfants de M^me^ Gettliffe.

Ford

L'ÉVÉNEMENT

VIVE L'HIVER

PROFITEZ DE PRIX EMBALLANTS POUR LA PLUPART DES VÉHICULES FORD 2006 ET 2007.

FORD FOCUS ZXW SE 2007
229 $/mois
Location 48 mois†
1 995 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

FORD ESCAPE XLT 2007
299 $/mois
Location 36 mois†
2 795 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

FORD FUSION SE 2007
299 $/mois
Location 48 mois†
1 495 $ de mise de fonds
0 $ de dépôt de sécurité
Frais de transport, préparation et remise de livraison inclus
PLUS
VISITEZ FORD.CA POUR OBTENIR UNE PRIME ÉLECTRONIQUE 500 $††

ÉCONOMIES ALLANT JUSQU'À 3 500 $* ET 0 % DE FINANCEMENT††† JUSQU'À 60 MOIS
REMISE DE LIVRAISON À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS MODÈLES FORD 2006 ET 2007 NEUFS.
POUR CERTAINS MODÈLES FORD 2006 ET 2007 NEUFS.

3443629A

Ford
Bien pensé
www.ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. †Première mensualité et mise de fonds, lorsque requises, exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le km après 80 000 km pour la Ford Focus ZXW 2007 et la Ford Fusion SE 2007, et après 60 000 km pour le Ford Escape XLT 4x2 2007, et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Détails chez votre conseiller Ford. *L'événement Vive l'hiver est en vigueur du 20 novembre 2006 au 2 janvier 2007 chez les conseillers Ford participants. Remise de livraison jusqu'à 3 500 $ et 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur certains modèles Ford 2006 et 2007 neufs en stock. Le véhicule neuf doit être livré par votre conseiller Ford/Lincoln d'ici le 2 janvier 2007. Les agences gouvernementales et les propriétaires de parcs automobiles ne sont pas admissibles à ces offres. Détails chez votre conseiller Ford. ††Le certificat de prime électronique L'événement Vive l'hiver est valide du 20 novembre 2006 au 2 janvier 2007 chez les conseillers Ford participants. Veuillez enregistrer votre certificat à www.ford.ca ou, si vous n'avez pas d'adresse courriel ou accès à Internet, composez le 1 866 630-FORD. Ce certificat de prime électronique de 500 $ peut être échangé au moment de l'achat ou de la location d'une sélection de modèles Ford et Lincoln 2006 et 2007 neufs (à l'exception de : Shelby GT500, Ford GT, Econoline à fourgon tronqué et châssis nu, Série F châssis-cabine, LCF et camions poids moyen 2006 et 2007, et Taurus 2007) et des nouveaux Escape et Série F 2008 (excluant Série F châssis-cabine) livrés ou commandés d'ici le 2 janvier 2007 ou peut faire l'objet d'une remise par chèque de Ford du Canada après la livraison du véhicule neuf admissible. Remise différée à la livraison pour les commandes à l'usine. Taxes applicables au montant total de l'achat avant la déduction de la prime. Le certificat ne peut être échangé qu'une seule fois et n'est pas transférable. Un seul certificat par véhicule admissible. Limite de deux certificats par client (un pour chaque véhicule admissible). Les agences gouvernementales et propriétaires de parcs automobiles ne sont pas admissibles à cette prime. D'autres conditions peuvent s'appliquer. L'offre est assujettie à la disponibilité des véhicules, peut être annulée en tout temps sans préavis et s'adresse aux résidants canadiens seulement. Détails chez votre conseiller Ford. †††Une remise de livraison allant jusqu'à 3 500 $ est accordée sur certains modèles Ford ou Lincoln neufs. 0 % de taux de financement à l'achat d'une sélection de modèles 2006 et 2007 jusqu'à 60 mois, sur approbation de Crédit Ford. Une mise de fonds à l'achat peut être conditionnelle à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée pouvant être annulées en tout temps sans préavis. Détails chez votre conseiller Ford.

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

MONDE

Le travail forcé en Birmanie dénoncé

La Birmane Su Su Nway reçoit le prix John-Humphrey pour la liberté

ALEXANDRE SIROIS

En Birmanie, où le travail forcé est généralisé et systématique, oser se rebeller contre cette pratique est considéré comme un crime.

Su Su Nway, une Birmane qui l'a appris à ses dépens, vient de recevoir le prix John-Humphrey pour la liberté offert par l'organisme canadien Droits et démocratie.

« Cette récompense est extrêmement importante, car elle force les médias et les leaders politiques à se rendre compte que la question du travail forcé est cruciale en Birmanie », a indiqué hier Cécilia Brighi, membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail.

Mme Brighi a été invitée par Droits et démocratie – organisme non partisan créé il y a près de 10 ans par le Parlement canadien – pour participer aujourd'hui à la cérémonie de remise de la récompense à Su Su Nway.

Il a été impossible pour la jeune Birmane de quitter son pays, dirigé depuis plusieurs décennies par une junte militaire régulièrement critiquée par les organismes de défense des droits humains.

Su Su Nway a été condamnée l'an dernier à passer 18 mois derrière les barreaux pour « diffamation ».

Contrainte à réparer une route sans être rémunérée, elle avait dénoncé cette situation et poursuivi en justice les représentants de la junte responsables de ce travail forcé.

Elle a pu être libérée après neuf mois de prison, à la suite de pressions internationales. Depuis, en Birmanie, on la surnomme « la courageuse Su Su Nway ».

Mme Brighi, qui travaille depuis 1990 en Thaïlande avec des travailleurs birmans, vient de publier un livre sur les rescapés de ce qu'elle qualifie « d'une des dictatures les plus violentes du monde ».

« On force des centaines de milliers de personnes à travailler sans salaire. On menace de les tuer ou de brûler leurs villages », a expliqué celle qui est aussi représentante de la confédération italienne des syndicats des travailleurs.

Mme Brighi en a profité pour lancer un appel au gouvernement canadien. Elle a estimé qu'Ottawa devrait octroyer plus d'aide à l'opposition birmane et faire pression sur les pays qui ont des liens économiques étroits avec ce pays de 50 millions d'habitants, incluant deux incontournables voisins : la Chine et l'Inde.

Quant au simple citoyen, il devrait absolument éviter de se rendre en Birmanie en tant que touriste, a affirmé Mme Brighi.

Toutes les infrastructures touristiques sont entre les mains de la junte militaire et leur entretien s'effectue par le biais du travail forcé, a-t-elle souligné.

« Et pas un sou ne va se retrouver dans les poches des travailleurs. »

La Birmane Su Su Nway a été condamnée l'an dernier à passer 18 mois derrière les barreaux pour s'être rebiffée contre le travail forcé.

5 DERNIERS JOURS! MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Prix en vigueur du mercredi 6 au dimanche 10 décembre 2006

Les JOURS SEARS se terminent dimanche

rabais 45% Tous les vêtements et accessoires d'extérieur à prix ordinaires pour hommes et femmes
À l'exclusion des articles actuellement annoncés, de tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, des modèles Lands' End et Columbia

rabais 30-50% Toutes les bottes à prix ordinaires* pour hommes, femmes et enfants

rabais 50% Tous les peignoirs, tenues de nuit et pantoufles à prix ordinaires* pour hommes et femmes

rabais 30-50% Tous les pantalons, y compris les modèles en denim, à prix ordinaires* pour hommes et femmes

rabais 50% Tous les hauts et pantalons molletonnés à prix ordinaires* pour hommes et femmes

rabais 25-40% Tous les sous-vêtements et chaussettes à prix ordinaires pour hommes et femmes et soutiens-gorge à prix ordinaires pour femmes, y compris les modèles Jockey^MD et Calvin Klein^MD
À l'exclusion des articles actuellement annoncés, de tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, des modèles Lands' End et des emballages multiples de chaussettes

*Toutes les offres de rabais: à l'exclusion de tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, des articles actuellement annoncés et des modèles Lands' End^MD

Sears

MON RÊVE

NE122G906 © 2006. Sears Canada Inc.

3447445A

Offrez-vous un magnifique 0 $ comptant

En location

>0 $ comptant | **248 $*** par mois/48 mois

Berline Civic LX illustrée

Route : 5,7 L/100 km**
Ville : 7,8 L/100 km**

Civic DX 2007

0 $ dépôt de sécurité

Incluant **96 000 km** Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement à l'achat à partir de 3,9 %

À l'achat obtenez 500 $† en carte d'essence

- Glaces et rétroviseurs électriques
- Chaîne sonore AM/FM/CD/MP3/WMA
- Moteur i-Vtec^MC (puissant et économique)
- Freins ABS
- Rideaux gonflables

Carte d'essence sur tous les 2007 HONDA

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

3446586A

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2007 mentionné ci-après. Période de location de 48 mois. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle FA1527E) : a) 248 $, b) 0 $, c) 11 904 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. †Carte d'essence de 500 $ incluant les taxes est applicable à l'achat d'une berline Civic 2007 à l'exception de l'hybride et le Si (100 $). La prime de 500 $ est comprise dans l'offre de location. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. **EnerGuide pour 2007 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission manuelle. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

MONDE

Tollé : un policier fait chanter du rap à deux jeunes Noirs

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Un policier de Tempe, en Arizona, qui avait interpellé deux jeunes Noirs au volant pour avoir jeté des ordures, leur a fait chanter du rap devant une caméra au lieu de dresser un procès-verbal, suscitant les protestations de la communauté noire et les excuses du maire.

Le policier, également coproducteur d'une émission de téléréalité sur les interventions de la police dans la rue, a fait passer la séquence à plusieurs reprises en novembre sur une chaîne câblée locale. Des organisations de défense des droits civiques ont protesté, et le maire de Tempe, Hugh Hallman, a présenté des excuses. « Vous savez combien ça coûte de jeter des ordures par terre? 500 dollars », a dit le policier aux deux jeunes qui sont sortis de la voiture. « Pas d'amende si tous les deux vous chantez un petit rap sur... sur quoi donc vous pourriez rapper? Sur les ordures! OK? » a poursuivi l'officier.

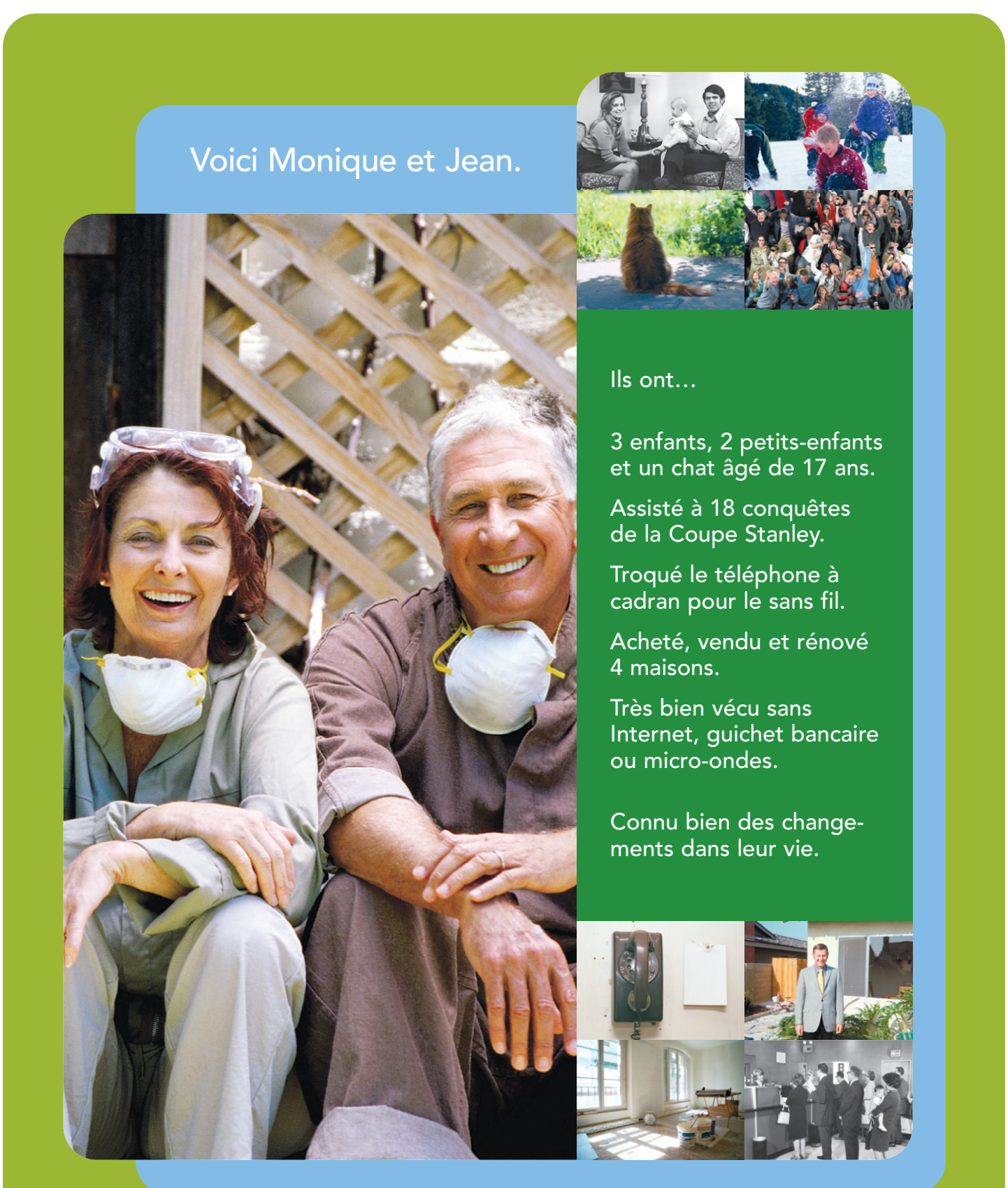

CHILI

Pinochet se remet de son infarctus

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTIAGO — L'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet, 91 ans, hospitalisé depuis dimanche après un infarctus, a surmonté la phase critique, son évolution est satisfaisante et il a pu s'asseoir dans sa chambre, 48 heures après une délicate opération au cœur, ont annoncé ses médecins hier soir.

Le chef des cardiologues qui le soignent, le Dr Juan Vergara, a déclaré que l'état du patient était favorable et que la phase critique avait été surmontée, en commentant un nouveau bulletin médical sur la santé du général.

Augusto Pinochet, qui a passé sa seconde nuit dans une unité de soins intensifs de l'hôpital militaire de Santiago, est conscient, s'alimente et parle avec son entourage, a précisé le Dr Vergara.

Étant donné l'âge avancé du patient, ce dernier doit rester dans le service de cardiologie de l'hôpital jusqu'à ce que les médecins lui permettent de sortir, a-t-il ajouté.

« La récupération du patient est normale et conforme (à son état) », avait déclaré dans l'après-midi, au cours d'une conférence de presse, le cardiologue Rodrigo Aguila. Il a également indiqué que lorsqu'il était arrivé à l'hôpital, Pinochet avait, selon lui, 80 % de risques de mourir, mais que le traitement – une angioplastie – avait donné de bons résultats.

Juan Vergara a ajouté que son patient avait pu se lever et s'asseoir dans un fauteuil, qu'il pouvait s'alimenter et qu'il se trouvait maintenant dans sa chambre.

Le général Pinochet avait été admis dimanche en urgence à l'hôpital militaire après un infarctus du myocarde.

« C'est presque un miracle », avait estimé lundi soir sa fille Lucia Pinochet Hiriart après l'annonce d'une amélioration de son état.

CINÉMA
CE QU'ON A VU, CE QU'ON EN PENSE.
Tous les samedis dans LA PRESSE

Première mensualité GRATUITE!*
(pour la plupart des modèles 2007) ou remise équivalent à l'achat.
0$ dépôt de sécurité.
TOYOTA

RAV4 2007

Camry 2007
TOYOTA Gabriel
3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
www.toyotagabriel.com
(514)748-7777
TOYOTA Président
1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
www.toyotapresident.com
(514)937-7777
grad ACCÈS TOYOTA
*0$ dépôt de sécurité. Photos à titre indicatif seulement. Détails chez Toyota Gabriel et Toyota Président.
Membres des concessionaires Gabriel. Un groupe, une force!
3436051A

New York bannit les mauvaises graisses de ses restaurants

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — La Ville de New York a décidé hier d'interdire aux restaurants l'usage d'acides gras non saturés, ces graisses industrielles accusées de favoriser les maladies cardiovasculaires, a-t-on appris auprès des services de santé, qui viennent de voter la résolution.

La mesure, qui touche tous les restaurants de la ville (environ 24 000), s'appliquera progressivement à compter de juillet 2007, selon les types d'aliments et préparations, avant d'être généralisée dès juillet 2008.

Cette décision est une première pour une grande ville américaine, et devrait particulièrement affecter les *fast-foods* qui, des beignets aux hamburgers, ont largement recours à ces produits. Chicago a aussi entamé des audiences pour faire interdire les acides gras dans la restauration rapide.

Les acides gras non saturés résultent du traitement d'hydrogénation subi par les huiles végétales. Souvent présents dans les plats préparés, beignets, frites, pâtes à pizza, etc., ils sont depuis quelques années dénoncés comme extrêmement nuisibles pour la santé.

Depuis janvier 2006, le gouvernement américain oblige l'industrie agroalimentaire à apposer la mention « acides gras non saturés » sur les produits qui en contiennent.

Selon les services de santé, 30 % des restaurants new-yorkais utilisent des huiles ou graisses (margarines surtout) de ce type.

« Les New-Yorkais consomment une substance artificielle et à risque sans qu'ils le sachent ou y consentent », estime Thomas Friedel, chef des services de santé, à l'origine de la proposition. Les restaurants peuvent remplacer les acides gras non saturés sans modifier le goût ou le coût de leur nourriture.

Les autorités ont cependant dû composer avec le calendrier d'application, certains restaurants ayant réclamé plus de temps pour s'adapter.

« Si les New-Yorkais remplaçaient toutes leurs sources d'acides gras non saturés, au moins 500 morts par maladie cardiaque seraient évitées chaque année à New York », avait estimé le Dr Walter Willett, directeur du département Nutrition de la Harvard School of Public Health, lors des débats sur le projet d'interdiction.

Selon des recherches, en ingérer chaque jour 5 g accroît de 25 % le risque de maladie cardiaque.

Plusieurs chaînes ont déjà annoncé qu'elles allaient remplacer leur huile non saturée, comme Wendy's cet été et Kentucky Fried Chicken dès avril 2007. D'autres comme Arby's ou Taco Bell ont promis qu'elles en réduiraient l'usage.

La résolution d'hier impose aussi à une partie des établissements new-yorkais d'afficher les calories sur leurs menus, en face de chaque plat, en caractères aussi gros que le prix.

La mesure ne concerne que les restaurants servant de la nourriture standardisée dont l'apport calorique est déjà disponible (en général sur leurs sites Internet), soit essentiellement les chaînes de restauration rapide.

Les Britanniques cachent leurs sapins de Noël

LONDRES — Trois employeurs britanniques sur quatre ont interdit les décorations de Noël dans leur entreprise pour ne pas offenser les personnes d'autres confessions, selon un rapport publié hier par un cabinet d'avocats.

De cette enquête réalisée auprès de 2300 employeurs, il ressort que 74 % d'entre eux ont interdit les décorations par souci des autres religions et que la moitié pensent également que cela donne un aspect non professionnel à leurs bureaux.

Le cabinet Peninsula, à l'origine de cette enquête, a relevé que le lieu de travail est de plus en plus gagné par la vague du politiquement correct qui frappe les fêtes traditionnelles.

Les arbres de Noël et les décorations pourraient bien appartenir au passé dans de nombreuses entreprises pour ce Noël, avec la culture du politiquement correct qui s'est étendue aux bureaux, a souligné Peter Done, directeur général de Peninsula.

Alors que les employeurs qui ont mis en place ces interdictions sont sceptiques et consternés par cette tendance, ils pensent qu'ils ont peu de choix en la matière à cause des risques de poursuites. Ils soulignent également qu'ils doivent se protéger, protéger leur réputation et leur moyen de subsistance, a-t-il ajouté.

Zone forestière protégée créée en Amazonie

AFP

RIO DE JANEIRO — Le gouvernement de l'État amazonien du Para (nord du Brésil) a décidé de créer la plus grande zone de forêt protégée du monde, d'un total de 150 000 km², soit presque l'équivalent de la superficie du Portugal, de la Suisse et du Danemwark réunis.

Dans les sept réserves forestières créées lundi par un décret du gouverneur du Para, Simao Jatene, les scientifiques ont déja dénombré plus de 600 espèces de reptiles, 700 d'oiseaux et 195 de mammifères.

« Au moment où le principal problème du monde est le climat, un geste comme celui-là donne un espoir à la planète », a déclaré à la presse le président du Parti Vert brésilien, José Luis de França Pena.

Le décret prévoit qu'un tiers de ces zones de forêts tropicales sera entièrement protégé, sans aucune activité agricole.

C'EST SUR NOTRE BRAS !

NOUS PAYONS LA PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION SUR TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES SUZUKI†

LOCATION À PARTIR DE 199 $** TAUX DE LOCATION DE 4,65 %

PAR MOIS PENDANT 60 MOIS/MISE DE FONDS DE 2 440 $/PDSF 15 995 $*

Moteur 4 cylindres, 143 chevaux-vapeur • Climatiseur disponible
Glaces, serrures et miroirs électriques • Traction intégrale disponible
Système audio AM/FM/lecteur CD/MP3/WMA avec 4 haut-parleurs
Six coussins gonflables de série • Freins ABS avec assistance au freinage et DEP
Consommation : ville — 9,2 L/100 km; route — 6,9 L/100 km††

Visitez notre salle d'exposition virtuelle sur SX4.ca

LOCATION À PARTIR DE 299 $** TAUX DE LOCATION DE 4,90 %

PAR MOIS PENDANT 60 MOIS/MISE DE FOND S DE 3 860 $/PDSF 25 495 $*

LA VERSION MODIFIÉE DU GRAND VITARA A GAGNÉ LE PIKES PEAK INTERNATIONAL HILL CLIMB.
CLÉ D'OR DANS LA CATÉGORIE UTILITAIRES SPORT COMPACTS PAR L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2007.

Moteur V6, 185 chevaux-vapeur • Système 4 roues motrices de série
Glaces, serrures et miroirs électriques
Système audio AM/FM/lecteur CD/MP3/WMA avec 4 haut-parleurs
Six coussins gonflables de série • Freins ABS avec DEP
Consommation : ville — 13,0 L/100 km; route — 9,5 L/100 km††

Visitez notre salle d'exposition virtuelle sur GRANDVITARA.ca

Pour plus d'information, visitez
suzuki.ca

SUZUKI
Un mode de vie !

VILLE-MARIE SUZUKI Montréal 514 598-8666
ST-HUBERT SUZUKI St-Hubert 450 676-0239
HYMUS SUZUKI Dorval 514 685-5370
GIROUX LABELLE SUZUKI Ste-Agathe 819 326-1615
CARREFOUR SUZUKI Ste-Rose 450 625-1114
JOLIETTE SUZUKI Joliette 450 755-1055
LANGEVIN SUZUKI St-Eustache 450 623-6431
PARCOURS SUZUKI St-Jérôme 450 438-3528
G/S SUZUKI AUTOMOBILES Shawinigan 819 539-5438
LONGUEUIL SUZUKI Longueuil 450 670-5708
VISION SUZUKI AUTOMOBILES Victoriaville 819 758-6461
LACHUTE SUZUKI Brownsburgh-Chatham 450 562-0262
LASALLE SUZUKI AUTOMOBILES LaSalle 514 368-8277
SUZUKI REPENTIGNY Repentigny 450 585-9950
PARENT SUZUKI Drummondville 819 478-8181
NAPIERVILLE SUZUKI Napierville 450 245-0606
ST-HYACINTHE SUZUKI St-Hyacinthe 450 774-1332
CONCEPT SUZUKI Granby 450 372-2007
SUZUKI DE LAVAL Laval 450 682-4000
GRENIER SUZUKI Terrebonne 450 961-2886
RENDEZ-VOUS SUZUKI Brossard 450 466-2065
SUZUKI DE L'OUTAOUAIS Hull 819 771-1900
SHERBROOKE SUZUKI Rock Forest 819 340-1200
LAROCHELLE SUZUKI Trois-Rivières 819 375-7111
SUZUKI SOREL-TRACY Sorel-Tracy 450 746-4774
SUZUKI COLLETTE Ste-Julie 450 649-0010
AMI SUZUKI Châteauguay 450 692-7700

FIER COMMANDITAIRE DE MADD Les mères contre l'alcool au volant™
PROGRAMME SUZUKI POUR LES DIPLÔMÉS ***

3439689A

LES CONSOMMATEURS DEVRAIENT LIRE CECI : Les véhicules peuvent différer des modèles illustrés. *PDSF pour la SX4 2007 équipée d'une transmission manuelle (modèle H3N83N7) et le Grand Vitara 2007 équipé d'une transmission manuelle (modèle LLN81S7). Frais de destination et livraison (1 095 $/1 295 $), frais d'immatriculation, d'assurances, frais d'administration et taxes applicables en sus. **Offre d'une durée limitée s'adressant à des particuliers admissibles au crédit (S.A.C.) auprès de CrédiLink pour la location d'une SX4 2007 équipée d'une transmission manuelle (modèle H3N83N7) et d'un Grand Vitara 2007 équipé d'une transmission manuelle (modèle LLN81S7). Obligation locative totale de 14 375,93 $/21 796,00 $ incluant la mise de fonds initiale de 2 440 $/3 860,00 $ ou échange équivalent, avec kilométrage alloué de 100 000 km (0,10 $/km additionnel). Frais de destination et livraison (1 095 $/1 295 $) inclus dans les mensualités. Les frais d'immatriculation, d'assurances, d'acquisition (350 $), d'administration, RDPRM (48 $ + taxes) et toutes taxes applicables sont en sus et sont payables à la livraison de même que la mise de fonds. †Suzuki Canada paiera la première mensualité de location ainsi que les taxes applicables sur tous les nouveaux modèles Suzuki pour la durée de location. Le client commencera le paiement des mensualités 30 jours après le début de la location. †Offre valide jusqu'au 29 décembre 2006. ††Consommation d'essence estimée d'après les critères de Transport Canada. ***Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception du programme Suzuki pour les diplômés. Avec le programme Suzuki pour les diplômés, les diplômés récents de niveau collégial ou universitaire peuvent être admissibles à un rabais à l'achat ou à la location de certains modèles. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre moins cher. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.

LE PARADIS À BON PRIX

3440108A

VARADERO CUBA PLAYA CALETA ★★★½ 789 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 8 ET 15 DÉC
PUERTO PLATA RÉP DOM PUERTO PLATA VILLAGE ★★★½ 869 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 9 ET 16 DÉC
PUNTA CANA RÉP DOM CLUB GRAND PARADISE ★★★★ 1069 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 9 ET 16 DÉC
VARADERO CUBA HOTEL TUXPAN ★★★★ 1389 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 29 DÉC
LA ROMANA RÉP DOM SANTANA BEACH RESORT ★★★★ 1599 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 29 DÉC
PUNTA CANA RÉP DOM CLUB GRAND PARADISE ★★★★ 1899 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 29 DÉC
CANCUN MEXIQUE SOLYMAR CANCUN ★★★ 999 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 12 ET 19 JAN
ST. MARTIN LE FLAMBOYANT ★★★★ 1199 $ 1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL LES 14 ET 21 JAN
ÎLE DE MARGARITA HESPERIA PLAYA EL AGUA ★★★★★ 1269 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 15 ET 22 JAN
PUNTA CANA RÉP DOM CLUB GRAND PARADISE ★★★★ 1399 $ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 15 ET 22 JAN

GO TRAVEL DIRECT
GoTravelDirect.com
514.849.3344

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.

Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 8 décembre, 2006. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les ailes de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

120 bonnes raisons d'agir maintenant.

vroum-vroum

AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS AU FINANCEMENT À L'ACHAT†

INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ
LORS D'ESSAIS DE COLLISION‡
★★★★★ NHTSA

UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE
ET MEILLEUR ACHAT
Le Guide de l'auto 2007

CX-7 GS 2007
À TRACTION INTÉGRALE

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

399 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 3 495$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

CX-7 GT illustré

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 4e année consécutive
Le Guide de l'auto 2007

Couleur disponible, hiver 2007

mazda 3 GX 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

179 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 225$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAINTENANT DE SÉRIE :
freins antiblocage et six coussins de sécurité.

INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ
LORS D'ESSAIS DE COLLISION ET DE CAPOTAGE‡
★★★★★ NHTSA

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux

mazda 6 GS 4 CYL. 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

325 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0$ COMPTANT
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda 5 GS 2007

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

245 $

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Sur la route de l'entraide

À l'achat ou à la location d'un véhicule,
Mazda fera une contribution à la **Fondation Rêves d'Enfants.**

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

mazda

3446395A

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

‡ L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 120 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2007 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 4 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 120 jours. Après la période de 120 jours, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda CX-7 GS à traction intégrale (PYS3B7AA00), des Mazda3 GX (D45S57AA00), des Mazda5 GS (E6SD57AA00) et des Mazda6 GS 4cyl. (G45D57AA00) 2007 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial requis pour la Mazda6 GS 4 cyl. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 décembre 2006. ‡Accordé à la Mazda6 2007 par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) du gouvernement des États-Unis (www.safercar.gov), suite à des tests mesurant les effets de collisions frontales et de capotage et au Mazda CX-7 2007 suite à tests mesurant les effets de collisions frontales sur les occupants avant et de collision latérales sur les occupants avant et arrière.